

L'on n'est jamais obligatoire, même quand il y aurait hiatus.

Si on peut y aller pieds nus. (Baudelaire.) Et on se sent prête... (Colette.)

On sait qui on perd et on ne sait pas qui l'on trouve. (G. Sand.)

Tout le jeu consiste à faire semblant d'ignorer ce que l'on sait et de savoir ce qu'on ignore. (Valéry.)

2. Du point de vue syntaxique, *on* (comme *ce*) se comporte souvent comme un pronom personnel, notamment dans les inversions : cf. §§ 134, a ; 138, a ; 142, b.

# LE VERBE

## A. GÉNÉRALITÉS

Le **verbe** est un mot qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. (Au participe, il varie parfois en genre.) — Le verbe est susceptible de servir de prédicat, — ou de faire partie du prédicat quand il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelant alors **copule** (cf. § 100).

Le chien dort. Les chiens dorment. Le chien a dormi.

Qu'il dorme. Dors. Où dormir ?

La terre est ronde.

Lorsque le prédicat est complexe, le verbe est l'élément principal, le **noyau** de ce prédicat.

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

Sous la forme de l'infinitif, le verbe est susceptible d'avoir les fonctions du nom ; sous la forme du participe, il est susceptible d'avoir les fonctions de l'adjectif ; sous la forme du gérondif, on le considère souvent comme un complément adverbial. Voir ci-dessous, § 291, b.

**Conjuguer** un verbe, c'est l'employer à ses diverses formes. — Sur *mode conjugué*, voir § 291.

Du point de vue sémantique, on dit que le verbe exprime une action faite ou subie ou qu'il exprime l'existence ou un état. Mais le nom peut exprimer lui aussi une action ou un état : *L'appel, la souffrance, la vieillesse*.

### REMARQUE

Une **locution verbale** est un syntagme verbal dont les éléments constitutifs sont devenus difficiles à analyser : *avoir beau* ; — ou ne respectent plus les règles ordinaires de la syntaxe actuelle : *prendre peur*, où le nom est construit sans article ; — ou comprennent des mots qui n'appartiennent plus à l'usage en dehors de cette locution ou d'autres emplois figés : *savoir gré*.

## Les modes.

Les modes se divisent en modes *personnels* et en modes *impersonnels*, selon que le verbe varie ou non d'après la personne grammaticale.

### a) Les modes personnels ou conjugués.

Le verbe varie selon la personne grammaticale et sert de prédicat. On les subdivise d'après la nature de la communication et l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce.

1° L'**indicatif** est le mode des phrases déclaratives et des phrases interrogatives. Il s'emploie aussi pour des verbes qui sont prédicats de propositions (et non de phrases). C'est le mode du fait.

■ *Nous mangeons, nous avons mangé. Mangeront-elles ?  
Je sais qu'elle a réussi.*

Le **conditionnel** a été souvent considéré comme un mode. Les linguistes le placent généralement aujourd'hui à l'intérieur de l'indicatif. Cf. § 337, note 2.

2° L'**impératif** est le mode des phrases impératives et des phrases optatives. Il ne s'emploie qu'aux deuxièmes personnes et à la première personne du pluriel.

■ *Mange. Dormez en paix. Dormons.*

3° Le **subjonctif** est le mode des phrases impératives et des phrases optatives, pour les personnes manquant à l'impératif. Il est fréquent aussi pour les verbes qui sont des prédicats de propositions, et non de phrases ; il indique alors que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

■ *Qu'il mange. Qu'ils dorment en paix !  
Je veux (Je crains, etc.) qu'elle réussisse.*

### b) Les modes impersonnels ou non conjugués.

Le verbe ne varie pas selon la personne grammaticale et il a généralement dans la phrase une autre fonction que celle de prédicat. On les distingue d'après le genre de mots dont ils prennent la fonction.

1° L'**infinitif** a les fonctions du nom (sujet, attribut, objet direct, etc.).

■ *Braconnner n'est pas voler.* (Genevoix.) *J'aime lire.*

2° Le **participe** a les fonctions de l'adjectif.

■ *Un homme averti en vaut deux.  
On demande un employé parlant l'anglais.*

3° Le **gérondif** a les fonctions d'un adverbe.

■ *C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

Pour tous ces modes, on trouvera plus de détails aux §§ 327 et suivants.

## Les temps.

Les temps sont les formes par lesquelles le verbe situe l'action dans la durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur, soit par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe. Ils indiquent aussi d'autres nuances, que l'on appelle l'*aspect* (§ 293).

1° Temps de l'**indicatif** : présent ; — imparfait, passé simple, passé composé, passé surcomposé, plus-que-parfait, plus-que-parfait surcomposé, passé antérieur ; — futur simple, futur antérieur, futur antérieur surcomposé ; — conditionnel présent, conditionnel passé, conditionnel surcomposé.

2° Temps de l'**impératif** : présent, passé.

3° Temps du **subjonctif** : présent, passé, passé surcomposé, imparfait, plus-que-parfait.

4° Temps de l'**infinitif** : présent, passé, passé surcomposé.

5° Temps du **participe** : présent, passé, passé composé, passé surcomposé.

6° Temps du **gérondif** : présent, passé (rare).

Sur la valeur de ces temps, cf. §§ 328 et suivants.

Sur la distinction entre les temps simples et les temps composés ou surcomposés, cf. § 299, c.

## L'aspect.

L'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action.

Cela se marque, soit par les temps (§ 292), soit par des semi-auxiliaires (§ 309), soit par des suffixes, soit par des adverbes (§ 381, a, 2°), soit encore par le sens même des verbes.

Principaux aspects.

- Instantané : *La bombe éclate.*
- Duratif (qui dure) : *J'écrivais quand elle est entrée.*
- Inchoatif (qui commence) : *Elle s'endort.*

- Itératif (qui se répète) : *Il buvot son vin.*
- Accompli (achevé) : *J'ai écrit ma lettre.*
- Récent : *Elle vient de mourir.*
- Imminent : *Je vais partir.*

294

## Les voix.

Les voix indiquent la relation existant entre le verbe d'une part, le sujet (ou le complément d'agent) et le complément d'objet direct d'autre part.

**a)** Les verbes transitifs (§ 296), c'est-à-dire qui sont construits avec un objet direct, se trouvent à la voix **active**.

■ *Un chauffard a renversé un piéton.*

On dit aussi que les verbes intransitifs sont à la voix active, mais cette notion n'est vraiment utile que lorsqu'on veut opposer l'actif et le passif.

**b)** Les phrases contenant un verbe transitif peuvent, sans que le sens profond change, être transformées de telle sorte que le complément d'objet devient le sujet, le sujet devient complément d'agent (§ 117), et le verbe prend une forme spéciale, au moyen de l'auxiliaire *être* et du participe passé. C'est la voix **passive**.

■ *Un piéton a été renversé par un chauffard.*

La présence de l'auxiliaire *être* ne suffit pas à indiquer que l'on a affaire à un passif, puisque certains verbes forment leurs temps composés avec *être* (§ 307, b) : *Il est tombé. Il est venu.* On voit bien que l'on ne peut transformer ces phrases en phrases actives.

**c)** Certains grammairiens considèrent les verbes pronominaux (§ 297) comme exprimant la voix **réfléchie** ou **moyenne**.

■ *Je me blesse.*

Mais, pour d'autres, on n'a là qu'un cas particulier de la voix active.

### REMARQUES

1. Quand le sujet du verbe actif est *on*, ce pronom disparaît dans la mise au passif, qui dès lors ne comporte pas de complément d'agent.

■ *On interrogea l'accusé → L'accusé fut interrogé.*

Quand il n'y a pas de complément d'agent, le participe passé équivaut souvent à un simple adjectif attribut : *La rue était obstruée. Le magasin est fermé le dimanche.* — Cf. aussi § 308.

2. La transformation passive n'est pas toujours possible, notamment quand le verbe est *avoir* (sauf dans le sens familier de « duper, tromper ») ou *pouvoir* : *J'ai une auto.*

*Elle peut tout.* De même, dans des expressions figurées comme *prendre la fuite, perdre la tête, cette affaire me regarde*, etc.

3. Les verbes intransitifs ne peuvent être mis au passif, sauf *obéir, désobéir* (rarement) et *pardonner*, qui tiennent cette particularité de l'époque où ils étaient transitifs : *L'accord syndical suppose des organisations professionnelles confédérales susceptibles d'être obéies par tous leurs membres.* (M. Debré.)

(D'ailleurs, *pardonner quelqu'un* se rencontre parfois encore : *Il les a tous pardonnés.* [A. Chamson.]

Toutefois, certains verbes intransitifs peuvent avoir un passif impersonnel, les compléments restant tels quels ; ces constructions appartiennent surtout à la langue administrative.

■ *On procédera à l'inauguration → Il sera procédé à l'inauguration.*

(Comp. : *Celui auquel on a volé une chose → Celui (...) auquel il a été volé une chose* [Code civil], où l'objet direct devient sujet réel.)

4. La valeur passive peut s'exprimer autrement que par l'auxiliaire *être*, notamment par le recours à la construction pronominale (le complément d'agent étant exclu).

■ *On parle encore cette langue dans les montagnes  
→ Cette langue se parle encore dans les montagnes.*

La construction pronominale peut se combiner avec des semi-auxiliaires, *faire, laisser, voir* : *On l'a battu → Il s'est fait battre.*

Le recours au pronominal permet de transformer un complément d'objet indirect en sujet (le complément d'objet direct restant tel quel) : *On lui préféra un candidat plus jeune → Il se vit préférer un candidat plus jeune.*

## La personne et le nombre.

Le verbe varie en personne et en nombre, — selon, d'une part, que le sujet est, soit de la première personne, soit de la deuxième, soit de la troisième ; — selon, d'autre part, que le sujet est au singulier ou au pluriel.

Sur les particularités de l'accord du verbe, cf. §§ 357 et suivants.

Sur la valeur principale et sur les valeurs particulières des trois personnes grammaticales, voir au § 251.

Il arrive que l'on se serve de la troisième personne pour s'adresser à quelqu'un, souvent par déférence : *Monsieur désire ?* [dit une serveuse] (Maupassant.) — *Votre Majesté / Est mal culottée.* (Chanson du roi Dagobert.) — Avec *on*, cela est familier : *Alors, on a bien dormi ?*

Il arrive aussi que l'on se serve de la troisième personne pour parler de soi : *Anne Dupont vous remercie pour vos bons vœux* (formule sur une carte de visite). — *Votre serviteur a l'honneur de vous saluer* (formule plaisante).

On suivi de la troisième personne du singulier s'emploie très souvent pour *nous* dans la langue familière : *On va au cinéma ?* (= Allons-nous... ?)

296

## Les verbes transitifs et intransitifs.

Les verbes *transitifs* sont ceux qui demandent un complément d'objet direct.

■ *Le chien conduit l'aveugle.*

Les verbes *intransitifs* sont ceux qui se construisent sans complément d'objet direct.

■ *Le chien dort. La terre tourne.*

### REMARQUES

1. On appelle parfois *transitifs indirects* les verbes qui se construisent avec un complément d'objet indirect. Nous n'utilisons pas cette désignation.

2. Il arrive que le contexte ou la situation rendent superflue l'expression de l'objet direct. Le verbe est alors construit *absolument*.

■ *Cet homme boit. Que fais-tu ? — Je mange.*

3. Un même verbe peut être transitif ou non, — soit qu'il se construise, tantôt avec un objet direct, tantôt avec un objet indirect, — soit qu'il se construise avec un objet direct ou sans complément d'objet. Généralement, cela entraîne un changement de signification.

■ *Manquer son but. Manquer à sa parole.  
Je descends. Je descends une malle du grenier.*

4. Sur les verbes intransitifs construits transitivement avec un *complément d'objet interne* (*vivre sa vie*), cf. § 112, a, Rem.

297

## Les verbes pronominaux.

Les verbes pronominaux sont des verbes où le pronom complément conjoint représente (ou paraît représenter : cf. b) le même être ou la même chose ou les mêmes êtres ou les mêmes choses que le sujet.

### a) Le pronom complément est analysable.

1° Les verbes sont dits *réfléchis* lorsque l'être (ou chacun des êtres, au pluriel) désigné exerce une action sur lui-même.

■ *Je me rase.  
Pierre et Paul se rasent soigneusement.  
(= Pierre rase Pierre, et Paul rase Paul.)*

2° Les verbes sont dits *réciroques* lorsque les êtres exercent une action, non pas sur eux-mêmes, mais chacun sur chacun des autres.

■ *Pierre et Paul se sont regardés d'un air menaçant.  
(= Pierre a regardé Paul, et Paul a regardé Pierre.)*

Le sens réciroque est parfois souligné par l'élément *entre-* : *Elles s'entraident ; — ou par les syntagmes ou mots l'un l'autre, mutuellement, réciproquement, entre eux :*

*Les loups ne se mangent pas entre eux (ou : l'un l'autre). Elles se rendent réciproquement (ou : mutuellement) de grands services.*

Les verbes *se suivre* et *se succéder* forment une catégorie un peu à part : *Trois rois se sont succédé sur le trône en dix ans* (= le deuxième a succédé au premier, et le troisième a succédé au deuxième).

### b) Le pronom complément n'est pas analysable.

1° Certains verbes sont appelés *subjectifs*, et le pronom y indique seulement que l'être désigné par le sujet est en même temps concerné plus ou moins par l'action, notamment :

se connaître en	s'endormir	s'envoler	se pâmer
se douter de	s'enfuir	s'évanouir	se prévaloir de
s'écrier	s'en retourner	se jouer de	se repentir
s'emparer de	s'en revenir	se moquer	se rire de
s'en aller	s'ensuivre	se mourir	se taire (etc.)

■ *Le corbeau s'aperçoit de son erreur. Tu te repens de ta faute.  
Le malade s'évanouit.*

2° Certains sont appelés *passifs* parce qu'ils équivalent à des verbes à la voix passive, mais sans complément d'agent.

■ *Le clocher s'aperçoit de loin. Le blé se vend bien cette année.*

### REMARQUES

1. Aux temps composés, les verbes pronominaux prennent l'auxiliaire *être*.

■ *Je me suis lavé. Elle s'est aperçue de son erreur.*

2. On appelle *essentiellement pronominaux* les verbes qui se rencontrent exclusivement sous la forme pronominale : *s'abstenir, s'arroger, se désister, s'écrier, se repentir, etc.*

3. Tour incorrect : \**s'accaparer (de) quelque chose pour accaparer quelque chose.*

## Les verbes impersonnels.

Les verbes impersonnels (on dit aussi : *unipersonnels*) sont des verbes employés avec comme sujet *il* impersonnel (ou neutre), c'est-à-dire qui ne désigne aucun être ou aucune chose.

a) Les verbes impersonnels *proprement dits* sont ceux qui, dans leur emploi ordinaire, sont usités seulement dans la construction impersonnelle ou à l'infinitif (parfois au participe présent : Rem. 2). Ce sont surtout des verbes exprimant des phénomènes météorologiques.

*Il pleut, il tonne, il gèle, il neige, il grêle, il vente, il bruine.*

On y joint *falloir*, ainsi que *y avoir* et *s'agir*, qu'on peut considérer comme des verbes distincts d'*avoir* et d'*agir*.

|| Il faut beaucoup d'argent. Il y a du danger. Il s'agit de votre avenir.

#### REMARQUES

1. *Geler* a des sens où il a un sujet personnel : *La mer ne gèle pas sous nos climats.* — *Pleuvrir* s'emploie au figuré avec un sujet autre que *il* impersonnel : *Les coups pleuvaient.* — On dit aussi : *Le canon tonne.* *Ce moraliste tonne contre les vices.* La langue littéraire emploie ainsi d'autres verbes : *Des pétales neigent sur le tapis.* (A. Gide.)

2. Le verbe *s'agir* s'emploie au participe présent dans la langue écrite : *S'agissant de la plupart des autres organes et tissus, cette sorte de greffe (...) n'aboutit qu'à des succès.* (J. Rostand.)

**b)** Un grand nombre de verbes personnels peuvent être **pris impersonnellement**.

|| Il est arrivé un accident. Il convient de partir.  
|| Il est facile de répondre.

On peut employer comme impersonnels les verbes pronominaux de sens passif.

|| Il se débite bien des sottises dans un salon.

#### REMARQUE

Le pronom *il* est appelé sujet **apparent** lorsque les verbes impersonnels sont accompagnés d'un sujet dit réel (cf. § 95) : *Il faut du courage. Il faut être courageux. Il faut qu'elle soit courageuse.*

Parmi les verbes exprimant des phénomènes météorologiques, *pleuvrir* et parfois *neiger* s'emploient aussi de cette façon : *Il pleut de grosses gouttes.* (Robert.) — *Il pleut des cordes, des hallebardes* (= il pleut très fort). — *Il neige de gros flocons.*

Au figuré, dans la langue littéraire : *Il pleut de grosses pierres dans son jardin.* (A. France.) — *Il neige des feuilles.* (Hugo.)

## B. LES FORMES DU VERBE

299

Les notions de mode, de temps, de voix, de personne et de nombre qui caractérisent le verbe sont exprimées par celui-ci de trois façons.

**a)** *Par des finales ou désinences ou terminaisons.*

|| Chanter, nous chantons, nous chantâmes.

Les désinences s'opposent au radical (*chant-*), qui est constant pour l'ensemble des formes d'un verbe comme celui auquel nous avons emprunté cet exemple.

C'est le radical qui porte le sens que le verbe garde à travers toutes ses formes.

Les désinences distinctes sont plus nombreuses à l'écrit qu'à l'oral. Un verbe comme *chanter* a la même désinence orale, d'ailleurs désinence absente ou désinence *zéro*, pour quatre formes de l'indicatif présent, quatre formes du subjonctif présent et une forme de l'impératif présent : [fāt] = *chante, chantes, chantent*. C'est le contexte qui permet de distinguer ; en particulier, les pronoms personnels sujets marquent la personne : *Je chante, tu chantes*, etc. Il est vrai que certaines consonnes muettes peuvent apparaître en liaison, notamment lorsqu'il y a inversion : *chantent-ils* [fāttil] ; de même, *prends* [pRā], homonyme de *prend*, peut s'en distinguer : *prends-en* [pRāzā], *prend-il* [pRātīl].

**b)** *Par des modifications portant sur le radical.*

**1°** Soit par l'addition d'une suite phonique, ou **affixe**, entre le radical et la désinence.

|| Je fin-is, nous fin-iss-ons.

**2°** Soit par des variations dans le radical lui-même, qui garde, d'autre part, une partie constante. Cela se produit surtout pour les verbes irréguliers.

|| Ven-ir, ils vienn-ent. Je meur-s, nous mour-ons.

**3°** Soit, pour quelques verbes tout à fait irréguliers, par des radicaux absolument différents.

|| Il va, nous all-ons, nous Ir-ons.

Dans ces verbes très irréguliers, il est souvent fort difficile de distinguer le radical et la désinence. Si l'on prend un cas extrême : *j'ai, tu as, il a, ils ont*, ces formes — constituées par une seule syllabe, et même par un seul son, [e], [a], [ɔ] — ne peuvent évidemment pas se partager entre radical et désinence.

**c)** *Par l'utilisation d'un auxiliaire.*

Ces auxiliaires, *avoir* (§ 306) ou *être* (§ 307), permettent de former les **temps composés** et le passif en se combinant avec le participe passé.

|| Elle a travaillé. Il est tombé.  
|| Il est critiqué par ses camarades.

Avec un double auxiliaire, on obtient les temps **surcomposés**, qui sont surtout en usage dans la langue parlée, mais qui appartiennent incontestablement (et depuis longtemps) au français correct.

|| Après que vous avez eu parlé, il s'est retiré. (Acad.)  
|| Vous n'avez pas été plus tôt parti qu'il est arrivé. (Acad.)

Le premier des auxiliaires est *avoir*, sauf dans les verbes pronominaux : *Après qu'ils se sont eu dit leurs quatre vérités* (forme rare, même dans la langue parlée).

Les temps qui ne sont ni composés ni surcomposés sont dits **simples**.

Les **semi-auxiliaires**, qui se combinent avec l'infinitif, parfois avec le gérondif (§ 356), expriment surtout l'aspect. Cf. § 309.

## 1. FINALES DES PERSONNES (aux temps simples)

**300** La 1<sup>re</sup> personne du singulier se termine graphiquement

**a)** Par **-e** à l'indicatif de tous les verbes dont l'infinitif est en **-er** (sauf *je vais*) et des verbes *assaillir*, *couvrir* (et ses dérivés<sup>1</sup>), *cueillir* (et dérivés), *défaillir*, *offrir*, *ouvrir* (et dérivés), *souffrir*, *tressaillir*; — ainsi qu'aux temps simples du subjonctif de tous les verbes (sauf *que je sois*).

▮ *Je marche, j'ouvre*; — *que je cède, que j'aie, que je vinsse*.

**b)** Par **-ai** dans *j'ai*, ainsi qu'au futur simple de tous les verbes et au passé simple de tous les verbes en **-er**.

▮ *J'aimerai, je prendrai*; — *j'aimai*.

*J'ai* se prononce [ʒe] ou [ʒe]. Au passé simple et au futur simple, **-ai** se prononce souvent [e] aussi, mais la prononciation [e] est préférable pour éviter la confusion avec l'indicatif imparfait et avec le conditionnel présent.

**c)** Par **-x** dans *je peux*, *je vaux* (et dérivés), *je veux*.

**d)** Par **-s** à l'indicatif présent en dehors des cas ci-dessus; — au passé simple de tous les verbes autres que les verbes en **-er**; — à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent de tous les verbes; — dans *que je sois*.

▮ *Je finis, je reçois, je rends, je vais*; — *je dormis, je reçus, je sentis*;  
*je pensais, je disais*; — *je chanterais, je croirais*.

### REMARQUE

Lorsqu'il y a inversion de *je*, dans la phrase interrogative (§ 138, a), dans les exclamatives (§ 142, b), dans les incises (§ 132, b, Rem. 1), dans les déclaratives commençant par certains mots comme *peut-être* (§ 134, a), etc.,

1<sup>o</sup> La finale **-e** devient **-é** (prononcé [ɛ]) dans la langue littéraire.

▮ *Pourquoi, devant elle, songé-je aux Bell's?* (Colette.)  
« *Je vais être obligé...* », *commencé-je en cherchant mes mots*. (Flobbe-Grillet.)  
▮ *Dussé-je être blâmé, je vous soutiendrai*. (Litré.)

La langue ordinaire préfère recourir à des tours sans inversion: *Est-ce que j'aime?*  
À cause de la prononciation, le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7) a proposé d'écrire: **aimè-je**, etc.

1. Il s'agit des dérivés par préfixation: cf. § 75.

2<sup>o</sup> En dehors des formes en **-e**, l'inversion n'est admise à l'indicatif présent que pour quelques verbes très usités: *ai, dis, dois, fais, puis, sais, suis, vais, veux, vois*.

▮ *Peut-être ai-je* [ɛʒ] tort.  
*Vous viendrez, vous dis-je. Suis-je le gardien de mon frère?*

Au lieu de *\*cours-je, \*mens-je, \*peux-je*, etc., on prendra un tour sans inversion: *Est-ce que je cours?* — ou une formule permettant l'inversion: *Suis-je en train de courir?* par exemple.

La 2<sup>e</sup> personne du singulier se termine graphiquement par **-s**.

▮ *Tu chantes, tu fus, tu lirais*; — *que tu viennes*; — *sois, prends*.

**Excepté: 1<sup>o</sup>** Dans *tu peux, tu vaux* (et dérivés), *tu veux*, où l'on a un **x**.

**2<sup>o</sup>** À l'impératif des verbes en **-er** (sauf *aller*) et des verbes *assaillir*, *couvrir* (et ses dérivés), *cueillir* (et ses dérivés), *défaillir*, *offrir*, *ouvrir* (et ses dérivés), *souffrir*, *tressaillir*, *avoir*, *savoir*, *vouloir*, où l'on a un **e**.

▮ *Plante, couvre, aie, sache, veille* (cf. § 326).

**3<sup>o</sup>** Dans l'impératif *va*.

### REMARQUE

Les impératifs terminés par **-e** (2<sup>o</sup> ci-dessus), ainsi que *va*, prennent un **s** final (prononcé [z]) devant les pronoms *en, y*, non suivis d'un infinitif.

▮ *Plantes-en, pensez-y, vas-y*. (Remarquez le trait d'union.)

Mais devant les pronoms *en, y*, suivis d'un infinitif, et devant la préposition *en*, on n'a ni **s** final ni trait d'union.

▮ *Ose en dire du bien. Va y mettre ordre.*  
*Va en savoir des nouvelles.* (Acad.) *Laisse y porter remède.*  
*Parle en maître.*

Dans *va-t'en, retourne-t'en*, etc., on remarquera l'apostrophe: le *t*, en effet, n'est pas une consonne analogique, comme dans *aime-t-il* (§ 302, Rem.); c'est le pronom *t* dont l'*e* est élidé (comparez: *allez-vous-en*). Vu l'apostrophe, on se dispense de mettre le second trait d'union.

La 3<sup>e</sup> personne du singulier se termine graphiquement

**a)** Ordinairement par **-t**.

▮ *Il finit, il part, il venait, il ferait, il mourut, (il fallait) qu'il cessât*.

**b)** Par **-e** à l'indicatif présent des verbes en **-er** (sauf *aller*) et des verbes *assaillir*, *couvrir*, etc. (cf. § 300, a); au subjonctif présent de tous les verbes (sauf *qu'il ait, qu'il soit*).

▮ *Il envoie, il couvre, il offre.*  
*Qu'il plante, qu'il tienne, qu'il reçoive, qu'il rende*.

c) Par **-a** au futur simple de tous les verbes, au passé simple de tous les verbes en **-er** et dans *il a, il va*.

|| *Il chantera, il finira, il rendra. Il chanta, il alla.*

d) Par **-d** à l'indicatif présent des verbes en **-dre** (sauf **-indre, -soudre**).

|| *Il rend, il fond, il mord. (Mais : Il plaint, il résout, etc.)*

e) Par **-c** dans *il vainc, il convainc*.

#### REMARQUE

Lorsque les sujets *il, elle* et *on* suivent le verbe par inversion (cf. § 300, Rem.) ou par reprise (cf. §§ 134, b, Rem. ; 138, b, 1°), on intercale la consonne analogique *t* entre traits d'union quand le verbe se termine par **-e** ou **-a**, ainsi qu'après *vainc* et *convainc*.

|| *Chante-t-il ? A-t-elle dit. Puisse-t-elle réussir !  
Ira-t-on ? Vainc-t-il ? Votre frère ira-t-il ?*

**303** La 1<sup>re</sup> personne du pluriel se termine par **-ons** [ɔ̃]

|| *Nous plantons, nous suivons, nous rendrons*

**sauf** au passé simple de tous les verbes et à l'indicatif présent du verbe *être*, où la finale est **-mes**.

|| *Nous eûmes, nous plantâmes, nous sommes.*

#### REMARQUE

À la 1<sup>re</sup> personne du pluriel de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent, la finale est **-ions**. On prendra garde de ne pas oublier le *i* quand le radical se termine lui-même par **-i**, par **-y**, par **-ll** dits mouillés [j], par **-gn** [ɲ].

|| *Nous criions. Nous rions. Nous envoyions. Nous travaillions.  
Nous régions. Que nous criions, etc.*

Excepté : *Que nous soyons. Que nous ayons.*

**304** La 2<sup>e</sup> personne du pluriel se termine par **-ez** [e]

|| *Vous avez, vous chantez, vous lisez, que vous veniez*

**sauf** au passé simple de tous les verbes, à l'indicatif présent de *être*, à l'indicatif présent et à l'impératif présent de *dire, redire, faire* (et ses dérivés), où la finale est **-tes**.

|| *Vous chantâtes, vous fûtes. Vous êtes, vous dites, vous faites.  
(Mais : Vous prédisiez, contredisiez, médisez, interdisiez.)*

#### REMARQUE

Même remarque qu'au § 303, mais pour la finale **-iez**.

|| *Vous critiquez. Que vous envoyiez, etc.*

Mais : *Que vous soyez, que vous ayez.*

La 3<sup>e</sup> personne du pluriel se termine graphiquement par **-ent**

|| *Ils chantent, ils finissent, ils suivent*

**sauf** au futur simple de tous les verbes et à l'indicatif présent de *avoir, être, faire* (et dérivés), *aller*, où la finale est **-ont** [ɔ̃].

|| *Ils planteront, ils recevront ; — ils ont, ils sont, ils font, ils vont.*

## 2. LES AUXILIAIRES

Le verbe **avoir** est l'auxiliaire principal des **temps composés** : pour tous les verbes transitifs, pour la plupart des verbes intransitifs (y compris *être*), pour les verbes impersonnels proprement dits, — ainsi que l'auxiliaire des **temps surcomposés** (non pronominaux).

|| *J'ai visité l'Italie. J'ai parlé. J'ai été. Il a plu.  
Quand Sartre a eu fini de parler. (S. de Beauvoir.)*

Les verbes pris impersonnellement (§ 298, b) gardent l'auxiliaire qu'ils ont dans la construction personnelle : *Il est arrivé un malheur. — Il aurait convenu de partir.*

Le verbe *être*

a) Est l'auxiliaire de la **voix passive**.

|| *Ils seront reçus par le ministre.*

b) Est l'auxiliaire des **temps composés**

1° Des verbes **pronominaux**.

|| *Il s'est lavé. Ils se sont détestés dès qu'ils se sont vus.  
Elle s'est évanouie. Cette langue s'est parlée en Inde.*

Dans les temps surcomposés, cf. § 299, c.

2° De quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état :

aller	devenir	mourir	rester	tomber
arriver	échoir	naître	retourner	venir
décéder	entrer	partir	sortir	

ainsi que des dérivés *redevenir, rentrer, repartir* (cf. § 326), *ressortir* (cf. § 326), *retomber, revenir, parvenir, survenir*.

*Je suis arrivée hier. Ils sont tombés de haut.*

## REMARQUES

1. Lorsque ces verbes sont employés transitivement, ils prennent l'auxiliaire *avoir* : *Il a retourné sa veste. — Elle a sorti sa voiture.*

2. Le verbe *être* n'est pas auxiliaire

- Quand il relie l'attribut au sujet (§ 100) : *L'homme est mortel.*
- Quand il signifie « exister, se trouver, aller » ; dans ces divers sens, il peut avoir un complément : *Je pense, donc je suis. — Mon père est au bureau. — J'ai été à Rome.*

308

C'est une règle traditionnelle que certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec *avoir* quand ils expriment l'action — et avec *être* quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie :

aborder	cesser	décroître	disparaître	monter
accourir	changer	dégénérer	embellir	paraître
accroître	croître	déménager	empirer	passer
apparaître	déborder	descendre	expirer	ressusciter
baisser	déchoir	diminuer	grandir	vieillir (etc.)

La voiture **a** passé à six heures. La voiture **est** passée depuis dix minutes.  
Depuis lors il **a** déchu de jour en jour. Il y a longtemps qu'il **est** déchu de ce droit.

En fait, la plupart de ces verbes ne se conjuguent qu'avec *avoir* : *Il a changé, déchu, embelli, grandi, vieilli...* ; quand ils prennent *être*, c'est que le participe passé est employé comme un simple adjectif : *Il est changé, déchu, embelli, grandi, vieilli...*

D'autre part, pour plusieurs de ces verbes (*descendre, monter, passer, ressusciter...*), l'usage, sans distinguer l'action d'avec l'état, a fait prévaloir l'auxiliaire *être* : *Je suis passé, monté, descendu à six heures.*

S'ils sont construits transitivement, il faut *avoir* : *J'ai monté vos bagages.*

309

À côté des auxiliaires *avoir* et *être*, il faut mentionner quelques verbes qui sont auxiliaires lorsque, suivis d'un infinitif, ils servent à marquer certaines nuances de temps, d'aspect (§ 293), etc. ; on les appelle **semi-auxiliaires**.

*Je vais partir* (futur proche ou inéluctable).

*Elle vient de partir* (passé récent).

*Une femme vint à passer* (fait fortuit).

*C'est lui qui doit avoir commis ce crime* (fait probable), etc.

Avec le gérondif (littéraire) : *L'inquiétude va croissant* ou *en croissant*.

## Conjugaison du verbe AVOIR.

Indicatif		Impératif	
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
J'ai (§ 300, b)	J'ai eu	Aie [ɛ]	Aie eu
Tu as	Tu as eu	Ayons	Ayons eu
Il a	Il a eu	Ayez	Ayez eu
Nous avons	Nous avons eu		
Vous avez	Vous avez eu		
Ils ont	Ils ont eu		
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>		
J'avais	J'avais eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu avais	Tu avais eu	Que (qu')	Que (qu')
Il avait	Il avait eu	j'aie [ɛ]	j'aie eu
Nous avions	Nous avions eu	tu aies [ɛ]	tu aies eu
Vous aviez	Vous aviez eu	il ait	il ait eu
Ils avaient	Ils avaient eu	nous ayons	nous ayons eu
		vous ayez	vous ayez eu
		ils aient [ɛ]	ils aient eu
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
J'eus [y]	J'eus eu	Que (qu')	Que (qu')
Tu eus	Tu eus eu	j'eusse [ys]	j'eusse eu
Il eut	Il eut eu	tu eusses	tu eusses eu
Nous eûmes	Nous eûmes eu	il eût	il eût eu
Vous eûtes	Vous eûtes eu	nous eussions	nous eussions eu
Ils eurent	Ils eurent eu	vous eussiez	vous eussiez eu
		ils eussent	ils eussent eu
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>		
J'aurai	J'aurai eu	<i>Infinitif</i>	
Tu auras	Tu auras eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Il aura	Il aura eu	Avoir	Avoir eu
Nous aurons	Nous aurons eu		
Vous aurez	Vous aurez eu		
Ils auront	Ils auront eu		
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>		
J'aurais	J'aurais eu	<i>Participe</i>	
Tu aurais	Tu aurais eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Il aurait	Il aurait eu	Ayant	Eu
Nous aurions	Nous aurions eu		
Vous auriez	Vous auriez eu		
Ils auraient	Ils auraient eu		
		<i>Gérondif</i>	
		<i>Présent</i>	<i>Passé (rare)</i>
		En ayant	En ayant eu

Pour les temps surcomposés, cf. § 318. — À la 3<sup>e</sup> personne, on peut avoir les pronoms *elle, elles*. — Le participe passé varie en genre et en nombre : *eue, eus, eues*.



## 3.11 Conjugaison du verbe ÊTRE.

Indicatif		Impératif	
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Je suis	J'ai été	Sois	Aie été
Tu es	Tu as été	Soyons	Ayons été
Il est	Il a été	Soyez	Ayez été
Nous sommes	Nous avons été		
Vous êtes	Vous avez été		
Ils sont	Ils ont été		
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<b>Subjonctif</b>	
J'étais	J'avais été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu étais	Tu avais été	Que (qu')	Que (qu')
Il était	Il avait été	je sois	j'aie été
Nous étions	Nous avions été	tu sois	tu aies été
Vous étiez	Vous aviez été	il soit	il ait été
Ils étaient	Ils avaient été	nous soyons	nous ayons été
		vous soyez	vous ayez été
		ils soient	ils aient été
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
Je fus	J'eus été	Que (qu')	Que (qu')
Tu fus	Tu eus été	je fusse	j'eusse été
Il fut	Il eut été	tu fusses	tu eusses été
Nous fûmes	Nous eûmes été	il fût	il eût été
Vous fûtes	Vous eûtes été	nous fussions	nous eussions été
Ils furent	Ils eurent été	vous fussiez	vous eussiez été
		ils fussent	ils eussent été
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	<b>Infinitif</b>	
Je serai	J'aurai été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu seras	Tu auras été	Être	Avoir été
Il sera	Il aura été		
Nous serons	Nous aurons été		
Vous serez	Vous aurez été		
Ils seront	Ils auront été		
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	<b>Participle</b>	
Je serais	J'aurais été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu serais	Tu aurais été	Étant	Été
Il serait	Il aurait été		
Nous serions	Nous aurions été		
Vous seriez	Vous auriez été		
Ils seraient	Ils auraient été		
		<b>Gérondif</b>	
		<i>Présent</i>	<i>Passé (rare)</i>
		En étant	En ayant été

Pour les temps surcomposés, cf. § 318. — À la 3<sup>e</sup> personne, on peut avoir les pronoms féminins *elle, elles*.

## 3. LES VERBES RÉGULIERS

Les verbes **réguliers** sont ceux qui suivent des règles dans leur conjugaison, qui sont conformes à un **paradigme** que l'on peut appliquer du moment que l'on sait qu'ils appartiennent à la première ou à la deuxième conjugaison (et pour les verbes en *-er*, cela est automatique, sauf pour *aller* et *envoyer*).

On distingue deux conjugaisons régulières.

**a) La première conjugaison** réunit tous les verbes dont l'infinitif est en *-er* (sauf *aller* et *envoyer*). Ils ont les mêmes désinences, et leur radical reste constant, à part les modifications graphiques et phonétiques décrites dans le § 315.

**b) La deuxième conjugaison** réunit les verbes en *-ir* dont le radical s'accroît, à certaines formes, de l'affixe *-iss-* (sauf *hair*, verbe irrégulier).

Présent de l'indicatif (pluriel) : *Nous fin-iss-ons*, etc. — Imparfait de l'indicatif : *Je fin-iss-ais*, etc. — Présent de l'impératif (pluriel) : *Fin-iss-ons, fin-iss-ez*. — Présent du subjonctif : *Que je fin-iss-e*, etc. — Présent du participe : *Fin-iss-ant*.

Les verbes en *-er* constituent la vraie conjugaison régulière en français : ce sont de beaucoup les plus nombreux : on en compte environ 4 000, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes des verbes que possède le français. C'est aussi la vraie conjugaison vivante, car presque tous les verbes de création nouvelle sont formés sur cette conjugaison : *doper, brader, informatiser*.

Les verbes en *-ir* dont le participe présent est en *-issant* ne dépassent guère le nombre de 300. Les formations récentes ne sont pas très nombreuses : *amerrir, alunir*.

Les autres verbes sont des verbes irréguliers, par leurs désinences et souvent par leur radical : voir §§ 323 et suivants. Ils comprennent : une trentaine de verbes en *-ir* dont le participe présent n'est pas en *-issant*, — une trentaine de verbes dont l'infinitif est en *-oir*, — et une centaine de verbes dont l'infinitif est en *-re*. Ces catégories, non seulement ne s'enrichissent plus d'aucun verbe nouveau, mais elles s'appauvrissent peu à peu ; c'est pourquoi on parle à ce sujet de conjugaison *morte*. On y trouve cependant quelques-uns des verbes les plus usités en français.

## REMARQUES

1. On doit renoncer à la vieille division en quatre conjugaisons, d'après la désinence de l'infinitif : en *-er*, en *-ir*, en *-oir* et en *-re*. C'est un héritage de la grammaire latine. Cette façon de faire a l'inconvénient de réunir des verbes très différents quant à leurs désinences et quant aux variations du radical.

■ *Je finis, nous finissons ; je dors, nous dormons ; je cueille, nous cueillons. Je vois, nous voyons, je vis ; j'aperçois, nous apercevons, j'aperçois. Etc.*

2. Certains linguistes distinguent sept conjugaisons d'après le nombre de *radicaux* ou *bases* que contiennent les verbes dans la langue *parlée* (et non d'après les désinences). — Verbe à sept bases : *être*. — Verbes à six bases : *avoir, aller*. — Verbes à cinq bases : *faire, vouloir, pouvoir*. — Verbes à quatre bases : *savoir, venir*... — Verbes à trois bases : *devoir, boire, envoyer*... — Verbes à deux bases : *finir, nuire, jeter*... — Verbes à une base : *chanter, ouvrir, conclure*...

**Première conjugaison régulière : AIMER (voix active).**

Indicatif		Impératif		
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
J'aime	J'ai aimé	Aime	Aie aimé	
Tu aimes	Tu as aimé	Aimons	Ayons aimé	
Il aime	Il a aimé	Aimez	Ayez aimé	
Nous aimons	Nous avons aimé	<b>Subjonctif</b>		
Vous aimez	Vous avez aimé	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Ils aiment	Ils ont aimé	Que (qu')	Que (qu')	
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	j'aime	j'aie aimé	
J'aimais	J'avais aimé	tu aimes	tu aies aimé	
Tu aimais	Tu avais aimé	il aime	il ait aimé	
Il aimait	Il avait aimé	nous aimions	nous ayons aimé	
Nous aimions	Nous avions aimé	vous aimez	vous ayez aimé	
Vous aimiez	Vous aviez aimé	ils aiment	ils aient aimé	
Ils aimaient	Ils avaient aimé	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	Que (qu')	Que (qu')	
J'aimai	J'eus aimé	j'aimasse	j'eusse aimé	
Tu aimas	Tu eus aimé	tu aimasses	tu eusses aimé	
Il aimait	Il eut aimé	il aimât	il eût aimé	
Nous aimâmes	Nous eûmes aimé	nous aimassions	nous eussions aimé	
Vous aimâtes	Vous eûtes aimé	vous aimassiez	vous eussiez aimé	
Ils aimèrent	Ils eurent aimé	ils aimassent	ils eussent aimé	
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	<b>Infinitif</b>		
J'aimerai	J'aurai aimé	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Tu aimeras	Tu auras aimé	Aimer	Avoir aimé	
Il aimera	Il aura aimé	<b>Participe</b>		
Nous aimerons	Nous aurons aimé	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Passé composé</i>
Vous aimerez	Vous aurez aimé	Aimant	Aimé	Ayant aimé
Ils aimeront	Ils auront aimé	<b>Gérondif</b>		
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé (rare)</i>	
J'aimerais	J'aurais aimé	En aimant	En ayant aimé	
Tu aimerais	Tu aurais aimé			
Il aimerait	Il aurait aimé			
Nous aimerions	Nous aurions aimé			
Vous aimeriez	Vous auriez aimé			
Ils aimeraient	Ils auraient aimé			

Pour les temps surcomposés, cf. § 318. — À la 3<sup>e</sup> personne, on peut avoir les pronoms féminins *elle, elles*. — Le participe passé varie en genre et en nombre : *aimée, aimés, aimées*.

**Deuxième conjugaison régulière : FINIR (voix active).**

Indicatif		Impératif		
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Je finis	J'ai fini	Finis	Aie fini	
Tu finis	Tu as fini	Finissons	Ayons fini	
Il finit	Il a fini	Finissez	Ayez fini	
Nous finissons	Nous avons fini	<b>Subjonctif</b>		
Vous finissez	Vous avez fini	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Ils finissent	Ils ont fini	Que (qu')	Que (qu')	
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	je finisse	j'aie fini	
Je finissais	J'avais fini	tu finisses	tu aies fini	
Tu finissais	Tu avais fini	il finisse	il ait fini	
Il finissait	Il avait fini	nous finissions	nous ayons fini	
Nous finissions	Nous avions fini	vous finissiez	vous ayez fini	
Vous finissiez	Vous aviez fini	ils finissent	ils aient fini	
Ils finissaient	Ils avaient fini	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	Que (qu')	Que (qu')	
Je finis	J'eus fini	je finisse	j'eusse fini	
Tu finis	Tu eus fini	tu finisses	tu eusses fini	
Il finit	Il eut fini	il finit	il eût fini	
Nous finîmes	Nous eûmes fini	nous finissions	nous eussions fini	
Vous finîtes	Vous eûtes fini	vous finissiez	vous eussiez fini	
Ils finirent	Ils eurent fini	ils finissent	ils eussent fini	
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	<b>Infinitif</b>		
Je finirai	J'aurai fini	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Tu finiras	Tu auras fini	Finir	Avoir fini	
Il finira	Il aura fini	<b>Participe</b>		
Nous finirons	Nous aurons fini	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Passé composé</i>
Vous finirez	Vous aurez fini	Finissant	Fini	Ayant fini
Ils finiront	Ils auront fini	<b>Gérondif</b>		
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé (rare)</i>	
Je finirais	J'aurais fini	En finissant	En ayant fini	
Tu finirais	Tu aurais fini			
Il finirait	Il aurait fini			
Nous finirions	Nous aurions fini			
Vous finiriez	Vous auriez fini			
Ils finiraient	Ils auraient fini			

Mêmes observations qu'au § 313.

## Observations sur le radical de certains verbes en -er.

### a) Observations graphiques.

1° Les verbes en **-cer** prennent une cédille sous le *c* devant *a* et *o*, afin de conserver au *c* la même prononciation [s] qu'à l'infinitif.

▮ *Nous avançons, je plaçais, il acquiesça.*

(De même : *recevoir, je reçois, et, devant u, reçu.*)

2° Les verbes en **-ger** prennent un *e* après le *g* devant *a* et *o*, cet *e* ne se prononçant pas, mais servant à conserver au *g* la même prononciation [ʒ] qu'à l'infinitif.

▮ *Je partageais, songeant, nous mangeons.*

#### REMARQUE

Les verbes en **-guer** [ge] conservent le *u* dans toute la conjugaison (cf. § 32, b, Rem. 1).

▮ *Naviguer, nous naviguons.*

De même les verbes en **-quer** [ke] gardent le digramme *qu* dans toute la conjugaison (cf. § 31, b, Rem. 1).

▮ *Communiquer, nous communiquons.*

Dans ces deux catégories, le participe présent diffère de l'adjectif qui y correspond : *Le personnel navigant, une attitude provocante.* — Cf. § 352, b.

### b) Observations graphiques et phonétiques.

1° Les verbes qui ont un **e muet** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet *e* en *è* (avec accent grave) devant une syllabe contenant un *e* muet.

▮ *Semer* [s(ə)me], *je sème* [sɛm], *je sèmerai* [sɛmRɛ],  
*nous sèmerions* [sɛm-Rjɔ̃].

Cependant, les verbes en **-eler** et **-eter** connaissent deux procédés graphiques.

• *Amonceler, appeler* (et *rappeler*), *chanceler, renouveler, ruisseler, jeter* et les verbes de sa famille redoublent le *l* ou le *t* devant une syllabe contenant un *e* muet.

▮ *J'appelle, je renouvelerai. Je jette, nous jetterons.*

• *Celer, geler, peler, acheter* et leurs dérivés prennent un accent grave sur le *e* devant une syllabe contenant un *e* muet.

▮ *Il gèle, il pèlera* [peIRA], *nous achèterions* [AʃɛtəRjɔ̃].

\* Pour les autres verbes, il règne dans l'usage une grande indécision. Aussi le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7) a-t-il proposé d'adopter les terminaisons *-èle* et *-ète* pour tous les verbes en *-eler* et en *-eter* (sauf *jeter, appeler* et leur famille : *je jette, j'appelle*).

## REMARQUES

1. Il n'est pas correct de prononcer *je déchiquette* [defikɛt], *j'époussette*, *j'empaquette*, *elle se décollette* comme si on avait *\*je déchicte*, *\*j'époustte*, *\*j'empacte*, *\*elle se décolte*.

2. Comme l'infinitif *interpeller* se prononce °[tɛRɔpɛl], le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7) propose de l'écrire *interpeler*, conjugué comme *appeler*.

2° Les verbes qui ont un **é** [e] à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet *é* en *è* devant une syllabe contenant un *e* muet.

▮ *Altérer* [AlteRe], *j'altère, nous altèrerons* [AlteRRɔ̃].

Telle est la règle de l'Académie (1992). Antérieurement, *é* n'était changé en *è* que devant une syllabe muette finale.

Les verbes en **-éter** conservent [e] dans toute la conjugaison et donc la graphie *é* : *Créer* [kRee], *je crée* [kRe], *nous créerons* [kReRɔ̃].

3° Les verbes en **-yer** [je] changent *y* en *i* quand disparaît le [j]. C'est le cas des verbes en **-oyer** et en **-uyer**, qui changent *y* en *i* devant un *e* muet.

▮ *Employer* [ɔ̃plwAje], *j'emploie* [ɔ̃plwA], *j'emploierai* [ɔ̃plwARɛ].  
*Ennuier* [ɑ̃nuje], *j'ennuie* [ɑ̃nu], *j'ennuierai* [ɑ̃nuRɛ].

Pour les verbes en **-ayer** [eje], on admet deux prononciations et deux orthographe : *je paie* [pe] et *je paye* [pej]. — Dans le verbe *bayer* [bAje], *y* et [j] sont constants : *Il baye* [bA] *aux cornelles*. — De même dans les verbes en **-eyer** : *grasseyer, je grasseye*.

Cette alternance *y / i* concerne aussi des verbes irréguliers : *ils fûent* [fûi], *nous fuyons* [fûjɔ̃] ; *ils voient* [vwA], *nous voyons* [vwAjɔ̃] ; *qu'ils soient* [swA], *que nous soyons* [swAjɔ̃] ; *que j'aie* [ɛ], *que nous ayons* [ɛjɔ̃].

4° Pour *aller* et *envoyer*, cf. § 326.

## Observations sur certains verbes du type *finir*.

a) **Bénir**, à côté de son participe normal *béni, bénie* (comme *fini, finie*), a une forme *bénit, bénite* qui s'emploie exclusivement comme *adjectif* (épithète ou attribut) et à condition qu'il s'agisse de *choses* consacrées par une bénédiction rituelle.

▮ *De l'eau bénite. Du pain bénit. Un chapellet bénit.*  
*Je veux qu'une branche bénite orne ma chambre.* (Jammes.)

Mais : *Ce roi est béni par son peuple.* (Litttré.) — *Un chapellet béni par le pape.* (Barrès.) — *Le prêtre a béni le cerge.* — *C'était le jour béni de ton premier baiser.* (Mallarmé.)

b) **Fleurir** a un second radical, *flor-*, qui sert uniquement dans le sens figuré de « prospérer », notamment à l'indicatif imparfait (*fleurissait* est rare) et au participe présent (comme forme verbale ou comme adjectif).

▮ *Sous Louis XIV, les arts florissaient en France.* (Dict. du franç. contemp.)  
*Raoul pouvait citer tel parlementaire de sa famille, florissant sous la Régence.* (J. Green.)

▮ *Un commerce florissant. Une santé florissante.*

c) **Hair** : cf. § 326.

### 317 Conjugaison des verbes intransitifs qui prennent l'auxiliaire être (§ 307, b, 2°).

Indicatif	Subjonctif
<i>Passé composé</i> : Je suis tombé	<i>Passé</i> : Que je sois tombé
<i>Plus-que-parfait</i> : J'étais tombé	<i>Plus-que-parfait</i> : Que je fusse tombé
<i>Passé antérieur</i> : Je fus tombé	<i>Infinitif passé</i> : Être tombé
<i>Futur antérieur</i> : Je serai tombé	<i>Partic. passé composé</i> : Étant tombé
<i>Conditionnel passé</i> : Je serais tombé	<i>Gérondif passé</i> : En étant tombé (rare)
<i>Impératif passé</i> : Sois tombé	

Pour les temps surcomposés, cf. § 318. — Le participe passé varie : cf. § 369.

#### REMARQUE

Mis à part leur participe passé, les verbes irréguliers comme *partir*, *venir*, etc. se conjuguent de la même façon.

### 318 Les temps surcomposés.

Les temps surcomposés sont formés de l'auxiliaire *avoir* joint à un temps composé, lui-même formé d'*avoir* ou d'*être* (type *tomber*). Cf. § 299, c.

Indicatif		
<i>Passé surcomposé</i> :	J'ai eu aimé	J'ai été tombé
<i>Plus-que-parf. surcomposé</i> :	J'avais eu aimé	J'avais été tombé
<i>Futur antér. surcomposé</i> :	J'aurai eu aimé	J'aurai été tombé
<i>Condit. surcomposé</i> :	J'aurais eu aimé	J'aurais été tombé
Subjonctif		
<i>Passé surcomposé</i> :	Que j'aie eu aimé	Que j'aie été tombé
Infinitif		
<i>Passé surcomposé</i> :	Avoir eu aimé	Avoir été tombé
Participe		
<i>Passé surcomposé</i> :	Ayant eu aimé	Ayant été tombé

Cela s'applique aussi aux verbes irréguliers : *J'ai eu pris*, *j'ai été parti*.

### La voix passive.

La voix passive se forme au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé (qui varie : § 369) du verbe. Cela concerne aussi les verbes irréguliers.

Indicatif			
<i>Présent</i> :	Je suis aimé	<i>Passé composé</i> :	J'ai été aimé
<i>Imparfait</i> :	J'étais aimé	<i>Plus-que-parf.</i> :	J'avais été aimé
<i>Passé simple</i> :	Je fus aimé	<i>Passé antérieur</i> :	J'eus été aimé
<i>Futur simple</i> :	Je serai aimé	<i>Futur antérieur</i> :	J'aurai été aimé
<i>Condit. présent</i> :	Je serais aimé	<i>Condit. passé</i> :	J'aurais été aimé
Impératif			
<i>Présent</i> :	Sois aimé		
Subjonctif			
<i>Présent</i> :	Que je sois aimé	<i>Passé</i> :	Que j'aie été aimé
<i>Imparfait</i> :	Que je fusse aimé	<i>Plus-que-parf.</i> :	Que j'eusse été aimé
Infinitif			
<i>Présent</i> :	Être aimé	<i>Passé</i> :	Avoir été aimé
Participe			
<i>Présent</i> :	Étant aimé	<i>Passé composé</i> :	Ayant été aimé
Gérondif			
<i>Présent</i> :	En étant aimé	<i>Passé (rare)</i> :	En ayant été aimé

### Conjugaison des verbes pronominaux.

Ces verbes (cf. § 297) se caractérisent seulement : — par la présence d'un pronom conjoint complément représentant le même être ou la même chose que le sujet ; — par l'emploi de l'auxiliaire *être* aux temps composés. Exemples :

Indicatif présent	Passé composé
Je me lave Tu te laves Il se lave Nous nous lavons Vous vous lavez Ils se lavent	Je me suis lavé Tu t'es lavé Il s'est lavé Nous nous sommes lavés Vous vous êtes lavés Ils se sont lavés
Impératif présent	
<i>Affirmatif</i> Lave-toi Lavons-nous Lavez-vous	<i>Négatif</i> Ne te lave pas Ne nous lavons pas Ne vous lavez pas

Pour la forme du pronom après impératif affirmatif au singulier, cf. § 255, a. S'il y a un pronom *en* ou *y*, le pronom réfléchi est *t'*: *Lave-t'y* (rare). *Va-t'en*. — Le participe passé varie : § 379.

### 321 Conjugaison des verbes impersonnels.

Il n'y a rien de spécial à remarquer, sinon que ces verbes ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier (cf. § 298).

|| *Il neige, il neigeait, il neigera, qu'il neige, etc.*

### 322 Conjugaison interrogative.

**a)** Si l'interrogation est marquée par l'inversion du sujet, on observe les faits suivants.

**1°** À la 1<sup>re</sup> personne du singulier, transformation du *e* en *é* dans la langue littéraire : *Aimé-je ?* (ou *Aimè-je ?*) — et interdiction de certaines formes : *\*Peux-je ?* etc. Cf. § 300, Rem.

**2°** À la 3<sup>e</sup> personne, liaison de la consonne finale du verbe avec le pronom personnel et avec *on* : *aimait-il ?* [ɛme t il], *aimaient-ils ?* [ɛme t il], *aimait-elle ?* [ɛme t ɛl], *aimait-on ?* [ɛme t ɔ̃] — et introduction d'une consonne analogique lorsque le verbe se termine par *-e* ou *-a* ou *-c* : *aime-t-il, aimera-t-elle ? vainc-t-on ?* De même, en cas de reprise du sujet par un pronom personnel : *Votre frère aime-t-il ?* Cf. § 302, Rem.

**b)** Si l'interrogation utilise l'introducteur *est-ce que* ou si elle est marquée seulement par le ton, il n'y a aucune particularité dans la conjugaison.

|| *Est-ce que j'aime ? Est-ce qu'elle aime ? Etc.*  
*J'aime ? Il aime ? Etc.*

## 4. LES VERBES IRRÉGULIERS

### a) On appelle verbes irréguliers

**1°** Ceux qui, tout en gardant le même radical à tous les temps, présentent à certaines formes des particularités de terminaisons.

|| Par exemple, *cueill-ir*. Indic. pr. : *Je cueill-ø* (comme *j'aim-ø*).

**2°** Ceux dont le radical ne reste pas le même à tous les temps ; par exemple, *tenir*.

- Radical **tien-** [tjɛ̃]. Indic. pr. : *je tiens, tu tiens, il tient* ; impér. pr. : *tiens*.
- Radical **tienn-** [tjɛ̃n]. Indic. pr. : *ils tiennent* ; subj. pr. : *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent*.
- Radical **ten-** [t(ə)n]. Indic. pr. : *nous tenons, vous tenez* ; imparf. : *je tenais, tu tenais, etc.* ; impér. pr. : *tenons, tenez* ; subj. pr. : *que nous tenions, que vous teniez* ; part. pr. : *tenant* ; part. passé : *tenu*.
- Radical **tiend-** [tjɛ̃d]. Fut. s. : *je tiendrai, tu tiendras, etc.* ; cond. pr. : *je tiendrais, tu tiendrais, etc.*
- Radical **tin-** [tɛ̃]. Passé s. : *je tins, tu tins, etc.* ; subj. imparf. : *que je tinsses, que tu tinsses, etc.*

**b)** On appelle verbes **défectifs** ceux qui ne sont pas usités à certains temps ou à certaines personnes.

Par exemple : *absoudre* n'a ni passé simple ni subjonctif imparfait ; *s'ensuivre* n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de chaque temps ; *\*gésir* ne s'emploie plus qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent.

Certains verbes des conjugaisons régulières (types *aimer* et *finir*) sont défectifs. Nous ne les avons pas repris dans la liste du § 326. Ce sont notamment

- Des verbes impersonnels qui ne sont usités normalement qu'à la troisième personne du singulier (cf. § 298) : *neiger, venter, bruiner*, par exemple.
- Des verbes qui, ayant normalement comme sujet un nom de chose ou d'animal, ne s'emploient guère qu'à la troisième personne : *découler, émaner, résulter, croasser*, etc.
- Des verbes qui, appartenant à la langue parlée très familière, sont rares aux temps propres à l'usage littéraire, comme le passé simple ou l'imparfait du subjonctif : *débecter, piger*, etc.

### Similitudes entre certaines formes verbales.

**a)** À la 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent et de l'impératif présent, on a des formes semblables. Toutefois, dans les verbes en

-er et dans certains verbes en -ir (*assaillir, couvrir, cueillir*, etc. : § 300, a), la 2<sup>e</sup> personne du singulier a un *s* final à l'indicatif présent, et elle n'en a pas à l'impératif présent (sauf devant les pronoms *en, y*, non suivis d'un infinitif : § 301, Rem.).

Tu finis. Finis. Tu reçois. Reçois. Tu rends. Rends.  
Mais : Tu aimes. Aime.

L'impératif *sois* a la forme du subjonctif ; de même, *aie, sache, veuille*, qui suivent la règle donnée ci-dessus pour *aime*.

**b)** À la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif présent, on a des formes semblables ; excepté *avoir* et *être* (qui empruntent au subjonctif présent les deux personnes du pluriel de leur impératif présent), *savoir* et *vouloir*.

Nous vivons. Vivons. Vous vivez. Vivez.  
Nous disons. Disons. Vous dites. Dites.

(Mais : ayons, ayez ; soyons, soyez ; sachons, sachez ; veuillons, veuillez [§ 326].)

**c)** La 1<sup>re</sup> personne du singulier du subjonctif imparfait présente la forme de la 2<sup>e</sup> personne du singulier du passé simple augmentée de -se.

Tu aimas. Que j'aimas-se. Tu pris. Que je pris-se.  
Tu reçus. Que je reçus-se. Tu vins. Que je vins-se.

**d)** Le futur simple et le conditionnel présent ont toujours le même radical, où généralement on retrouve la forme de l'infinitif, à laquelle se sont ajoutées les désinences de l'indicatif présent du verbe *avoir* : -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont, pour le futur simple, — et les désinences de l'indicatif imparfait d'*avoir* : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient, pour le conditionnel présent.

J'aimer-ai, tu aimer-as... J'aimer-ais, tu aimer-ais...  
Je partir-ai, tu partir-as... Je partir-ais, tu partir-ais...

#### REMARQUES

1. Dans les verbes irréguliers, on observe de fréquentes modifications du radical : *Ten-ir, je tiendr-ai, je tiendr-ais*. — *Sav-oir, je saur-ai, je saur-ais*. — *Pouv-oir, je pourr-ai, je pourr-ais*.

2. Dans les verbes dont l'infinitif est en -re, l'e final de l'infinitif a disparu devant les désinences -ai, -as... ou -ais, -ais... : *Rend-ir, je rendr-ai, je rendr-ais*. *Conclur-ir, je conclur-ai...*

## Observations particulières.

**a)** Les participes passés *dû, redû, mû, crû* (de *croître*), *recrû* (de *recroître*) ont l'accent circonflexe au masculin singulier seulement.

L'honneur dû. Mû par l'intérêt. La rivière a crû.  
Mais : La somme due. Ils sont nus par l'intérêt. La rivière est crue.

On écrit sans circonflexe : *accru, décrû, ému, indu, promu, recrû* (au sens de « très fatigué, harassé »).

Le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7 et § 36, Rem. 4) a proposé de supprimer l'accent circonflexe sur *i* et sur *u*, sauf quand il y aurait, sinon, homographie : on écrirait *redu* et *mu*, mais *crû* et *recrû* devraient garder leur accent au féminin et au pluriel.

**b)** Les verbes en -indre et en -soudre ne gardent le *d* que devant un *r*, c'est-à-dire au futur simple et au conditionnel présent (donc, en particulier, pas de *d* au singulier du présent de l'indicatif ou de l'impératif).

Peindre, je peins, tu peins, il peint ; peins ; — je peindrai ; je peindrais.  
Absoudre, j'absous, tu absous, il absout ; absous ; — j'absoudrai ; j'absoudrais.

À cause des féminins *dissoute, absoute*, le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7) propose de corriger les participes passés *dissous* et *absous* en *dissout* et *absout*.

Dans les verbes en -indre, les consonnes -nd- se changent en -gn- [ŋ] devant une voyelle.

Peindre, nous peignons, je peignais, peignant, etc.

**c)** Au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, la consonne finale du radical de l'infinitif se maintient

1<sup>o</sup> Dans les verbes en -dre (sauf les verbes en -indre et en -soudre [cf. b]) :

Prendre, je prends, tu prends, il prend ; prends.  
Répondre, je réponds, tu réponds, il répond ; réponds.  
Répandre, je répands, tu répands, il répand ; répands.  
Mordre, je mords, tu mords, il mord ; mords.  
Moudre, je mouds, tu mouds, il moud ; mouds.

2<sup>o</sup> Dans *vaincre, rompre* et dans les dérivés de ces verbes.

Vaincre, je vains, tu vains, il vaine ; vains.  
Rompre, je romps, tu romps, il rompt ; romps.

**Asséoir**\*. — Ind. pr. : *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent* (ou : *J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient*). — Imparf. : *J'asseyais, nous asseyions* (ou : *J'assoiais, nous assoyions*). — Passé s. : *J'assis*. — Fut. : *J'assiérai* (ou : *J'assoierai*). — Impér. : *Assieds, asseyons, asseyez* (ou : *Assois, assoyons, assoyez*). — Subj. pr. : *Que j'asseye, que nous asseyions, qu'ils asseyent* (ou : *Que j'assoie, que nous assoyions, qu'ils assoient*). — Subj. imp. : *Que j'assisse*. — Part. pr. : *Asseyant* (ou : *Assoyant*). — Part. passé : *Assis*. — Les formes en *-oy-* sont peu usitées.

**Astreindre**. — Comme *craindre*.

**Attandre**. — Comme *craindre*.

**Attendre**. — Comme *rendre*.

**Attraire**. — Comme *traire*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'Infinitif, au Part. passé *attrait* (et au passif).

**Avoir**. — Cf. § 310.

**Batte**. — Ind. pr. : *Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent*. — Imparf. : *Je battais*. — Passé s. : *Je battis*. — Fut. : *Je battrai*. — Impér. : *Bats, battons, battez*. — Subj. pr. : *Que je batte*. — Subj. imp. : *Que je battisse*. — Part. pr. : *Battant*. — Part. passé : *Battu*.

**Boire**. — Ind. pr. : *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent*. — Imparf. : *Je buvais*. — Passé s. : *Je bus*. — Fut. : *je boirai*. — Impér. : *Bois, buvons, buvez*. — Subj. pr. : *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*. — Subj. imp. : *Que je busse*. — Part. pr. : *Buvant*. — Part. passé : *Bu*.

**Bouillir**. — Ind. pr. : *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent*. — Imparf. : *je bouillais, nous bouillions*. — Passé s. : *Je bouillis*. — Fut. : *Je bouillirai*. — Impér. : *Bous, bouillons, bouillez*. — Subj. pr. : *Que je bouille, que nous*

*bouillons, que vous bouilliez, qu'ils bouillent*. — Subj. imp. : *Que je bouillisse*. — Part. pr. : *Bouillant*. — Part. passé : *bouilli*.

**Braire**. — Ne s'emploie guère qu'à l'Infinitif et aux troisièmes personnes du Prés. de l'Indicatif, du Fut. et du Conditif : *Il brait, ils braient*. — *Il braira, ils brairont*. — *Il brairait, ils brairaient*. — Les formes suivantes sont rares. Imparf. : *Il braitait, ils braitaient*. — Part. pr. : *Brayant*. — Part. passé : *Brait* (dans les temps composés : *Il a brait, etc.*) [sans fém. ni plur.].

**Bruire**. — N'est guère usité qu'à l'Infinitif, aux 3<sup>es</sup> pers. de l'Ind. pr., de l'Ind. imp. et du Subj. pr., et au Part. pr. : *Il bruit, ils bruissent*. — *Il bruissait, ils bruissaient*. — *Qu'il bruise, qu'ils bruissent*. — *Bruissant* (*bruyant* ne s'emploie plus que comme adjectif). — \**Bruisser* n'est pas admis.

**Ceindre**. — Comme *craindre*.

\***Chaloir** « importer ». — Ne s'emploie plus qu'impersonnellement, dans les expressions : *Il ne m'en chaut, il ne m'en chaut guère, peu m'en chaut*.

**Choir** « tomber ». — S'emploie, souvent par plaisanterie, à l'Infinitif et aux formes suivantes. Ind. pr. : *Je choisis, tu choisis, il choisit, ils choisent*. — Passé s. : *Il chut, ils churent*. — Part. passé : *Chu*. — Aux temps comp., il se conjugue avec *avoir* ou *être* : *Elle est chue de son haut*. (F. Brunot.) — *Sur la robe ont chu des pétales*. (Apollinaire.)

**Circoncirer**. — Comme *suffire*, mais le part. passé est en *-s* : *Circoncis*.

**Circonscrire**. — Comme *écrire*.

**Circonvenir**. — Comme *tenir*.

**Clore**. — N'est usité qu'à l'Infinitif et aux formes suivantes : Ind. pr. : *Je clos, tu clos, il clôt* (rare : *ils closent*). — Fut. (rare) : *Je clorai, tu cloras, etc.* — Impér. : *Clos*. — Subj. pr. (rare) : *Que je close, etc.* — Part. passé : *Clos*.

**Combattre**. — Comme *battre*.

**Commettre**. — Comme *mettre*.

**Comparaitre**\*. — Comme *connaître*.

**Comparaître**. — Terme de procédure usité seulement à l'Infinitif. (mot archaïque, remplacé par *comparaitre*). — *Comparaître* s'emploie comme adjectif ou comme nom.

**Complaire**\*. — Comme *plaire*.

**Comprendre**. — Comme *prendre*.

**Compromettre**. — Comme *mettre*.

**Concevoir**. — Comme *recevoir*.

**Conclure**. — Ind. pr. : *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent*. — Imparf. : *Je concluais, nous concluions*. — Passé s. : *Je conclus*. — Fut. : *Je conclurai*. — Impér. : *Conclus, concluons, concluez*. — Subj. pr. : *Que je conclue, que nous concluions*. — Subj. imp. : *Que je conclusse*. — Part. pr. : *Concluant*. — Part. passé : *Conclu*.

**Concourir**. — Comme *courir*.

**Condéscendre**. — Comme *rendre*.

**Conduire**. — Ind. pr. : *Je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent*. — Imparf. : *Je conduisais*. — Passé s. : *Je conduisis*. — Fut. : *Je conduirai*. — Impér. : *Conduis, conduisons, conduisez*. — Subj. pr. : *Que je conduise*. — Subj. imp. : *Que je conduisisse*. — Part. pr. : *Conduisant*. — Part. passé : *Conduit*.

**Confire**. — Comme *suffire*, sauf le Part. passé : *Confit*, variable.

**Confondre**. — Comme *rendre*.

**Conjoindre**. — Comme *craindre*.

**Connaître**\*. — Ind. pr. : *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent*. — Imparf. : *Je connaissais*. — Passé s. : *Je connus*. — Fut. : *Je connaîtrai*. — Impér. : *Connais, connaissons, connaissez*. — Subj. pr. : *Que je connaisse*. — Subj. imp. : *Que je connusse*. — Part. pr. : *Connaissant*. — Part. passé : *Connu*.

**Conquérir**. — Comme *acquérir*.

**Consentir**. — Comme *mentir*.

**Construire**. — Comme *conduire*.

**Contenir**. — Comme *tenir*.

**Contraindre**\*. — Comme *craindre*.

**Contredire**. — Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pl. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *contredisez*.

**Contrefaire**. — Comme *faire*.

**Contrevenir**. — Comme *tenir*.

**Convaincre**. — Comme *vaincre*.

**Convenir**. — Comme *tenir*.

**Correspondre**. — Comme *rendre*.

**Corrompre**. — Comme *rompre*.

**Coudre**. — Ind. pr. : *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent*. — Imparf. : *Je cousais*. — Passé s. : *Je cousis*. — Fut. : *Je coudrai*. — Impér. : *Couds, cousons, cousez*. — Subj. pr. : *Que je couse*. — Subj. imp. : *Que je cousisse*. — Part. pr. : *Cousant*. — Part. passé : *Cousu*.

**Courir**. — Ind. pr. : *Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent*. — Imparf. : *Je courais*. — Passé s. : *Je courus*. — Fut. : *Je courrai*. — Impér. : *Cours, courons, courez*. — Subj. pr. : *Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent*. — Subj. imp. : *Que je courusse*. — Part. pr. : *Courant*. — Part. passé : *Couru*. — Ancien Inf. survivant dans *chasse à courre*.

**Couvrir**. — Ind. pr. : *Je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent*. — Imparf. : *Je couvrais*. — Passé s. : *Je couvris*. — Fut. : *Je couvrirai*. — Impér. : *Couvre, couvrons, couvrez*. — Subj. pr. : *Que je couvre*. — Subj. imp. : *Que je couvrissse*. — Part. pr. : *Couvrant*. — Part. passé : *Couvert*.

**Craindre**. — Ind. pr. : *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent*. — Imparf. : *Je craignais, nous craignions*. — Passé s. : *Je craignis*. — Fut. : *Je craindrai*. — Impér. : *Crains, craignons, craignez*. — Subj. pr. : *Que je craigne, que nous craignons*. — Subj. imp. : *Que je craignisse*. — Part. pr. : *Craignant*. — Part. passé : *Craint*.

**Croire.** — Ind. pr. : *Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient.* — Imparf. : *Je croyais, nous croyions.* — Passé s. : *Je crus.* — Fut. : *Je croirai.* — Impér. : *Crois, croyons, croyez.* — Subj. pr. : *Que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient.* — Subj. imp. : *Que je crusse.* — Part. pr. : *Croyant.* — Part. passé : *Cru, crue, crus, crues.*  
**Croître**<sup>1</sup>. — Ind. pr. : *Je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez, ils croissent.* — Imparf. : *Je croissais.* — Passé s. : *Je crus, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.* — Fut. : *Je croîtrai*<sup>2</sup>. — Impér. : *Crois, croissons, croissez.* — Subj. pr. : *Que je croisse.* — Subj. imp. : *Que je crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent.* — Part. pr. : *Croissant.* — Part. passé : *Crû* (plur. : *crus*<sup>3</sup>), *crue*<sup>3</sup> (plur. : *crues*<sup>3</sup>) ; cf. § 325, d, Rem. — Aux temps composés, il prend tantôt *avoir*, tantôt *être* (§ 308).  
**Cueillir.** — Ind. pr. : *Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent.* — Imparf. : *Je cueillais, nous cueillions.* — Passé s. : *Je cueillis.* — Fut. : *Je cueillerai.* — Impér. : *Cueille, cueillons, cueillez.* — Subj. pr. : *Que je cueille, que nous cueillions.* — Subj. imp. : *Que je cueillisse.* — Part. pr. : *Cueillant.* — Part. passé : *Cueilli*.  
**Cuire.** — Comme *conduire*.

**Débatte.** — Comme *battre*.  
**Décevoir.** — Comme *recevoir*.  
**Déchoir.** — Ind. pr. : *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* — Imparf. : (in-usité). — Passé s. : *Je déchus.* — Fut. : *Je déchoirai.* — Impér. : (in-usité). — Subj. pr. : *Que je déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient.* — Subj. imp. : *Que je déchusse.* — Part. pr. :

(in-usité). — Part. passé : *Déchu.* — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée (§ 308).  
**Déclorer.** — Comme *clor*. Mais n'est plus guère usité que dans la langue littéraire, à l'Inf. et au Part. passé : *Déclor*.  
**Découdre.** — Comme *codre*.  
**Découvrir.** — Comme *couvrir*.  
**Décrire.** — Comme *écrire*.  
**Décroître**<sup>1</sup>. — Comme *accroître*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *avoir* ou avec *être* selon la nuance de la pensée (§ 308).  
**Dédire (se).** — Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér. : *Vous vous dédisez, dédisez-vous.* — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.  
**Déduire.** — Comme *conduire*.  
**Défaillir.** — Comme *assaillir*.  
**Défaire.** — Comme *faire*.  
**Défendre.** — Comme *rendre*.  
**Démentir.** — Comme *mentir*, mais le Part. passé a un féminin et un pluriel.  
**Démètre.** — Comme *mettre*.  
**Démordre.** — Comme *rendre*, mais le Part. passé n'a ni fém. ni plur.  
**Départir.** — Comme *mentir*, mais son Part. passé a un féminin et un pluriel.  
**Dépeindre.** — Comme *peindre*.  
**Dépendre.** — Comme *rendre*.  
**Déplaire**<sup>2</sup>. — Comme *plaire*.  
**Désapprendre.** — Comme *prendre*.  
**Descendre.** — Comme *rendre*. — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée (§ 308).  
**Desservir.** — Comme *servir*.  
**Déteindre.** — Comme *craindre*.  
**Détenir.** — Comme *tenir*.  
**Détordre.** — Comme *rendre*.  
**Détruire.** — Comme *conduire*.  
**Devenir.** — Comme *venir*.  
**Dévétrir.** — Comme *vêtrir*.  
**Devoir.** — Ind. pr. : *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent.* —

Imparf. : *Je devais.* — Passé s. : *Je dus.* — Fut. : *Je devrai.* — Impér. : (in-usité). — Subj. pr. : *Que je doive, que nous devions.* — Subj. imp. : *Que je dusse.* — Part. pr. : *Devant.* — Part. passé : *Dû* (plur. : *dus* ; § 325, a), *due* (plur. : *dues*).  
**Dire.** — Ind. pr. : *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.* — Imparf. : *Je disais.* — Passé s. : *Je dis.* — Fut. : *Je dirai.* — Impér. : *Dis, disons, dites.* — Subj. pr. : *Que je dise.* — Subj. imp. : *Que je disse.* — Part. pr. : *Disant.* — Part. passé : *Dit*.  
**Disconvenir.** — Comme *tenir*. — Aux temps composés, dans le sens de « ne pas convenir (de) », il prend *être* : *Il n'est pas disconvenu de cette vérité.* Dans le sens archaïque de « ne pas convenir (à) », il prend *avoir* : *Cette mesure a disconvenu à beaucoup de gens.*  
**Discourir.** — Comme *courir*.  
**Disjoindre.** — Comme *craindre*.  
**Disparaître**<sup>3</sup>. — Comme *connaître*.  
**Dissoudre**<sup>4</sup>. — Comme *absoudre*.  
**Distendre.** — Comme *rendre*.  
**Distraindre.** — Comme *traire*.  
**Dormir.** — Ind. pr. : *Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.* — Imparf. : *Je dormais.* — Passé s. : *Je dormis.* — Fut. : *Je dormirai.* — Impér. : *Dors, dormons, dormez.* — Subj. pr. : *Que je dorme.* — Subj. imp. : *Que je dormisse.* — Part. pr. : *Dormant.* — Part. passé : *Dormi* [le fém. et le plur. sont rares : *Trois nuits mal dormies* (Musset)].

**Ébattre (s')**. — Comme *battre*. Les temps composés prennent *être*.  
**Échoir.** — Usité seulement à l'Inf. et aux formes suivantes : Ind. pr. : *Il échoit* (il échet est juridique), *ils échoient.* — Imparf. : *Il échait* (archaïque). — Passé s. : *Il échut.* — Fut. : *il échoira, ils échoiront* (il écherra, ils écherront : formes archaïques). — Condit. : *Il échoirait, ils échoiraient* (il écherrait, ils écherraient : formes archaï-

ques). — Part. pr. : *Échéant.* — Part. passé : *Échu.* — Les temps composés se conjuguent avec *être*.  
**Éclorer.** — N'est guère usité qu'à l'Inf. et aux formes suivantes : Ind. pr. : *Il éclôt, ils écloient.* — Imparf. : *Il écloit, ils écloaient.* — Fut. : *Il éclora, ils écloront.* — Condit. : *Il écloirait, ils écloiraient.* — Subj. pr. : *Qu'il éclose, qu'ils écloient.* — Part. passé : *Éclos.* — Les temps composés prennent *être* ou *avoir* : § 308.  
**Éconduire.** — Comme *conduire*.  
**Écrire.** — Ind. pr. : *J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent.* — Imparf. : *J'écrivais.* — Passé s. : *J'écrivis.* — Fut. : *J'écrirai.* — Impér. : *Écris, écrivons, écrivez.* — Subj. pr. : *Que j'écrive.* — Subj. imp. : *Que j'écrivisse.* — Part. pr. : *Écrivant.* — Part. passé : *Écrit*.  
**Élire.** — Comme *lire*.  
**Emboire.** — Comme *boire*. Vieilli.  
**Émettre.** — Comme *mettre*.  
**Émouvoir.** — Comme *mouvoir*, mais le Part. passé *ému* s'écrit sans circonflexe.  
**Empreindre.** — Comme *craindre*.  
**Encendre.** — Comme *craindre*.  
**Enclore.** — Ind. pr. : *J'enclos, tu enclois, il enclôt, nous enclosions, vous enclosez, ils encloient.* — Imparf. (rare) : *J'encloisais.* — Passé s. : (manque). — Fut. : *J'enclorai.* — Impér. : *Enclos.* — Subj. pr. : *Que j'enclose.* — Subj. imp. : (manque). — Part. pr. (rare) : *Enclosant.* — Part. passé : *Enclos*.  
**Encourir.** — Comme *courir*.  
**Endormir.** — Comme *dormir*. — Mais le féminin et le pluriel du Part. passé sont courants.  
**Enduire.** — Comme *conduire*.  
**Enfreindre.** — Comme *craindre*.  
**Enfuir (s')**. — Comme *fuir*. — Aux temps composés, il prend *être*.



**Enjoindre.** — Comme *craindre*.  
**Enquérir** (s'). — Comme *acquérir*. — Aux temps composés, se conjugue avec *être*.  
**Ensuivre** (s'). — Comme *suivre*, mais n'est usité qu'à l'Infinitif et aux 3<sup>es</sup> pers. de chaque temps. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.  
**Entendre.** — Comme *rendre*.  
**Entremettre** (s'). — Comme *mettre*. — Aux temps comp., se conjugue avec *être*.  
**Entreprendre.** — Comme *prendre*.  
**Entretenir.** — Comme *tenir*.  
**Entrevoir.** — Comme *voir*.  
**Entrouvrir.** — Comme *couvrir*.  
**Envoyer.** — Ind. pr. : *J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient*. — Imparf. : *J'envoyais, nous envoyions*. — Passé s. : *J'envoyai*. — Fut. : *J'envoierai*. — Impér. : *Envoie, envoyons, envoyez*. — Subj. pr. : *Que j'envoie, que nous envoyions*. — Subj. imp. : *Que j'envoyasse*. — Part. pr. : *Envoyant*. — Part. passé : *Envoyé*.  
**Épandre.** — Comme *rendre*.  
**Éprendre** (s'). — Comme *prendre*. — Aux temps comp., se conjugue avec *être*.  
**Équivaloir.** — Comme *valoir*, mais le Part. passé *équivalu* n'a ni fém. ni plur.  
**Éteindre.** — Comme *craindre*.  
**Étendre.** — Comme *rendre*.  
**Être.** — Cf. § 311.  
**Étreindre.** — Comme *craindre*.  
**Exclure.** — Comme *conclure*.  
**Extraire.** — Comme *traire*.

**Faillir.** — N'est plus guère usité qu'à l'Infinitif, au Passé s. : *Je faillis* ; — au Fut. et au Cond. : *Je faillirai* ; — aux temps composés : *J'ai failli*, etc. — Quelques écrits anciens emploient encore *faut* à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. de l'Indic. pr. : *La mémoire me faut*. (J. Green.) — Quelques autres conjuguent *faillir* comme *finir* : *Celle qui a raison, celle qui ne faillit jamais*. (J. Giraudoux.)

**Faire.** — Ind. pr. : *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons* [f(ə)zɛ], *vous faites, ils font*. — Imparf. : *Je faisais* [f(ə)zɛ]. — Passé s. : *Je fis*. — Fut. : *je ferai*. — Impér. : *Fais, faisons* [f(ə)zɛ], *faites*. — Subj. pr. : *Que je fasse*. — Subj. imp. : *Que je fisse*. — Part. pr. : *Faisant* [f(ə)zɑ̃]. — Part. passé : *Fait*.  
**Falloir.** — Verbe impersonnel. Ind. pr. : *Il faut*. — Imparf. : *Il fallait*. — Passé s. : *Il fallut*. — Fut. : *Il faudra*. — Subj. pr. : *Qu'il faille*. — Subj. imp. : *Qu'il fallût*. — Part. pr. : (inutilité). — Part. passé : *Fallu* (sans fém. ni plur.).

**Féindre.** — Comme *craindre*.  
**Fendre.** — Comme *rendre*.  
**Férir** « frapper ». — N'est plus usité qu'à l'Infinitif dans l'expression *sans coup férir*, et au Part. passé : *Féru*, qui s'emploie comme adjectif au figuré : « épris (de) ».  
**Fleurir.** — § 316, b.  
**Fondre.** — Comme *rendre*.  
**Forfaire.** — N'est guère usité qu'à l'Infinitif et aux temps composés : *J'ai forfait à l'honneur*, etc.

**Frire.** — N'est guère usité qu'à l'Infinitif, au sing. de l'Ind. pr. : *Je fris, tu fris, il frit* ; — au Part. passé : *Frit* ; — et aux temps composés : *J'ai frit, j'avais frit*, etc. — Rarement au Fut. : *Je frirai* ; à l'Impér. sing. : *Fris*.

**Fuir.** — Ind. pr. : *Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuions, vous fuyez, ils fuient*. — Imparf. : *Je fuyais, nous fuions*. — Passé s. : *Je fus*. — Fut. : *Je fuirai*. — Impér. : *Fuis, fuions, fuyez*. — Subj. pr. : *Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuions, que vous fuyiez, qu'ils fuient*. — Subj. imp. (rare) : *Que je fusse*. — Part. pr. : *Fuyant*. — Part. passé : *Fuit*.

**Geindre.** — Comme *craindre*.  
**\*Gésir** « être couché ». — Ne s'emploie plus qu'à l'Ind. pr. : *Je gis, tu gis, il gît*

(*ci-gît*), *nous gisons, vous gisez, ils gisent* ; — à l'Imparf. : *Je gisais*, etc. ; — au Part. pr. : *Gisant*.

**Hair.** — Ind. pr. : *Je hais* [ɛ], *tu hais, il hait, nous haïssons* [Aisɛ], *vous haïssez, ils haïssent*. — Imparf. : *Je haïssais*. — Passé s. (rare) : *Je haïs, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent*. — Futur : *Je haïrai*. — Impér. : *Hais, haïssons, haïssez*. — Subj. pr. : *Que je haïsse*. — Subj. imp. (rare) : *Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït*. — Part. pr. : *Haïssant*. — Part. passé : *Haï*.

**Inclure.** — Comme *conclure*, sauf au Part. passé : *Inclus, incluse*.

**Induire.** — Comme *conduire*.

**Inscrire.** — Comme *écrire*.

**Instruire.** — Comme *conduire*.

**Interdire.** — Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *interdisez*.

**Intervenir.** — Comme *venir*.

**Introduire.** — Comme *conduire*.

**\*Issir** « sortir ». — Ne subsiste plus qu'au Part. passé : *Issu*, qui s'emploie seul ou avec *être* : *Un prince issu du sang des rois*. — *Elle est issue d'une famille suisse*.

**Joindre.** — Comme *craindre*.

**Lire.** — Ind. pr. : *Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent*. — Imparf. : *Je lisais*. — Passé s. : *Je lus*. — Fut. : *Je lirai*. — Impér. : *Lis, lisons, lisez*. — Subj. pr. : *Que je lise*. — Subj. imp. : *Que je lusse*. — Part. pr. : *Lisant*. — Part. passé : *Lu*.

**Luire** (rare en dehors de la 3<sup>e</sup> pers.). — Ind. pr. : *Je luis, tu luis, il luit, nous luisons, vous lueisez, ils luisent*. — Imparf. : *Je luisais*. — Passé s. (peu usité) : *Je luisis*. — Fut. : *Je luirai*. — Impér. : *Luis, luisons, lueisez*. — Subj. pr. : *Que je luisse*. — Subj. imp. (peu usité) : *Que je luisisse*. — Part. pr. : *Luisant*. — Part. passé : *Lui* (sans fém. ni plur.).

**Maintenir.** — Comme *tenir*.

**Maudire.** — Ind. pr. : *Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*. — Imparf. : *Je maudissais*. — Passé s. : *Je maudis*. — Fut. : *Je maudirai*. — Impér. : *Maudis, maudissons, maudissez*. — Subj. pr. : *Que je maudisse*. — Subj. imp. : *Que je maudisse*. — Part. pr. : *Maudissant*. — Part. passé : *Maudit*.

**Méconnaître**\*. — Comme *connaître*.

**Médire.** — Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *médisez*. — Le Part. passé *médit* n'a ni fém. ni plur.

**Mentir.** — Ind. pr. : *Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent*. — Imparf. : *Je mentais*. — Passé s. : *Je mentis*. — Fut. : *Je mentirai*. — Impér. : *Mens, mentons, mentez*. — Subj. pr. : *Que je mente*. — Subj. imp. : *Que je mentisse*. — Part. pr. : *Mentant*. — Part. passé : *Menti* (sans fém. ni plur.).

**Méprendre** (se). — Comme *prendre*. Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

**\*Messeoir.** — S'emploie, selon l'Académie, dans les mêmes temps que *seoir* « convenir ». En fait, n'est plus usité que dans la langue littéraire, à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. de l'Indic. pr. : *Il messied*.

**Mettre.** — Ind. pr. : *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent*. — Imparf. : *Je mettais*. — Passé s. : *Je mis*. — Fut. : *Je mettrai*. — Impér. : *Mets, mettons, mettez*. — Subj. pr. : *Que je mette*. — Subj. imp. : *Que je misse*. — Part. pr. : *Metant*. — Part. passé : *Mis*.

**Mordre.** — Comme *rendre*.

**Morfondre** (se). — Comme *rendre*. Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

**Moudre.** — Ind. pr. : *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent*. — Imparf. : *Je moulais*. — Passé s. : *Je moulus*. — Fut. : *Je moudrai*. — Impér. : *Mouds, moulons, moulez*. — Subj. pr. : *Que je moule*. — Subj. imp. : *Que je*

**mousser**. — Part. pr. : *Moulant*. — Part. passé : *Moulu*.

**Mourir**. — Ind. pr. : *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*. — Imparf. : *Je mourais*. — Passé s. : *Je mourus*. — Fut. : *Je mourrai*. — Impér. : *Meurs, mourons, mourez*. — Subj. pr. : *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent*. — Subj. imp. : *Que je mourusse*. — Part. pr. : *Mourant*. — Part. passé : *Mort*. — Aux temps comp., il se conjugue avec *être*.

**Mouvoir**. — Ind. pr. : *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. — Imparf. : *Je mouvais*. — Passé s. : *Je mus*. — Fut. : *Je mouvrai*. — Impér. : *meus, mouvons, mouvez*. — Subj. pr. : *Que je meuve*. — Subj. imp. : *Que je mussé*. — Part. pr. : *Mouvant*. — Part. passé : *Mû* (plur. : *mus* ; § 325, a), *mue* (plur. : *mues*).

**Naître**. — Ind. pr. : *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent*. — Imparf. : *Je naissais*. — Passé s. : *Je naquis*. — Fut. : *Je naîtrai*. — Impér. : *Nais, naissons, naissez*. — Subj. pr. : *Que je naisse*. — Subj. imp. : *Que je naquisse*. — Part. pr. : *Naissant*. — Part. passé : *Né*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**Nuire**. — Comme *conduire*, mais le Part. passé *nui* s'écrit sans *t* et n'a ni fém. ni plur.

**Obtenir**. — Comme *tenir*.

**Occire** « tuer ». — Ne s'emploie plus que par badinage, à l'Infinitif, au Part. passé : *Occis, occise*, et aux temps comp.

**Ocfrir**. — Comme *couvrir*.

**Oindre**. — Comme *craindre*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'Infinitif et au Part. passé : *Oint, ointe*. — Voir aussi le proverbe cité plus bas, à *poindre*.

**Omettre**. — Comme *mettre*.

**Ouir**. — N'est plus guère usité qu'à l'Infinitif et au Part. passé : *Oui*, surtout dans : (*J'ai*) *ouï dire*.

**Ouvrir**. — Comme *couvrir*.

**Paître**. — Ind. pr. : *Je pais, tu pais, il paît, nous paissions, vous paissez, ils paissent*. — Imparf. : *Je paissais*. — Passé s. : (manque). — Fut. : *Je paîtrai*. — Impér. : *Pais, paissions, paissez*. — Subj. pr. : *Que je paisse*. — Subj. imp. : (manque). — Part. pr. : *Paissant*. — Part. passé : (manque).

**Paraitre**. — Comme *connaître*.

**Parcourir**. — Comme *courir*.

**Parfaire**. — Comme *faire*.

**Partir**. — Comme *mentir*, mais son Part. passé *parti* a un fém. et un plur. — Aux temps composés, *partir* se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

*Partir*, au sens ancien de « partager », ne s'emploie plus que dans l'expression *avoir maille à partir avec qqn* (maille : « petite pièce de monnaie ») ; — et au Part. passé : *Parti*, en termes de blason ou dans la locution *mi-parti*.

**Parvenir**. — Comme *venir*.

**Peindre**. — Comme *craindre*.

**Pendre**. — Comme *rendre*.

**Percevoir**. — Comme *recevoir*.

**Perdre**. — Comme *rendre*.

**Permettre**. — Comme *mettre*.

**Plaindre**. — Comme *craindre*.

**Plaire**. — Ind. pr. : *Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent*. — Imparf. : *Je plaisais*. — Passé s. : *Je plus*. — Fut. : *Je plairai*. — Impér. : *Plais, plaisons, plaisez*. — Subj. pr. : *Que je plaise*. — Subj. imp. : *Que je plussé*. — Part. pr. : *Plaisant*. — Part. passé : *Plu* (sans fém. ni plur.).

**Pleuvir**. — Seulement usité aux 3<sup>es</sup> pers. (cf. § 298, a et Rem. 1). — Ind. pr. : *Il pleut, ils pleuvent*. — Imparf. : *Il pleuvait, ils pleuvaient*. — Passé s. : *Il plut, ils plu-*

*rent*. — Fut. : *Il pleuvra, ils pleuvront*. — Subj. pr. : *Qu'il pleuve, qu'ils pleuvent*. — Subj. imp. : *Qu'il plût, qu'ils plussent*. — Part. pr. : *Pleuvant*. — Part. passé : *Plu* (sans fém. ni plur.).

**Poindre**. — Se conjugue comme *craindre*.

— Dans le sens de « commencer à paraître », n'est guère usité qu'à l'Inf. et à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. de l'Ind. pr. et du Fut. : *Le jour point, poindra*. — Dans le sens de « piquer, faire souffrir », est usité dans la langue littéraire aussi à la 3<sup>e</sup> pers. de l'Ind. imp. et du Passé s. : *Il poignait, il poignit, et au Part. pr. : Poignant*. — Notez en outre le proverbe : *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra*. — \**Poigner* n'est pas admis.

**Pondre**. — Comme *rendre*.

**Pourfendre**. — Comme *rendre*.

**Poursuivre**. — Comme *suivre*.

**Pouvoir**. — Comme *voir*, sauf au Passé s. : *Je pourvus* ; — au Fut. : *Je pourvoirai* ; — au Condit. : *Je pourvoirais* ; — et au Subj. imp. : *Que je pourvusse*.

**Pouvoir**. — Ind. pr. : *Je peux* (ou *je puis*), *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. — Imparf. : *Je pouvais*. — Passé s. : *Je pus*. — Fut. : *Je pourrai*. — Impér. : (manque). — Subj. pr. : *Que je puisse*. — Subj. imp. : *Que je pussé*. — Part. pr. : *Pouvant*. — Part. passé : *Pu* (sans fém. ni plur.).

**Prédire**. — Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *prédisez*.

**Prendre**. — Ind. pr. : *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent*. — Imparf. : *Je prenais*. — Passé s. : *Je pris*. — Fut. : *Je prendrai*. — Impér. : *Prends, prenez, prenez*. — Subj. pr. : *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent*. — Subj. imp. : *Que je prisse*. — Part. pr. : *Prenant*. — Part. passé : *Pris*.

**Prescrire**. — Comme *écrire*.

**Pressentir**. — Comme *sentir*.

**Prétendre**. — Comme *rendre*.

**Prévaloir**. — Comme *valoir*, sauf au Subj. pr. : *Que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*. — Le Part. passé *prévalu* n'a ni fém. ni plur.

**Prévenir**. — Comme *tenir*.

**Prévoir**. — Comme *voir*, sauf au Fut. : *Je prévoirai* ; — et au Condit. : *Je prévoirais*.

**Produire**. — Comme *conduire*.

**Promettre**. — Comme *mettre*.

**Promouvoir**. — Comme *mouvoir*, mais le Part. passé *promu* s'écrit sans accent circonflexe. — Dans la langue ordinaire, le verbe est surtout usité à l'Infinitif, au Part. prés., au Part. passé et aux temps composés.

**Proscrire**. — Comme *écrire*.

**Provenir**. — Comme *venir*. Rare au Part. passé et aux temps composés.

**Quérir** (ou *querir*). — Ne s'emploie plus qu'à l'Infinitif, après *aller, venir, envoyer*.

Pour les verbes contenant le préfixe *re-* (*re-*, *ré-*), voir aux verbes simples. Nous n'avons retenu que certains cas particuliers.

**Rasseoir**. — Comme *asseoir*. — Remarque : *Du pain rassis*.

**Ravoir**. — N'est guère usité qu'à l'Infinitif. — Le Fut. et le Condit. : *Je raurai, je raurais*, appartenant à la langue familière.

**Recevoir**. — Ind. prés. : *Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent*. — Imparf. : *Je recevais*. — Passé s. : *Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent*. — Fut. : *Je recevrai*. — Impér. : *Reçois, recevez, recevez*. — Subj. prés. : *Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent*. — Subj. imp. : *Que je reçusse*.

que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent. — Part. prés.: *Recevant*. — Part. passé: *Reçu*.

**Reclure.** — N'est usité qu'à l'Infin. et au Part. passé: *Reclus, recluse*.

**Recroître\***. — Comme *accroître*. — Part. passé: *Recrû* (plur.: *recrus*), *recrue*\* (plur.: *recrues*\*), voir § 325, a. — Aux temps comp., prend *avoir* ou *être*: cf. § 308.

**Renâître\***. — Comme *naître*, mais il n'a pas de Part. passé et donc pas de temps composés.

**Rendre.** — Ind. prés.: *Je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent*. — Imparf.: *Je rendais*. — Passé s.: *Je rendis*. — Fut.: *Je rendrai*. — Impér.: *Rends, rendons, rendez*. — Subj. prés.: *Que je rende*. — Subj. imp.: *Que je rendisse*. — Part. pr.: *Rendant*. — Part. passé: *Rendu*.

**Rentraire.** — Comme *traire*.

**Repâître\***. — Comme *paître*, mais il a un Passé s.: *Je repus*; — un Subj. imp.: *Que je repusse*; — et un Part. passé: *Repu*.

**Répondre.** — Comme *rendre*.

**Repartir.** 1. « partir de nouveau ». — Comme *partir*. (Les temps composés prennent *être*.)

2. « répondre ». — Comme *partir*, mais les temps composés prennent *avoir*. — Ne pas confondre avec *répartir* (« partager »), qui se conjugue régulièrement sur *finir*.

**Repentir (se).** — Comme *sentir*. — Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

**Répondre.** — Comme *rendre*.

**Requérir.** — Comme *acquérir*.

**Résoudre.** — Ind. pr.: *Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent*. — Imparf.: *Je résolvais*. — Passé s.: *Je résolus*. — Fut.: *Je résoudrai*. — Impér.: *Résous, résolvons, résolvez*. — Subj. pr.: *Que je résolve*. — Subj. imp.: *Que je résolusse*. — Part. pr.: *Résolvant*. — Part. passé: *Résolu*.

**Ressentir.** — Comme *sentir*.

**R ressortir** « sortir d'un lieu où l'on vient d'entrer, former relief, résulter ». — Comme *sortir*. — Ne pas confondre avec *ressortir* (« être du ressort de »), qui se conjugue régulièrement sur *finir*: *Ces affaires ressortissent, ressortissaient à tel tribunal*.

**Restreindre.** — Comme *craindre*.

**Revêtir.** — Comme *vêtir*.

**Rire.** — Ind. pr.: *Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient*. — Imparf.: *Je riais, nous riions*. — Passé s.: *Je ris, nous rîmes, vous rîtes, ils rîrent*. — Fut.: *Je rirai*. — Impér.: *Ris, rions, riez*. — Subj. pr.: *Que je rie, que nous riions*. — Subj. imp.: *Que je risse*. — Part. pr.: *Riant*. — Part. passé: *Ri* (sans fém. ni plur.).

**Rompre.** — Ind. pr.: *Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent*. — Imparf.: *Je rompais*. — Passé s.: *Je rompis*. — Fut.: *Je romprai*. — Impér.: *Romps, rompons, rompez*. — Subj. pr.: *Que je rompe*. — Subj. imp.: *Que je rompisse*. — Part. pr.: *Rompant*. — Part. passé: *Rompu*.

**Saillir.** — Se conjugue le plus souvent comme *tressaillir*, mais il est moins usité. Certains grammairiens considèrent qu'il se conjugue comme *finir* quand il signifie « jaillir ».

**Satisfaire.** — Comme *faire*.

**Savoir.** — Ind. pr.: *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent*. — Imparf.: *Je savais*. — Passé s.: *Je sus*. — Fut.: *Je saurai*. — Impér.: *Sache, sachez*. — Subj. pr.: *Que je sache*. — Subj. imp.: *Que je susses*. — Part. pr.: *Sachant*. — Part. passé: *Su*.

**Secourir.** — Comme *courir*.

**Séduire.** — Comme *conduire*.

**Sentir.** — Comme *mentir*, mais son Part. passé *sent* a un fém. et un plur.

**\*Seoir.** 1. « convenir ». — N'est usité qu'au Part. pr. et aux 3<sup>es</sup> pers.; il n'a pas de temps composés. Ind. pr.: *Il sied, ils sièent* (rare). — Imparf.: *Il seyait, ils seyaient*. — Passé s.: (manque). — Fut.: *Il siéra, ils sièront*. — Condit.: *Il siérait, ils siéraient*. — Impér.: (manque). — Subj. pr. (rare): *Qu'il siée, qu'ils sièent*. — Subj. imp.: (manque). — Part. pr.: *Seyant* (*Séant* s'emploie comme adjectif: *Il n'est pas séant de faire cela*.)

2. « être situé, siéger ». — Ne s'emploie plus guère qu'au Part. pr.: *Séant*; — et au Part. passé: *Sis*. — Pas de temps comp.

**Servir.** — Ind. pr.: *Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent*. — Imparf.: *Je servais*. — Passé s.: *Je servis*. — Fut.: *Je servirai*. — Impér.: *Sers, servez*. — Subj. pr.: *Que je serve*. — Subj. imp.: *Que je servisse*. — Part. pr.: *Servant*. — Part. passé: *Servi*.

**Sortir.** — Comme *mentir*, mais son Part. passé *sorti* a un féminin et un plur. — Aux temps composés, *sortir*, transitif, se conjugue avec *avoir*: *J'ai sorti la voiture*. Dans le sens intransitif, il se conjugue avec *être*. — *Sortir*, terme de droit signifiant « produire », se conjugue comme *finir*, mais ne s'emploie qu'aux 3<sup>es</sup> pers., par ex., Ind. pr.: *La sentence sortit son effet, les sentences sortissent leur effet*, etc. — Aux temps composés, ce verbe se conjugue avec *avoir*.

**Souffrir.** — Comme *couvrir*.

**Soumettre.** — Comme *mettre*.

**Sourdre.** — N'est plus guère usité qu'à l'Infin. et aux 3<sup>es</sup> pers. de l'Ind. pr.: *Il sourd, ils sourdent*. — Les formes suivantes sont archaïques. Imparf.: *Il sourdait*. — Passé s.: *Il sourdit*. — Fut.: *Il sourdra*. — Condit.: *Il sourdrait*. — Subj. pr.: *Qu'il sourde*. — Subj. imp.: *Qu'il sourdît*. — Part. pr.: *Sourdant*.

**Sourire.** — Comme *rire*.

**Souscrire.** — Comme *écrire*.

**Soustraire.** — Comme *traire*.

**Soutenir.** — Comme *tenir*.

**Souvenir (se).** — Comme *tenir*. Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**Subvenir.** — Comme *tenir*.

**Suffire.** — Ind. pr.: *Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent*. — Imparf.: *je suffisais*. — Passé s.: *Je suffis*. — Fut.: *Je suffirai*. — Impér.: *Suffis, suffisons, suffisez*. — Subj. pr.: *Que je suffise*. — Subj. imp.: *Que je suffisse*. — Part. pr.: *Suffisant*. — Part. passé: *Suffi* (sans fém. ni plur.).

**Suivre.** — Ind. pr.: *Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent*. — Imparf.: *Je suivais*. — Passé s.: *Je suivis*. — Fut.: *Je suivrai*. — Impér.: *Suis, suivez*. — Subj. pr.: *Que je suive*. — Subj. imp.: *Que je suivisse*. — Part. pr.: *Suivant*. — Part. passé: *Suivi*.

**Surfaire.** — Comme *faire*.

**Surprendre.** — Comme *prendre*.

**Surseoir\***. — Ind. pr.: *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient*. — Imparf.: *Je sursoyais, nous sursoyions*. — Passé s.: *Je sursis*. — Fut.: *Je surseoirai*. — Impér.: *Sursois, sursoyons, sursoyez*. — Subj. pr.: *Que je sursoie, que nous sursoyions*. — Subj. imp.: *Que je sursisse*. — Part. pr.: *Sursoyant*. — Part. passé: *Sursis* (fém. inusité).

**Survénir.** — Comme *venir*.

**Survivre.** — Comme *vivre*.

**Suspendre.** — Comme *rendre*.

**Taire.** — Ind. pr.: *Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent*. — Imparf.: *Je taisais*. — Passé s.: *Je tus*. — Fut.: *Je tairai*. — Impér.: *Tais, taisons, taisez*. — Subj. pr.: *Que je taise*. — Subj. imp.: *Que je tusse*. — Part. pr.: *Taisant*. — Part. passé: *Tu*.

**Teindre.** — Comme *craindre*.

**Tendre.** — Comme *rendre*.

**Tenir.** — Ind. pr.: *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent*.

— Imparf. : *Je tenais*. — Passé s. : *Je tins, nous tîmes, vous tîntes, ils tinrent*. — Fut. : *Je tiendrai*. — Impér. : *Tiens, tenons, tenez*.  
 — Subj. pr. : *Que je tienne, que nous tenions*. — Subj. imp. : *Que je tinsse*. — Part. pr. : *Tenant*. — Part. passé : *Tenu*.  
 \***Tistre** « tisser ». — N'est usité qu'au Part. passé : *Tissu* et aux temps composés. Il ne s'emploie guère qu'au figuré : *C'est lui qui a tissé cette intrigue*.  
**Tondre**. — Comme *rendre*.  
**Tordre**. — Comme *rendre*.  
**Traduire**. — Comme *conduire*.  
**Traire**. — Ind. pr. : *Je traie, tu traies, il traie, nous trayons, vous trayez, ils traient*. — Imparf. : *Je trayais, nous trayions*. — Passé s. : (manque). — Fut. : *Je trairai*. — Impér. : *Traie, trayons, trayez*. — Subj. pr. : *Que je traie, que nous trayions*. — Subj. imp. : (manque). — Part. pr. : *Trayant*. — Part. passé : *Trait*.  
**Transcrire**. — Comme *écrire*.  
**Transmettre**. — Comme *mettre*.  
**Transparaître**\*. — Comme *connaître*.  
**Tressaillir**. — Comme *assaillir*.  
**Vaincre**. — Ind. pr. : *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent*. — Imparf. : *Je vainquais*. — Passé s. : *Je vainquis*. — Fut. : *Je vaincrai*. — Impér. : *Vaincs, vainquons, vainquez*. — Subj. pr. : *Que je vainque*. — Subj. imp. : *Que je vainquisse*. — Part. pr. : *Vainquant*. — Part. passé : *Vaincu*.  
**Valoir**. — Ind. pr. : *Je vauz, tu vauz, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent*. — Imparf. : *je valais*. — Passé s. : *Je valus*. — Fut. : *Je vaudrai*. — Impér. : *Vauz* (rare), *valons, valez*. — Subj. pr. : *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient*. — Subj. imp. : *Que je valusse*. — Part. pr. : *Valant* (ancienne forme dans un sous-vail-

lant). — Part. passé : *Valu* (cf. § 372, b).  
**Vendre**. — Comme *rendre*.  
**Venir**. — Comme *tenir*, mais aux temps composés il prend *être*.  
**Vêtir**. — Ind. pr. : *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent*. — Imparf. : *Je vêtais*. — Passé s. : *Je vêtis*. — Fut. : *Je vêtirai*. — Impér. : *Vêts, vêtons, vêtez*. — Subj. pr. : *Que je vête, que nous vêtions*. — Subj. imp. : *Que je vêtisse*. — Part. pr. : *Vêtant*. — Part. passé : *Vêtu*.  
**Vivre**. — Ind. pr. : *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent*. — Imparf. : *Je vivais*. — Passé s. : *Je vécus*. — Fut. : *Je vivrai*. — Impér. : *Vis, vivons, vivez*. — Subj. pr. : *Que je vive*. — Subj. imp. : *Que je vécusse*. — Part. pr. : *Vivant*. — Part. passé : *Vécu*.  
**Voir**. — Ind. pr. : *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient*. — Imparf. : *Je voyais, nous voyions*. — Passé s. : *Je vis*. — Fut. : *Je verrai*. — Impér. : *Vois, voyons, voyez*. — Subj. pr. : *Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient*. — Subj. imp. : *Que je visse*. — Part. pr. : *Voyant*. — Part. passé : *Vu*.  
**Vouloir**. — Ind. pr. : *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent*. — Imparf. : *Je voulais*. — Passé s. : *Je voulus*. — Fut. : *Je voudrai*. — Impér. : *Veuille, veuillez, veuillez*. [VeuX, voulons, voulez s'emploient pour exhorter à s'armer d'une ferme volonté. — On dit dans le sens « ne pas garder rancune » : *N'en veuille (veuil-lons, veuillez) pas à...*, mais souvent aussi : *N'en veux (voulons, voulez) pas à...*] — Subj. pr. : *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent*. — Subj. imp. : *Que je voulusse*. — Part. pr. : *Voulant*. — Part. passé :  *voulu*.

## C. EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

### 1. INDICATIF

L'**indicatif** est le mode des phrases déclaratives et des phrases interrogatives, ainsi que des phrases exclamatives.

Jean se **promène**, se **promènera**, se **promenait**.  
 Jean se **promènera-t-il** ?  
 Comme il **est** habile !

C'est le mode du fait. Cela apparaît aussi quand, pour le prédicat d'une proposition, il s'oppose au subjonctif.

Il est certain qu'elle **viendra**.  
 (Comp. : Il n'est pas certain qu'elle **vienne**.)

#### REMARQUE

L'indicatif a une richesse de temps que n'a aucun autre mode. On notera que les emplois particuliers de divers temps résultent surtout

- Soit d'une obligation spéciale de la langue, après *si* conditionnel : §§ 328, b, 3<sup>o</sup> ; 329, b, 4<sup>o</sup> ; 331, b, 2<sup>o</sup> ; 332, b, 2<sup>o</sup>.
- Soit de réalisations stylistiques par lesquelles on décale les relations temporelles objectives : par exemple, en élargissant le domaine du présent (§ 328, b, 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>) ou en rejetant les faits hors du présent pour les atténuer (§§ 329, b, 3<sup>o</sup> ; 332, b, 1<sup>o</sup> ; 335, b, 2<sup>o</sup>).

## Présent

### a) Valeur générale.

Le **présent** situe le fait dans un temps incluant le moment où l'on parle ; il convient à la fois pour les faits qui se passent au moment de la parole, pour les faits habituels et pour les faits intemporels (vérités générales).

Je vous **parle**.  
**Aimez-vous** les concombres ?  
 Même un chien méchant **aime** à remuer la queue.

### b) Emplois particuliers.

1<sup>o</sup> Certains faits du passé récent ou du futur proche peuvent être présentés comme faisant partie du présent. Le verbe est alors généralement accompagné d'un complément de temps.

Votre mère ? Je la **quitte** à l'instant.  
**J'arrive** dans deux minutes.

On peut mettre aussi au présent des faits futurs présentés comme une conséquence inévitable d'un autre fait, comme déjà réalisés en quelque sorte.

▮ *Un pas de plus, et tu es mort !*

2° Dans un récit, on peut employer le présent *historique*, qui donne l'impression que le fait, quoique passé, se produit au moment où l'on parle.

▮ *Nous marchions. Une fusillade éclate.*

3° Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le présent pour un fait futur (le verbe principal étant, lui, au futur).

▮ *Si vous partez demain, je vous suivrai.*

On ne peut dire : °*Si vous partirez demain...*

## Temps du passé

### 320 L'imparfait.

#### a) Valeur générale.

L'imparfait montre un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin du fait.

▮ *Le soir tombait quand j'arrivai (ou je suis arrivé) à la maison.*

#### b) Emplois particuliers.

1° Certains faits de peu antérieurs ou postérieurs à un fait passé sont présentés comme simultanés par rapport à ce dernier fait. Le verbe à l'imparfait est généralement accompagné d'un complément de temps (comp. § 328, b, 1°).

▮ *Nous sortions à peine qu'un orage éclata.*

▮ *Je repris courage : dans deux heures du renfort arrivait.*

On met aussi à l'imparfait un fait qui devait être la conséquence inévitable d'un autre fait passé (qui ne s'est pas produit).

▮ *Un pas de plus, je tombais dans le précipice (= je serais tombé).*

2° L'imparfait *narratif* ou *historique*, au contraire de la valeur fondamentale, marque un fait qui a eu lieu à un moment précis du passé (indiqué par un complément de temps).

▮ *Dès octobre 1933, il (Hitler) rompaît avec la Société des Nations.* (De Gaulle.)

On a dit que « l'imparfait, ici, sert à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, et l'immobilise en quelque sorte sous les yeux du lecteur ».

3° L'imparfait *d'atténuation* concerne un fait présent que l'on rejette en quelque sorte dans le passé, pour ne pas brusquer l'interlocuteur.

▮ *Je venais vous présenter ma note.*

4° L'imparfait s'emploie obligatoirement après le *si* conditionnel pour marquer un fait hypothétique présent ou futur (le verbe principal étant au conditionnel présent).

▮ *Si j'avais de l'argent (aujourd'hui, demain), je vous en donnerais.*

On ne peut dire : °*Si j'aurais de l'argent...*

## Le passé simple.

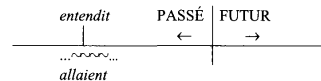
Le passé simple ne s'emploie que dans la langue écrite (sauf dans le midi de la France) ; dans l'usage oral, le passé composé le remplace. Le passé simple exprime un fait qui est complètement achevé à un moment déterminé du passé et qui est sans contact avec le présent.

▮ *Jules César fut assassiné aux ides de mars 44.*

La différence entre l'imparfait et le passé simple apparaît bien dans les phrases où ils sont présents ensemble.

▮ *François entendit les pas des voisins qui allaient à la messe.* (Simenon.)

*Entendit* représente un moment précis sur la ligne du temps, tandis qu'*allaient* représente un fait en train de se dérouler, et dont l'auteur n'envisage ni le début ni la fin :



Il ne faudrait pas croire que le fait exprimé par le passé simple est nécessairement dépourvu de durée, mais il s'agit d'une durée bien délimitée : *Il marcha trente jours, il marcha trente nuits.* (Hugo.)

L'imparfait convient à la *description*, et le passé simple au *récit*, à la succession des faits.

▮ *Soudain, la jument ralentit son allure (...); puis elle s'arrêta net (...). Autour des pieds de la bête, on entendait comme un clapotis d'eau. Un ruisseau coupait le chemin.* (Alain-Fournier.)

## Le passé composé.

#### a) Valeur générale.

Le passé composé exprime un fait passé par rapport au moment où l'on parle et considéré comme achevé.

Tantôt il s'oppose au passé simple, parce qu'il s'agit d'un fait en contact avec le présent, soit que le fait ait eu lieu dans une période

non encore entièrement écoulée, soit qu'il ait des résultats dans le présent.

|| *J'ai écrit à ma sœur ce matin.*

|| *Pour rédiger le travail que voici, j'ai lu beaucoup de livres.*

Tantôt il concurrence le passé simple (spécialement dans la langue parlée), pour un fait sans rapport avec le moment où l'on parle.

|| *Jules César est né en 101 avant Jésus-Christ.*

### b) Emplois particuliers.

1° Le passé composé peut indiquer un fait futur, mais présenté comme s'il était déjà accompli. Le verbe est généralement accompagné d'un complément de temps.

|| *J'ai fini dans dix minutes.* (= J'aurai fini.)

2° Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le passé composé pour exprimer un fait futur, antérieur à un autre fait futur exprimé par le verbe principal.

|| *Si dans deux heures la fièvre a monté, vous me rappellerez.*

On ne dira pas : °*Si ... la fièvre aura monté...*

## 332 Le plus-que-parfait.

### a) Valeur générale.

Le plus-que-parfait exprime un fait accompli qui a eu lieu avant un autre fait passé, quel que soit le délai écoulé entre les deux faits.

|| *Elle avait écrit sa lettre quand sa mère entra.*

### b) Emplois particuliers.

1° Le plus-que-parfait d'*atténuation* (comp. § 329, b, 3°) concerne un fait présent, que l'on feint en quelque sorte de rejeter dans le passé.

|| *J'étais venu vous présenter ma note.* (Comp. : Je viens... — ou : Je suis venu...)

2° Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le plus-que-parfait pour exprimer un fait irréel situé dans le passé, le verbe principal étant au conditionnel passé.

|| *Si vous m'aviez appelé, je serais venu.*

On ne dira pas : °*Si vous m'auriez appelé...*

## Le passé antérieur.

Le passé antérieur est propre à la langue écrite. Il exprime un fait accompli, soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps.

|| *Quand il eut écrit, il sortit.*

|| *On eut bientôt rejoint le fuyard.* (Bientôt fournit le repère.)

Le passé antérieur s'emploie généralement dans des propositions adverbiales de temps ; le verbe principal est souvent au passé simple (mais parfois à un autre temps du passé). Les deux faits se suivent immédiatement, sauf indication explicite.

|| *Longtemps après qu'il eut écrit, il sortit.*

Dans la langue parlée, le passé surcomposé (§ 334) remplace le passé antérieur.

N.B. — Ne pas confondre le passé antérieur avec le subjonctif plus-que-parfait.

|| *Quand j'eus écrit..., quand il eût écrit...* (passé antérieur).

|| *Avant que j'eusse écrit..., avant qu'il eût écrit...* (subj. plus-que-parfait).

## Les temps surcomposés du passé (surtout usités dans la langue parlée).

a) Le **passé surcomposé** s'emploie à la place du passé antérieur pour marquer un fait accompli. Le verbe principal est souvent au passé composé.

|| *Quand il m'a eu quitté, j'ai réfléchi.* (J. Green.)

b) Le **plus-que-parfait surcomposé** peut marquer un fait antérieur à un fait exprimé par un plus-que-parfait.

|| *Un instant après que Zanga avait eu rapporté chez elle le coffre de ses marchandises, un homme tout sanglant s'était élancé dans sa chambre.* (Stendhal.)

## Temps du futur

### Le futur simple.

#### a) Valeur générale.

Le futur simple marque un fait à venir par rapport au moment de la parole.

|| *Je vous paierai la semaine prochaine.*

### b) Emplois particuliers.

1° Le futur simple peut s'employer au lieu de l'impératif, ce qui est logique puisqu'au fond l'impératif concerne le futur, même si celui-ci peut être très proche.

▮ Vous **reviendrez** demain.

2° Le futur simple peut s'employer au lieu de l'indicatif présent, par politesse, pour atténuer.

▮ Je vous **demanderais** une bienveillante attention.

3° *Avoir* et *être* peuvent s'employer au futur simple pour exprimer un fait présent que l'on considère comme simplement probable, comme si on se plaçait au moment où l'opinion se trouvera vérifiée.

▮ Notre amie est absente ; elle **aura** encore sa migraine.

4° Dans les exposés historiques, on peut employer le futur simple pour énoncer un fait futur par rapport aux événements passés que l'on vient de raconter (notamment quand ceux-ci sont exprimés par le présent historique).

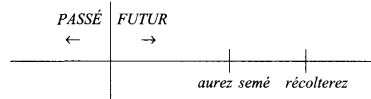
▮ ... Le roi fait de Richelieu le chef du conseil. Neurasthénique, Louis XIII **mourra** à quarante-deux ans, usé par l'entérite chronique.  
(Grand Larousse encycl., article Louis XIII.)

### 336 Le futur antérieur.

#### a) Valeur générale.

Le futur antérieur exprime un fait futur considéré comme accompli, soit par rapport à un autre fait futur, soit par rapport à un repère appartenant au futur et explicité par un complément de temps.

▮ Vous récolterez ce que vous  **aurez semé**.  
Le bateau **aura disparu** dans une heure.



#### b) Emploi particulier.

Le futur antérieur peut exprimer un fait passé que l'on transporte en quelque sorte dans le futur, soit pour marquer une supposition, soit pour atténuer ou pour marquer d'autres nuances affectives.

▮ **J'aurai laissé** mes lunettes au salon ; va me les chercher. (= J'ai sans doute...)   
Vous vous **serez trompés**. Ainsi, **j'aurai travaillé** en vain !

### Le conditionnel<sup>2</sup> présent.

#### a) Valeurs générales.

1° Le conditionnel présent marque un fait futur par rapport à un moment passé.

▮ Il déclara qu'il **partirait** le lendemain.

C'est la transposition, dans le style indirect, du futur simple du style direct : *Il déclara* : « Je **partirai** demain. »

2° Le conditionnel présent marque un fait conjectural ou imaginaire, dans le futur ou parfois dans le présent. Le conditionnel est notamment employé dans un verbe principal accompagné d'une proposition conditionnelle.

▮ *S'il le fallait, nous nous **défendrions**.*  
*Une expédition **partirait** bientôt pour le pôle sud.*  
*Si j'étais Dieu, **j'aurais** pitié du cœur des hommes.* (Maeterlinck.)  
*Jouons au cheval : tu **serais** le cheval.*

#### b) Emplois particuliers.

1° Pour atténuer une volonté, un désir, un conseil.

▮ Je **désirerais** vous parler. **Voudriez-vous** me prêter ce livre ?  
Vous **devriez** travailler un peu plus.

2° La langue écrite emploie *savoir* au conditionnel avec le sens de *pouvoir* au présent. Cela se fait normalement dans des phrases négatives, avec la négation simple *ne* (sans *pas*) [§ 388, b, Rem.].

▮ *Prétendra que cet ouvrage est immortel, je ne **saurais**.* (M. Clavel.)

### Le conditionnel passé.

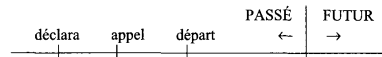
Le conditionnel passé exprime dans le passé les mêmes valeurs que le conditionnel présent exprime dans le présent ou le futur.

2. Le conditionnel a longtemps été considéré comme un mode. Les linguistes s'accordent aujourd'hui pour le ranger parmi les temps de l'indicatif, comme un futur particulier, futur dans le passé ou futur hypothétique (postérieur ou consécutif au fait exprimé, par exemple, dans une proposition de condition).

On observera que, malgré son nom, le conditionnel (comme d'ailleurs le futur) est exclu des propositions de condition introduites par *si* : cf. §§ 329, b, 4° ; 332, b, 2°.

**a)** Tantôt il marque un fait qui est à la fois futur par rapport à un moment du passé mais antérieur à un autre moment de passé.

Il déclara qu'il partirait quand on l'aurait appelé.



Hier, à l'aube, je savais qu'à dix heures le bateau aurait sombré.

C'est la transposition, dans le style indirect, du futur antérieur du style direct : // déclara : « Je partirai quand on m'aura appelé. »

**b)** Tantôt il marque un fait imaginaire (et donc irréel) ou conjectural concernant le passé.

Si j'avais été prévoyant, cela ne serait pas arrivé [ensuite].  
Un accident aurait eu lieu hier soir.

#### REMARQUE

La langue littéraire emploie le plus-que-parfait du subjonctif là où l'usage ordinaire se sert du conditionnel passé.

J'eusse aimé vivre auprès d'une jeune géante. (Baudelaire.)

### 339 Les formes surcomposées du futur (surtout usitées dans la langue parlée).

**a)** Le futur antérieur surcomposé souligne l'achèvement d'un fait par rapport à un moment du futur.

Elle aura eu vite fait cela.

**b)** Le conditionnel surcomposé ajoute à la valeur propre du conditionnel passé une insistance sur l'idée d'accomplissement.

Sans lui, j'aurais eu diné de meilleure heure. (Acad.)  
Elle n'aurait pas été plutôt arrivée qu'elle s'en serait aperçue. (Proust.)

## 2. IMPÉRATIF

### 340 Valeurs de l'impératif.

**a)** Valeur générale.

L'impératif est le mode des phrases impératives (ou injonctives) et des phrases optatives. Il ne s'emploie qu'à la deuxième personne du singulier, à la première et à la deuxième personne du pluriel.

Sors. Sortons. Sortez. Dormez bien.

Pour les autres personnes, on emploie le subjonctif : § 343, a. — Le locuteur peut aussi s'adresser un impératif à lui-même : cf. § 143, a.

### b) Emploi particulier.

L'impératif peut exprimer un ordre fictif, qui équivaut à une supposition ou à une concession. La phrase impérative est alors coordonnée (avec ou sans conjonction) à une phrase déclarative qui suit.

Faites du bien à un ingrat, vous perdez votre peine.  
Restez si vous voulez, moi, je m'en vais.

### Temps de l'impératif.

**a)** On emploie d'ordinaire le présent, qui concerne le futur ou le présent (c'est-à-dire un futur immédiat).

Partez la semaine prochaine. Partez tout de suite.

**b)** Le passé est d'un emploi restreint. Il concerne un fait qui devra être accompli à tel moment du futur (par rapport auquel il sera passé). Ce moment du futur est exprimé par un complément de temps (proposition, syntagme nominal, adverbe).

Aie terminé ce travail quand je reviendrai (ou : ... avant midi).

## 3. SUBJONCTIF

### Valeur fondamentale.

Le subjonctif indique que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

Il se trouve le plus souvent dans des propositions compléments (parfois sujets ou attributs). Mais il s'emploie aussi comme prédicat de phrase (ou comme noyau de ce prédicat).

### Le subjonctif comme prédicat de phrase.

**a)** Il se trouve dans les phrases impératives (ou injonctives) et dans les phrases optatives, lorsque l'impératif n'est pas disponible, c'est-à-dire à la troisième personne.

Qu'il entre ! Qu'ils entrent !  
Que Dieu vous entende ! Qu'ils reposent en paix !

**b)** En coordination avec une phrase déclarative qui suit, le subjonctif — comme l'impératif (§ 340, b), mais surtout à des personnes où l'impératif n'est pas disponible — s'emploie pour exprimer une supposition ou une concession.

Que je vive, et je ferai d'autres ouvrages sur mon travail et mes combats. (G. Duhamel.)  
Qu'elle ait agi sans mauvaise intention, elle n'en mérite pas moins son amende.



**c)** Dans des phrases exclamatives, le subjonctif s'emploie pour exprimer une hypothèse qu'on envisage avec réprobation.

|| *Moi, que je vende cette voiture ! jamais !*

**d)** Dans la langue soignée, le subjonctif s'emploie au lieu du conditionnel.

1° Subjonctif plus-que-parfait au lieu du conditionnel passé : *Il eût été plus normal qu'elle soit tombée sans* [son gilet]. (Robbe-Grillet). — Cf. § 345, Rem. 1.

2° Subjonctif imparfait au lieu du conditionnel présent, dans une sous-phrasé équivalant à une proposition commençant par *même si* : *Je n'accepterais pas, fût-ce pour un empire* (Robert méthodique). — En dehors des formules *fût-ce, ne fût-ce que*, cette construction est très littéraire.

#### REMARQUES

1. Le verbe *savoir* s'emploie au subjonctif présent, surtout à la première personne, pour exprimer une affirmation atténuée (langue littéraire).

|| *Je ne sache pas que ce travail ait paru.* (F. Brunot)

Cet emploi se trouve aussi dans une phrase (ou sous-phrasé) incidente introduite par *que*.

|| *Mallarmé, que je sache, n'était pas mallarméen.* (Cocteau.)

2. Le subjonctif comme prédicat de phrase est généralement introduit par *que*. On a cependant conservé un certain nombre de traces de l'usage ancien, où ce *que* manquait.

|| *Puissiez-vous réussir ! Puisse-t-elle réussir ! Dieu vous garde !  
Advienne que pourra ! Plût au ciel que... Ainsi soit-il.  
Vogue la galère ! etc.*

La valeur verbale de certains subjonctifs sans *que* a pu disparaître ; ils sont devenus des mots-phrases (§ 411) : *Soit !* — ou des introducteurs (§ 409, b) : *Soit un triangle rectangle.* — *Vive les vacances !*

### 344 Le subjonctif comme prédicat de proposition complément, sujet, etc.

Il a paru utile de regrouper ici les cas dispersés dans la quatrième partie.

**a)** Dans les propositions relatives, dans certains cas : cf. § 419, b.

**b)** Dans les propositions conjonctives.

1° Propositions conjonctives essentielles, dans certains cas : § 424.

2° Propositions corrélatives, dans certains cas : § 426, b.

3° Propositions adverbiales.

• Marquant le temps et introduites par *avant que, en attendant que, jusqu'à ce que* : § 430, b.

• Marquant le but : § 437 ; voir aussi § 433, a.

• Marquant la concession : § 440.

• Marquant la condition ou la supposition et introduites par une locution conjonctive composée à l'aide de *que* : § 443 ; voir aussi § 442, Rem. 2.

• Après *sans que* : § 433, d.

## Emploi des temps du subjonctif

### La langue parlée.

Dans la langue parlée, et même dans la langue écrite ordinaire, le subjonctif a trois temps : le présent, le passé et le passé surcomposé.

#### a) Le présent.

1° Si le subjonctif est prédicat de phrase, le présent s'emploie quand il s'agit du présent ou du futur.

|| *Qu'il sorte !*

2° Si le subjonctif fait partie d'une proposition, le présent s'emploie pour exprimer un fait simultané ou postérieur par rapport au verbe principal (présent, futur ou passé).

|| *Je veux qu'elle vienne. Je voulais qu'elle vienne.*

#### b) Le passé.

1° Si le subjonctif est prédicat de phrase, le passé s'emploie quand il s'agit d'un fait passé par rapport au moment de la parole ou par rapport à un autre fait (qui peut être futur).

|| *Moi ! que j'aie fait cela !  
Qu'il soit parti quand je rentrerai !*

2° Si le subjonctif fait partie d'une proposition, le passé s'emploie pour exprimer un fait antérieur par rapport au verbe principal (présent, futur ou passé), ou par rapport à un autre fait.

|| *Je doute qu'il ait écrit hier, ... qu'il ait écrit quand je partirai.  
Je doutais qu'il ait écrit la veille.*

#### c) Le passé surcomposé.

Il s'emploie lorsqu'on veut insister sur l'idée d'achèvement.

|| *Je suis parti avant qu'elle ait eu fini de manger.*

## La langue écrite.

Dans la langue écrite, et surtout dans la langue littéraire, le subjonctif a quatre temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Leur usage dans les propositions est régi par ce qu'on appelle la **concordance des temps**.

**a)** Lorsque *le verbe principal est au présent ou au futur*, on suit les règles données au § 345 : on met le **présent** quand le subjonctif exprime un fait qui est **simultané** ou **postérieur** par rapport au verbe principal ; on met le **passé** quand il s'agit d'un fait antérieur.

**b)** C'est quand *le verbe principal est au passé* qu'il y a un usage propre à la langue écrite.

**1°** Elle emploie l'**imparfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est **simultané** ou **postérieur** par rapport au verbe principal.

*Je tâchais tant bien que mal de les identifier sans qu'ils s'en aperçussent.* (Céline.)  
*Le hasard voulut que, ce dimanche-là, un petit poisson s'accrochât au bout de sa ligne.* (Simenon.)

*Il était rare que des mendiants vinsent quémander à domicile.* (D. Decoin.)

**2°** La langue écrite soignée emploie le **plus-que-parfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est **antérieur** par rapport au verbe principal ou par rapport à un autre fait.

*Elle attendait que je fusse couché pour venir me border.* (J. Green.)  
*Mathias (...) la perdit de vue avant qu'elle ne fût arrivée en bas.* (Robbe-Grillet.)

### REMARQUES

1. La langue littéraire emploie aussi le plus-que-parfait du subjonctif avec la valeur du conditionnel passé (cf. § 343, d).

*Je fusse tombée s'il ne m'eût tenue.* (Chr. Rochefort.)

Comme on le constate par cet exemple, il apparaît aussi dans la proposition de condition introduite par *si*, là où la langue ordinaire mettrait l'indicatif plus-que-parfait.

Après un présent comme verbe principal, on trouve le subjonctif imparfait (ou plus-que-parfait) pour exprimer un fait simplement possible ou soumis à une condition. L'imparfait est l'équivalent du conditionnel (parfois possible et parfois interdit).

*En est-il un seul parmi vous qui consentît ?* (Acad.) [= ... qui consentirait.]  
*On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât des maux incalculables.* (Litré.)  
[Le conditionnel entraînerait serait anormal après craindre.]

Pour un autre emploi du subjonctif imparfait au lieu du conditionnel présent, § 343, d.

2. Après un **passé** comme verbe principal, quand le verbe de la proposition est au subjonctif, il se met au **présent** si la proposition exprime un fait présent ou futur par

3. *Avant que* est souvent suivi d'un temps marquant le passé par rapport au verbe principal (alors que logiquement il exprime un fait postérieur). Le locuteur réagit comme s'il considérait que le sens est : « ... au moment où elle n'était pas arrivée en bas ». Comparez avec *le ne* explétif (§ 391, g).

rapport au moment où l'on est, ou encore si elle exprime un fait vrai dans tous les temps.

*Elle m'a rendu trop de services pour que je la renvoie en ce moment, ...pour que je la renvoie demain.*

*Qui a jamais douté que deux et deux ne fassent quatre ?*

3. Après un **conditionnel présent** comme verbe principal, quand le verbe de la proposition doit être au subjonctif, il se met au **présent** ou à l'**imparfait**.

*Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint.* (Litré.)

4. Si l'on observe l'usage d'aujourd'hui, on doit rejeter comme inexactes deux opinions opposées : l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont morts ; — leur emploi est obligatoire selon les règles données dans le b) ci-dessus.

Beaucoup d'écrivains vivants restent fidèles aux deux temps, qui sont comme une marque de la langue littéraire.

Mais, d'autre part, ils ne respectent pas systématiquement les règles de la concordance.

*Il ne fallait pas que mes sœurs entendent.* (J. Green.)

*Scynos devinait que cette foule applaudirait le verdict, quel qu'il soit.* (D. Decoin.)

*Avant qu'elle ne se soit entièrement vidée, l'éclat en fut obscurci.* (Robbe-Grillet.)

Dans les écrits non littéraires, dans un rapport par exemple, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont rares, sauf peut-être certaines formes, comme l'imparfait d'*avoir* et d'*être* ou la troisième personne du singulier des autres verbes.

## 4. INFINITIF

L'**infinitif** est un mode qui ne porte ni l'indication de nombre, ni celle de personne. Il s'emploie parfois comme prédicat (§ 348), mais le plus souvent il remplit les mêmes fonctions que le nom (§ 349).

Nous ne considérons pas ici le cas où l'infinitif est nominalisé par la présence de déterminants : *Un parler étrange*. Cf. § 81.

### REMARQUE

On notera que l'infinitif est souvent précédé par *de*, introducteur (§ 409, a) plutôt que préposition : infinitif de narration (§ 348, a), infinitif sujet ou sujet réel, infinitif objet direct (§ 349).

### L'infinitif comme prédicat.

**a) Comme prédicat de phrase.**

**1°** Infinitif d'interrogation : *Que faire ? — Où aller ?*

**2°** Infinitif exclamatif : *Moi, tendre la main !*

3° Infinitif de narration : *Et Jalibert de répliquer* (= répliqua) par un *vulgaire* : « *Sans blague ?* » (Simenon.)

Dans ce tour littéraire, la phrase est généralement coordonnée par *et*, et l'infinitif est précédé par l'introducteur *de*.

4° Infinitif impératif : *Bien faire et laisser dire*.

### b) Comme prédicat de proposition.

1° Dans l'interrogation indirecte.

▮ *Elle ne savait que faire.*

2° Dans la relative, où il implique l'idée de *devoir* ou de *pouvoir*.

▮ *Je cherche un endroit où me reposer.*

3° Dans la proposition infinitive, avec un sujet exprimé.

• Après des verbes concernant des perceptions des sens (*écouter, entendre, regarder, voir, sentir...*).

▮ *J'entends les oiseaux chanter.*

• Après *faire* ou *laisser*.

▮ *Laissez faire votre camarade.*

• Après l'introducteur *voici*, surtout avec l'infinitif *venir* (tour littéraire).

▮ *Voici venir le printemps.*

• Parfois, dans la langue écrite, après les verbes *dire, croire, savoir...*, mais surtout quand le sujet est le pronom relatif *que*.

▮ *Je ramenai la conversation sur des sujets que je savais intéresser.* (B. Constant.)

Avec un autre sujet : *Tant il jugeait cette récréation lui devoir être profitable.* (Flaubert.)

### REMARQUES

1. Le syntagme nominal sujet d'une proposition infinitive peut suivre ou précéder l'infinitif après un verbe de perception (ou après *laisser*) : *J'entends les oiseaux chanter* ou *J'entends chanter les oiseaux*. — Mais : *Je fais lire Bob*.

Lorsque l'infinitif a un objet direct, le sujet ne peut suivre l'infinitif sans être précédé d'une des prépositions *à* ou *par*.

▮ *Je ferai bâtir ma maison à ou par cet architecte.* (Litré.)

▮ *J'ai vu planter des choux par ce jardinier* (parfois : à ce jardinier).

2. Lorsque le sujet d'une proposition infinitive est un pronom personnel ou un pronom relatif, ces pronoms se mettent à la forme complément (*me, te, se, le, la, les ; que*).

▮ *Je le laisse faire. L'enfant qu'on laisse dormir.*

Lorsque l'infinitif a un objet direct, on donne généralement au pronom la forme de l'objet indirect, quand le verbe principal est *faire*.

▮ *La romance que je lui ai fait chanter.*

▮ *L'enfant à qui* (ou : *par qui*) *j'ai fait chanter ce refrain.*

Cela se trouve aussi, mais de façon non obligatoire, après d'autres verbes : *Il n'était plus possible de lui laisser tout ignorer.* (J. Romains.) [On dit aussi : ... *de le laisser tout ignorer.*]

### L'infinitif dans les fonctions du nom.

a) Sujet et sujet réel.

▮ *Réussir n'est pas facile.*

▮ *D'être réputé habile, ambitieux (...), n'était pas pour l'offenser.* (Bernanos.)

▮ *Il faut réfléchir. Il importe de réfléchir.*

b) Attribut.

▮ *Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer.* (Lamartine.)

c) Complément du verbe.

- Complément d'objet direct : *Elle veut partir.* — *Elle craint de parler.*
- Complément d'objet indirect : *Elle renonce à parler.*
- Complément adverbial : *Il sème pour récolter.*

d) Complément du nom ou de l'adjectif.

▮ *La peur de vivre. Elle est prête à partir.*

### Les temps de l'infinitif.

Le *présent* s'emploie pour un fait présent ou futur par rapport au moment de la parole ou par rapport à un autre fait. Le *passé*, pour un fait passé, ou antérieur à un autre fait. Le *passé surcomposé* insiste sur l'idée d'accomplissement.

▮ *Elle doit prendre du repos.*

▮ *Il croit avoir obtenu un bon résultat.*

▮ *Après avoir hésité, elle a choisi une voiture bleue.*

▮ *Le plombier est parti sans avoir eu fini son travail.*

## 5. PARTICIPE

Le *participe* peut être, soit épithète, souvent détachée, soit attribut, notamment dans une proposition absolue (§ 93, c). Pour ce dernier cas, on parle souvent de *proposition participative*.

▮ *Un argument entraînant la conviction a été avancé.*

▮ *Conjugué avec être, le participe passé s'accorde avec le sujet.*

▮ *Le lièvre semblait aveuglé par la lumière.*

▮ *La patience aidant, vous réussirez. Le chat parti, les souris dansent.*

En outre, le participe passé fait partie des formes verbales composées : § 354, a.

Parce qu'il a les fonctions de l'adjectif, le participe devient facilement un adjectif pur et simple (qu'on appelle souvent *adjectif verbal*) : *Un garçon épatant, une fleur parfumée.* — Sur les différences entre le participe présent et l'adjectif, voir § 352.

Les participes peuvent aussi devenir des noms (§ 81) : *Un mourant, un blessé.*

#### REMARQUE

La clarté demande que le participe construit comme épithète détachée se rapporte au sujet de la phrase : *°Reconnaissant mon erreur, elle m'a pardonné* (= Comme je reconnaissais...). — Cf. § 120, Rem. 2.

### 352 Le participe présent.

Le participe présent diffère de l'adjectif qui y correspond (ainsi que du nom éventuel).

#### a) Par le fait qu'il est invariable.

▮ *Les coteaux environnant la ville.*  
(Mais : *Les coteaux environnants. Une histoire émouvante.*)

Outre les cas signalés au § 353, a, 6°, on notera que le participe présent est encore variable dans ces locutions nominales juridiques : *les ayants cause, les ayants droit.*

#### b) Par l'orthographe dans certains cas.

ADJECTIF	PART. PRÉS.	ADJECTIF	PART. PRÉS.
1° -ent	-ant	2° -cant (cf. § 31, b, Rem.)	-quant
adhérent	adhérant	communicant	communiquant
affluent	affluant	convaincant	convainquant
coïncident	coïncidant	provocant	provoquant
confluent	confluant	suffocant	suffoquant
convergent	convergeant	vacant	vaquant
déferent	déférant		
détergent	détergeant		
différent	différant		
divergent	divergeant		
émergent	émergeant	3° -gant (cf. § 32, b, Rem.)	-quant
équivalent	équivalant	délégant	déléquant
excellent	excellant	extravagant	extravaguant
expédient	expédiant	intrigant	intriguant
influent	influant	fatigant	fatiguant
négligent	négligeant	navigant	naviguant
précédent	précédant	zigzagant	zigzaguant
sonnolent	sonnant		
violent	violant		

Pour distinguer le participe présent de l'adjectif correspondant, on notera d'une façon générale que le participe présent exprime souvent une *action* qui progresse, nettement délimitée dans la durée, simplement passagère ; — que l'adjectif verbal exprime un *état*, sans délimitation de la durée, et indique, en général, une qualité plus ou moins permanente.

On peut aussi tenir compte des faits suivants.

#### a) La forme en -ant est participe présent

1° Quand elle a un objet direct.

▮ *Les forêts bordant le fleuve.*

2° Quand elle est précédée de la négation *ne*.

▮ *Ils restaient interdits, ne protestant que pour la forme.*

3° Ordinairement quand elle est suivie d'un adverbe qui la modifie.

▮ *Ce sont des enfants très désagréables, pleurant et gémissant toujours.*

4° Quand elle appartient à un verbe pronominal.

▮ *J'ai entendu une femme se lamentant.*

5° Quand elle est précédée de la préposition *en* (c'est alors le *gérondif* : § 356).

▮ *Il est sorti en reculant.*

À ne pas confondre avec le tour où *en* « à la manière de » est suivi d'un nom : *Ils agissent en conquérants.*

6° Dans la proposition absolue (§ 93, c).

▮ *La nature aidant, nous le guérirons.*

Exceptions : *Moi vivant, cela n'arrivera pas.* — *Toutes affaires cessantes.*

#### b) La forme en -ant est adjectif

1° Quand elle est attribut.

▮ *La forêt était riante.*

2° Ordinairement quand elle est précédée d'un adverbe (autre que *ne*) [cf. § 384, a].

▮ *Des couleurs fort approchantes. Des difficultés toujours renaissantes.*

#### Le participe passé.

a) Tantôt le participe passé fait partie d'une forme verbale, soit dans les temps composés ou surcomposés, soit dans le passif.

▮ *J'ai compris. Elle sont parties. Quand j'ai eu fini mon travail. Le coupable sera puni.*

**b)** Tantôt le participe passé s'emploie seul, soit comme épithète, éventuellement détachée, soit comme attribut, notamment dans une proposition absolue (§ 93, c).

Les sommes **perçues** en trop seront remboursées.

**Parti** à huit heures de Lausanne, je suis arrivé chez moi avant midi.

Elle semblait **émue**. Son travail **terminé**, elle est sortie.

Dans cet emploi, le participe équivaut à une forme construite avec l'auxiliaire *être*, éventuellement composé, — soit qu'il s'agisse d'un passif : *Les sommes ayant été perçues...* (§ 355). *Son travail étant terminé...* ; — soit qu'il s'agisse d'un verbe qui se conjugue avec *être* (§ 307, b) : *Étant parti...*

#### REMARQUES

1. Certains participes devenus adjectifs ont un sens actif : *Un homme dissimulé* (= qui dissimule), *un homme réfléchi* (= qui réfléchit).
2. Le participe *dit* soudé à l'article définit rappelle des êtres ou des choses dont on a parlé. Cet emploi appartient surtout à l'usage administratif et juridique : *Ledit plaignant. Ladite maison.* — Avec contraction de l'article : *Audit lieu. Les habitants dites villes.*
3. Sur l'accord du participe passé, cf. §§ 369 et suivants.

**355** Le **participe passé composé** s'emploie pour marquer l'antériorité par rapport à un autre fait.

**Ayant obtenu** un congé, je suis parti pour la Suisse.

Le **participe surcomposé** insiste sur l'idée d'accomplissement.

**Ayant eu fini** à temps, elle a pu avoir son train ordinaire.

## 6. GÉRONDIF

**356** Le **gérondif**, qui a la même forme que le participe présent (et qui est aussi invariable), est généralement construit avec la préposition *en*. On considère qu'il a le rôle d'un complément adverbial.

**En prenant** ce chemin, vous gagnerez dix minutes.

À noter le tour avec *aller* suivi de la forme en *-ant*, précédée ou non de *en*. Ce tour sert à souligner la continuité, la progression de l'action : *L'inquiétude va croissant.* (Acad.). — *Un mal qui va en augmentant.* (Acad.).

#### REMARQUES

1. Le **gérondif passé**, qui marque l'antériorité, est peu courant.

**En ayant terminé** pour six heures, vous aurez une heure de repos.

2. Il est souhaitable pour la clarté que le gérondif se rapporte au sujet de la phrase :

«**En attendant** de vos nouvelles, veuillez agréer... (Dites : ...je vous prie d'agréer...). Cf. § 120, Rem. 2.

Cependant quelques proverbes n'obéissent pas à cette règle : *La fortune vient en dormant. L'appétit vient en mangeant.*

## D. ACCORD DU VERBE

**N.B.** — Il s'agit de l'accord du verbe à un mode personnel (§ 291, a) : — soit du verbe à un temps simple, — soit de l'auxiliaire dans les temps composés et au passif, — soit du premier auxiliaire dans les temps surcomposés et dans les temps composés du passif. L'infinitif ignore la variation en nombre et en personne ; de même le participe présent et le gérondif. — L'accord du participe passé a ses règles propres (§§ 369 et suivants) ; il peut donc y avoir divergence quant au nombre entre le participe passé et l'auxiliaire : *Ils ont regardé. Vous serez reçu par le ministre.*

## 1. CAS D'UN SEUL SUJET

### Règle générale.

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

**Je dors. Tu dors. Le chien dort.**  
**Nous dormons. Vous dormez. Les chiens dorment.**

Lorsqu'il n'y a pas de sujet, ce qui est le cas à l'impératif, le verbe s'accorde avec le sujet implicite, celui qui résulte de la situation.

**Dors. Dormons. Dormez.**

### Nom collectif sujet.

Le verbe qui a pour sujet un collectif suivi de son complément s'accorde avec celui des deux mots qui frappe le plus l'esprit.

**a)** Avec le collectif si l'on considère *en tant qu'ensemble* les êtres ou les objets dont il s'agit (le collectif est plus important que le complément).

**Une foule de malades accourait.** (Maupassant.)  
**Si la majorité des Français aimait ou simplement respectait encore sa langue...** (Étiemble.)

**b)** Avec le complément si l'on considère *en détail* (dans leur *pluralité*) les êtres ou les objets dont il s'agit, le complément étant plus important que le collectif (comp. § 359, a).

Une foule de gens **d**iront qu'il n'en est rien. (Acad.)  
Un troupeau de cerfs nous **c**roisent. (A. Camus.)

C'est l'usage ordinaire quand le sujet contient un nom numéral (*millier, million, milliard, douzaine, centaine*, etc.) : *Un millier de personnes sont mortes aujourd'hui.* (Ionesco.) — Même quand le complément n'est pas exprimé : *Une douzaine dansaient.* (B. Vian.)

### 359 Le sujet contient un déterminant indéfini occasionnel ou est un pronom indéfini occasionnel.

**a)** Lorsque le sujet est un nom accompagné d'un déterminant indéfini occasionnel (§ 239, b), le verbe s'accorde avec le nom.

Beaucoup de travail **e**st encore nécessaire.  
Beaucoup de travaux **s**ont encore nécessaires.  
La plupart des gens ne **f**ont réflexion sur rien. (Acad.)  
Quantité de gens s'y **s**ont trompés.

#### REMARQUES

1. Après **le peu de** suivi d'un nom, le verbe s'accorde avec *le peu* quand ce mot domine dans la pensée (il marque souvent alors l'insuffisance).

Le peu de qualités dont il a fait preuve **l'a** fait éconduire. (Acad.)

Si *le peu* n'attire pas particulièrement l'attention, c'est le nom qui commande l'accord (la suppression de *peu* ne changerait pas vraiment le sens ; *le peu* marque simplement la petite quantité).

Le peu de services qu'il a rendus **o**nt paru mériter une récompense. (Acad.)

2. Notons que le verbe se met au pluriel quand le nom est accompagné de *moins de deux* et au singulier quand le nom est accompagné de *plus d'un*.

Moins de deux ans **s**ont passés depuis.  
Plus d'un observateur **l'a** constaté.

**b)** Lorsque le sujet est *la plupart, bon nombre* ou un adverbe de quantité servant de pronom indéfini autre que neutre (cf. § 285, b), le verbe se met au pluriel.

La plupart le **s**avent. Bon nombre **é**taient artistes. (Musset.)  
Beaucoup le **d**isent. Peu **c**omprirent notre situation. (Michelet.)

### 360 // sujet des verbes impersonnels.

Le verbe impersonnel (ou employé impersonnellement) ayant pour sujet apparent le pronom *il* et accompagné d'un sujet réel s'accorde toujours avec le sujet apparent *il*.

Il **pl**eut des obus en cet endroit. (Acad.)  
Il **c**ourt des bruits alarmants.

### Pronom ce sujet.

**a)** Le verbe *être* ayant pour sujet le pronom *ce* se met ordinairement au pluriel quand l'attribut est un pluriel.

Ce **s**ont de bonnes gens.

**b)** Cependant, le verbe se met au singulier

**1°** Dans *si ce n'est* signifiant « excepté » et dans la locution *c'est-à-dire*.

Elle n'aime aucun fruit, si ce n'**e**st les fraises.  
Nos aïeux, c'**e**st-à-dire nos grands-parents.

**2°** Lorsque la forme plurielle avec inversion de *ce* est interdite (cf. § 267, b, Rem. 2).

Fut-ce mes sœurs qui le firent ? (Litré.)

**3°** Dans l'indication des heures, d'une somme d'argent, etc., quand l'attribut de forme plurielle évoque l'idée d'un singulier, d'une quantité globale.

C'**e**st quatre heures qui sonnent. (On indique l'heure, non les heures.)  
C'**e**st deux cents francs que vous devez. (Idée d'une somme.)

**4°** Souvent, lorsque l'attribut est formé de plusieurs noms coordonnés dont le premier au moins est au singulier.

C'**e**st la gloire et les plaisirs qu'il a en vue. (Litré.)  
Mais : Ce ne **s**ont pas l'enfer et le ciel qui les sauveront. (Chateaubriand.)

On met obligatoirement le pluriel quand l'attribut multiple développe un pluriel ou un collectif qui précède.

Il y a cinq parties du monde ; ce **s**ont : l'Europe, l'Asie, etc.

La langue populaire, et même la langue familière, mettent le singulier dans bien d'autres cas. On pourrait aussi donner des exemples d'écrivains, mais surtout lorsque le singulier et le pluriel sont identiques pour l'oreille.

Ce n'**é**tait pas des confidences qu'elle murmurait. (Barres.)

#### REMARQUES

1. Si le mot pluriel qui suit le verbe *être* n'est pas attribut, le verbe reste évidemment au singulier.

C'**e**st des aveugles que je veux parler.

2. Dans les expressions *ce doit être, ce peut être, doit et peut* se mettent plus souvent au singulier qu'au pluriel.

Ce **d**oit être mes tantes et mon oncle. (Litré.)  
Ce **d**oivent être les journaux turcs (...) qui les renseignent. (Cocteau.)

3. Lorsque l'attribut est *nous* ou *vous*, le verbe reste au singulier.

C'**e**st nous, c'**e**st vous.

On a le choix entre : C'**e**st eux (ou elles) et Ce **s**ont eux (ou elles).

362 **Pronom relatif *qui* sujet.**

**a)** Le verbe ayant pour sujet le pronom relatif *qui* se met au même nombre et à la même personne que l'antécédent de *qui*. On notera particulièrement que cet antécédent peut être un pronom de la première ou de la deuxième personne, ou un mot en apostrophe (§ 132, a), qui appartient à la deuxième personne grammaticale (celui à qui l'on parle).

|| *C'est moi qui irai. C'est vous qui irez.*  
Dors, pauvre enfant malade,  
Qui rêve sérénade. (Nerval.)

Puisque c'est l'antécédent qui commande l'accord, toutes les règles et remarques relatives à l'accord du verbe doivent s'appliquer comme si l'antécédent était le véritable sujet.

|| *La veuve et l'orphelin qui souffrent. Toi et moi qui savons.*  
Une meute de loups qui suivait les voyageurs.  
Le peu de meubles qui se trouvent dans les habitations espagnoles  
sont d'un goût affreux. (Th. Gautier.)

**b)** Lorsque le relatif *qui* est précédé d'un attribut se rapportant à un pronom personnel,

1° Cet attribut commande l'accord (donc la troisième personne)

• S'il est précédé de l'article défini.

|| *Vous êtes l'élève qui écrit le mieux.*

• S'il est ou contient un démonstratif.

|| *Vous êtes cet élève (ou : Vous êtes celui) qui écrit le mieux.*

• Si le verbe principal est accompagné d'une négation ou si la phrase est interrogative.

|| *Vous n'êtes pas un élève qui ment. Êtes-vous un élève qui ment ?*

2° Le pronom personnel règle l'accord lorsque l'attribut est un numeral ou un pronom indéfini indiquant la pluralité.

|| *Vous êtes deux, beaucoup, plusieurs, qui briguez cet emploi.*

3° Il y a incertitude sur l'accord lorsque, dans une phrase affirmative,

• L'attribut est précédé de l'article indéfini.

|| *Je suis un homme qui ne sait que planter des choux. (A. France.)*  
*Vous êtes un enfant qui prétendez agir comme un homme. (Fromentin.)*

• L'attribut est *le seul, le premier, le dernier, l'unique*.

|| *Vous êtes le seul qui connaisse ou qui connaissiez ce sujet. (Littré.)*

**c)** Après *un(e) des, un(e) de*, le relatif *qui* se rapporte, tantôt au nom pluriel, tantôt à *un(e)*, selon le sens.

|| *Observons une des étoiles qui brillent au firmament. (Ce sont les étoiles qui brillent.)*  
*À un des examinateurs qui l'interrogeait sur l'histoire, ce candidat a donné une réponse étonnante. (Un seul examinateur l'interrogeait.)*

Après *un de ceux qui, une de celles qui*, le verbe se met au pluriel.

|| *Un de ceux qui haïent Jésus-Christ au poteau. (Hugo.)*

## 2. CAS DE PLUSIEURS SUJETS

**Règle générale.**

Le verbe qui a plusieurs sujets coordonnés se met au pluriel.

|| *Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre. (Baudelaire.)*

Si les sujets ne sont pas à la même personne grammaticale (§ 251), la première personne (*moi, nous*) l'emporte sur les deux autres, et la deuxième (*toi, vous*) sur la troisième.

|| *Maman, mon frère et moi étions assis l'un près de l'autre. (Arland.)*  
*Ton frère et toi étiez l'un près de l'autre.*

Le plus souvent, quand les sujets sont de différentes personnes, on les résume par le pronom pluriel de la personne qui a la prépondérance.

|| *Mes deux frères et moi, nous étions tout enfants. (Hugo.)*

**REMARQUE**

Un seul sujet est pris en considération quand l'autre se trouve exclu par la négation :  
*La bonté et non l'habileté doit être le principe de toute politique. (A. Maurois.)*

**Accord avec le sujet le plus rapproché.**

**a)** Lorsque ces sujets sont à peu près **synonymes** ou lorsqu'ils forment une **gradation**, le plus proche du verbe détermine souvent l'accord.

|| *La douceur, la bonté de cette femme plaît à tous ceux qui la connaissent.*  
*Une parole, un geste, un regard en dit plus parfois qu'un long discours.*  
*Un aboiement, un souffle, une ombre fait trembler le lièvre.*

On notera que, dans les deux cas, les sujets ne sont pas unis par une conjonction de coordination et que le dernier sujet se substitue aux précédents plutôt qu'il ne s'y joint.

**b)** Lorsque les sujets sont rappelés par un mot comme *tout, rien, chacun, nul*, etc. (cf. § 131, c), ce mot détermine l'accord.

|| *La maison, le jardin, le verger, tout a été vendu.*

*Tout, rien*, etc. déterminent aussi l'accord quand ils *annoncent* les autres sujets.

|| *Tout, la maison, le jardin, le verger, a été vendu.*

**365 Sujets « neutres ».**

Quand les sujets sont des termes « neutres » (pronoms réservés à autre chose que des personnes, infinitifs, propositions conjonctives), le verbe reste souvent au singulier.

|| Ceci et cela me **plait**. (Litttré.)  
 || Se chercher et se fuir **est** également insensé. (Malraux.)  
 || Qu'ils se cherchent et qu'ils se fuient **est** également insensé.

Mais le pluriel ne serait pas fautif : *Veiller et vouloir sont une seule et même chose.* (Bergson.)

**366 Sujets joints par une conjonction de comparaison.**

Les conjonctions de subordination marquant la similitude, *comme, ainsi que, de même que, non moins que*, etc. peuvent devenir de simples équivalents de *et*, et le verbe est considéré comme ayant plusieurs sujets coordonnés.

|| *Le français ainsi que l'italien dérivent du latin.* (Litttré.)  
 || *Votre caractère autant que vos habitudes me paraissent un danger pour la paroisse.* (Bemanos.)

Si la conjonction garde sa valeur ordinaire et indique seulement une comparaison, le verbe n'a qu'un seul sujet.

|| *Mon visage, aussi bien que mon âme, est trop sévère.* (V. Larbaud.)

Remarquez les différences dans la ponctuation. Cependant, certains auteurs suppriment les virgules même lorsque la conjonction marque la comparaison, et inversement.

Lorsque la conjonction marque l'inégalité (*moins que, plus que, plutôt que*), elle n'équivaut pas à *et*, et il n'y a qu'un seul sujet.

|| *La misère, plutôt que l'amour, apparaissait dans toute son attitude.* (Nerval.)

**REMARQUE**

Il arrive que la préposition *avec* prenne la valeur d'une conjonction de coordination unissant deux sujets considérés comme de même importance et que le verbe s'accorde avec ces deux sujets : *Le murmure des sources avec le hennissement des licornes se mêlent à leurs voix.* (Flaubert.)

**367 Sujets joints par ou ou par ni.**

**a)** Lorsque plusieurs sujets de la troisième personne sont joints par *ou* ou bien par *ni*, le verbe se met au pluriel si l'on peut rapporter le fait simultanément à chacun des sujets.

|| *La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes.* (Acad.)  
 || *Ni l'un ni l'autre n'ont su ce qu'ils faisaient.* (Vigny.)

Mais si l'on ne peut pas rapporter le fait simultanément à chacun des sujets, le verbe s'accorde, en principe, avec le dernier sujet seulement.

|| *La douceur ou la violence en viendra à bout.* (Acad.)  
 || *Ni Pierre ni Paul ne sera colonel de ce régiment.*

Même quand les sujets joints par *ni* ne s'excluent pas mutuellement, l'accord se fait parfois avec le dernier sujet seulement.

|| *Ni l'un ni l'autre n'avait plus rien à se dire.* (Zola.)

**b)** Si les sujets joints par *ou* ou bien par *ni* ne sont pas de la même personne, le verbe se met au pluriel et à la personne qui l'emporte.

|| *Pierre ou toi ferez ce travail. Ni vous ni moi ne le pouvons.* (Acad.)

**REMARQUE**

Lorsque *l'un(e) ou l'autre* est sujet ou se rapporte au sujet, le verbe est d'ordinaire au singulier.

|| *L'une ou l'autre avait-elle un sentiment pour moi ?* (Proust.)  
 || *L'un ou l'autre cas s'est produit.*

**L'un(e) et l'autre.**

Après la locution pronominale *l'un(e) et l'autre*, le verbe se met au pluriel ou, beaucoup moins souvent, au singulier.

|| *Ils gagnèrent (...) un restaurant où l'un et l'autre jadis avaient mangé.* (Barrès.)  
 || *L'une et l'autre est bonne.* (Acad.)

**REMARQUE**

Lorsque *l'un(e) et l'autre* se rapporte au sujet (qui reste au singulier : § 211, Rem.), le verbe peut être au pluriel ou, moins souvent, au singulier.

|| *L'un et l'autre seuil lui étaient fermés.* (H. Bosco.)  
 || *L'une et l'autre bande s'était rassemblée au bas de la route de Charleroi.* (A. Dhôtel.)

**E. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ****1. PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE OU AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE****Règle générale.**

Le participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire *être* s'accorde comme un adjectif (§ 202). Il s'accorde en genre et en nombre, — soit avec le nom ou le pronom auxquels il sert d'épithète, — soit avec le sujet si le participe est conjugué avec l'auxiliaire *être* ou



s'il est attribut du sujet, — soit avec le complément d'objet s'il est attribut de ce complément.

Des enfants **abandonnés** par leurs parents.  
 Vos raisons seront **admises** par tous.  
 Elles semblent **charmées** par cette idée.  
 Ne laissez pas votre table **encombrée** de papiers inutiles.

Les diverses autres règles particulières données pour les adjectifs s'appliquent chaque fois que l'on peut substituer un participe à l'adjectif.

Elle avait l'air **embarrassée** par ce colis.  
 Une partie du linge a été **lavé**.  
 Une chaise et un fauteuil **recouverts** de moleskine. Etc.

#### REMARQUE

Quoique les verbes pronominaux soient conjugués avec l'auxiliaire *être*, ils restent traités à part (§ 379).

### 370 Cas particuliers.

**a)** Dans une proposition absolue (§ 93, c) constituée par un sujet et un participe attribut, le participe reste souvent invariable lorsqu'il précède<sup>4</sup>. C'est notamment le cas pour les participes figurant dans ces exemples.

Tout a été détruit, **excepté** cette maison. (Ou : ... **mis** à part cette maison.)  
 Vu sa jeunesse, on lui a pardonné. (Ou : **Attendu** sa jeunesse...)  
**Étant donné** sa stupidité, on ne pouvait attendre autre chose de lui. (Acad.)  
 Elle ne le comprenait plus, **passé** certaines limites. (R. Rolland.)  
 Deux cents pages, **non compris** (ou : **y compris**) l'introduction.

Pour *passé*, *mis* à part et *étant donné*, l'accord du participe reste possible.

**Passée** la crête, on est en vue... (R. Martin du Gard.)  
**Étant données** les circonstances. (Robbe-Grillet.)

Lorsque le participe suit le sujet ou lorsqu'il ne fait pas partie d'une proposition absolue, il s'accorde selon la règle générale.

Tout a été détruit, cette maison **exceptée**.  
**Exceptées** par erreur, ces sommes doivent être rajoutées.

**b)** *Ci-joint*, *ci-inclus*, *ci-annexé* sont traités comme les adverbes *ci-contre*, *ci-après*, etc., et restent invariables

1° Quand ils servent d'attributs en tête d'une phrase non verbale.

**Ci-joint** la liste des personnes. (Claudel.)

2° Quand, à l'intérieur d'une phrase, ils se rapportent à un nom qu'ils précèdent immédiatement et qui est construit sans déterminant.

**Veillez trouver ci-joint** copie de la lettre.

4. Certains grammairiens estiment que dans cet emploi le participe devient une sorte de préposition. Comp. § 203, a.

Lorsque ces locutions sont manifestement épithètes, quand elles suivent immédiatement le nom auquel elles se rapportent, elles s'accordent avec lui ; de même quand elles sont attributs du sujet.

**La lettre ci-jointe** vous éclairera. Votre lettre est **ci-jointe**.

En dehors des cas qui viennent d'être décrits, l'usage est peu fixé, mais l'invariabilité tend à l'emporter.

Vous trouverez **ci-inclus** la copie que vous m'avez demandée. (Acad.)  
 Vous trouverez **ci-joint** les pages dactylographiées de mon roman. (Bernanos.)  
 Les pièces que vous trouverez **ci-jointes**, ou : ... **ci-joint**.

## 2 PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR

### Règle générale.

Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct si ce complément le précède ; il reste invariable (ce qui est le cas le plus fréquent) si le complément suit ou s'il n'y a pas de complément d'objet direct.

Les efforts que nous avons **faits** ont été stériles.  
 Toutes ces misères, je les avais **prévues**.  
 Nous avons **fait** des efforts. J'avais **prévu** ces malheurs.  
 Elles ont toujours **espéré** ; jamais elles n'ont **douté** du succès.

Cet accord concerne surtout la langue écrite. Dans l'oral, seuls quelques participes ont un féminin distinct du masculin (*mis*, *pris*, *fait*, *joint*, etc.). Aussi, même dans ce cas, beaucoup d'usagers respectent peu la règle en parlant.

#### REMARQUES

1. Dans les temps surcomposés, le dernier participe seul peut varier.

**Ils sont partis dès que je les ai eu avertis**.

2. La règle d'accord du participe passé conjugué avec *avoir* reste applicable lorsque le complément d'objet direct a un attribut.

Certains poètes que leurs contemporains avaient **crus** grands sont aujourd'hui tombés dans l'oubli.  
 Ces fleurs, je les ai **trouvées** très fraîches.

Cependant, plus d'un auteur, considérant sans doute que le véritable objet direct est l'ensemble formé par le pronom et l'attribut, laisse le participe invariable dans ce cas.

Ces sons du cor que jamais je n'ai **trouvé** tristes. (Fr. Mauriac.)  
 Qui les eût **crus** si pleins de sang ? (Montherlant.)

### 372 Participe passé de certains verbes intransitifs.

**a)** Des verbes intransitifs comme *coûter*, *valoir*, *peser*, *mesurer*, *marcher*, *courir*, *vivre*, *dormir*, *régner*, etc. peuvent être accompagnés d'un complément adverbial qu'il faut se garder de prendre pour un complément d'objet direct ; le participe passé de ces verbes reste invariable.

Les trois mille francs que ce meuble m'a **coûté**. (Acad.)  
Ce cheval ne vaut plus la somme qu'il a **valu**. (Acad.)  
Les vingt minutes que j'ai **marché**, **couru**.  
Les vingt ans qu'il a **vécu**, ... **régné**.

**b)** Certains verbes intransitifs peuvent devenir transitifs : leur participe passé est alors variable. Tels sont notamment

*coûter*, au sens de : « causer, occasionner » ;  
*valoir*, au sens de : « procurer » ;  
*peser*, au sens de : « constater le poids ; examiner » ;  
*courir*, au sens de : « poursuivre en courant ; s'exposer à ; parcourir », etc.

Les efforts que ce travail m'a **coûtés**. (Acad.)  
La gloire que cette action lui a **valué**. (Acad.)  
Les paquets que j'ai **pesés**.  
Les dangers que nous avons **courus**.

### 373 Participe passé des verbes impersonnels.

Le participe passé des verbes impersonnels ou pris impersonnellement est toujours invariable.

Les sommes qu'il a **fallu** ont paru énormes.  
Les chaleurs qu'il a **fait** ont été torrides.  
Les inondations qu'il y a **eu** ont causé bien des dégâts.

### 374 Dit, dû, cru, su, pu, voulu, etc.

Les participes *dit*, *dû*, *cru*, *su*, *pu*, *voulu* et autres semblables restent invariables lorsqu'ils ont pour complément d'objet direct un infinitif ou une proposition à sous-entendre après eux.

J'ai fait tous les efforts que j'ai **pu** [faire].  
Elle m'a donné tous les renseignements qu'elle avait **dit** [sous-entendu : qu'elle me donnerait].

#### REMARQUE

Le participe passé précédé du pronom relatif *que* est invariable lorsque ce pronom est complément d'objet direct d'un verbe placé après le participe ; dans ce cas, le participe a pour complément la proposition qui vient après lui.

C'est une faveur qu'il a **espéré** qu'on lui accorderait.

Semblablement, le participe reste invariable quand il est précédé du relatif *que* et suivi d'une relative introduite par *qui*.

Nous subissons les malheurs qu'on avait **prévu** qui arriveraient.

### Participe passé précédé du pronom l'.

Le participe passé est invariable lorsqu'il a pour complément d'objet direct le pronom neutre *l'* équivalant à une proposition.

Cette étude est moins difficile que je ne l'avais **estimé**  
(= que je n'avais estimé qu'elle était difficile).

### Participe passé précédé d'un collectif ou d'un adverbe de quantité.

**a)** Lorsque le participe passé est précédé d'un complément d'objet direct renvoyant à un **collectif** suivi de son complément, l'accord est commandé par le collectif ou par son complément, selon le sens.

Il y avait là une bande de malfaiteurs, que la police eut bientôt **cernés**.  
Il y avait là une bande de malfaiteurs, que la police eut bientôt **ligotés**.

**b)** Lorsque le complément d'objet direct précédant le participe concient un **adverbe de quantité** servant de déterminant indéfini (§ 239, b), c'est le nom qui commande l'accord.

Autant de batailles il a **livrées**, autant de victoires il a **remportées**.  
Combien de fautes a-t-elle **faites** ?

L'accord n'a pas lieu si le nom suit le participe.

Combien a-t-elle **fait** de fautes ?

#### REMARQUE

Lorsque le complément d'objet direct précédant le participe renvoie à *le peu* suivi de son complément, c'est *le peu* qui règle l'accord s'il domine dans la pensée (il marque souvent alors l'insuffisance).

Le peu de confiance que vous m'avez **témoigné** m'a découragé.

Si *le peu* n'attire pas particulièrement l'attention, c'est le complément de *peu* qui commande l'accord (la suppression de *peu* ne changerait pas vraiment le sens ; *le peu* marque simplement la petite quantité).

Le peu de confiance que vous m'avez **témoignée** m'a encouragé.

### Participe passé suivi d'un infinitif.

Le participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément d'objet direct<sup>5</sup> qui précède lorsque l'être ou l'objet désignés par ce complément font l'action exprimée par l'infinitif.

Les violonistes que j'ai **entendus** jouer sont habiles.  
(Les violonistes, représentés par *que*, jouent.)  
Mais : Les airs que j'ai **entendu** jouer étaient mélancoliques.  
(Que [= les airs] est complément de *jouer*.)

5. Le véritable objet direct est en réalité la proposition infinitive (cf. § 348, b, 3<sup>e</sup>). Cela explique sans doute que cette règle n'est pas toujours bien respectée.

**Exceptions.** — 1° Le participe *fait* suivi d'un infinitif est invariable.

▮ *Ces personnes, je les ai fait venir.*

\* Certains traitent *laissé* de même : *Je les aurais laissé faire.* (Maupassant.) Cet usage est recommandé par le Conseil supérieur de la langue française (cf. p. 7).

2° Le participe passé des verbes exprimant une opinion ou une déclaration (*penser, dire, etc.*) reste invariable quand il est suivi d'un infinitif, le complément d'objet direct étant la proposition infinitive.

▮ *J'ai suivi la route qu'on m'a dit être la meilleure.*

#### REMARQUES

1. L'être ou l'objet faisant l'action exprimée par l'infinitif peuvent être désignés sous la forme d'un complément d'objet *indirect* (§ 348, b, 3°, Rem. 2) ; celui-ci n'influence pas le participe passé.

▮ *Je leur ai entendu dire que...*

2. *Eu, laissé* et *donné* suivis d'un infinitif introduit par *à* peuvent s'accorder ou rester invariables, parce qu'il est possible de rapporter le complément d'objet direct au participe ou à l'infinitif.

▮ *Les affronts qu'il a eu à subir* est plus fréquent que ... *qu'il a eus à subir.*  
 ▮ *Les problèmes qu'on m'a donnés à résoudre* est plus fréquent que ... *donné à résoudre.*  
 ▮ *Les problèmes qu'il m'a laissés(s) à résoudre.*

### 378 Participé passé précédé de *en*.

Le participe passé précédé du pronom *en* complément d'objet direct est généralement considéré comme invariable.

▮ *Voyez ces fleurs, en avez-vous cueilli ?* (Litttré.)  
 ▮ *Des difficultés, certes, j'en ai éprouvé !*

#### REMARQUES

1. Cette règle reste d'application lorsque le pronom *en* est accompagné d'un adverbe de quantité (qui équivaut à un pronom indéfini).

▮ *Tu m'as dit que les romans te choquent ; j'en ai beaucoup lu.* (Musset.)  
 ▮ *J'en ai tant vu, des rois !* (Hugo.)

2. Dans des phrases comme la suivante, le pronom *en*, qui n'est pas complément d'objet direct, n'a rien à voir avec l'accord du participe.

▮ *Ce sont de vrais amis ; je n'oublierai pas les services que j'en ai reçus.*

## 3. PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX

**a)** Quoique les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, ils peuvent avoir un complément d'objet direct, et la tradition grammaticale (une tradition relativement récente) veut que le participe passé s'accorde avec ce complément si celui-ci précède.

1° *L'objet direct est le pronom réfléchi ou réciproque* (cf. § 297, a), ce que l'on voit en remplaçant *être* par *avoir*.

▮ *Les enfants se sont lavés soigneusement.* (Qui ont-ils lavé ?)  
 ▮ *Elle s'est blessée au doigt.* Pierre et Paul se sont battus.

2° *L'objet direct n'est pas le pronom réfléchi.*

▮ *Les doigts qu'elle s'est blessés.* (Que s'est-elle blessé ?)  
 ▮ *Cette permission, il se l'est accordée.*

Il peut y avoir un objet direct, même si le pronom conjoint est peu ou non analysable (cf. § 297, b) : *Les choses qu'elle s'est imaginées* (que s'est-elle imaginé ?). *Les pouvoirs qu'ils se sont arrogés.* *La maison qu'il s'est appropriée.*

Le participe reste invariable si l'objet direct suit : *Elle s'est blessé le doigt.* *Pierre et Jean se sont disputé la première place.* *Ils se sont imaginé qu'ils réussiraient.* — Notons particulièrement : *Ils se sont rendu compte de leur erreur.* *Des soupçons se sont fait jour.*

#### REMARQUES.

1. Les règles données aux §§ 377 et 378 s'appliquent aux verbes pronominaux.

▮ *Des directives, ils s'en sont donné.*  
 ▮ *Elle ne s'est pas sentie vieillir.* Elle s'est senti piquer par un moustique.  
 ▮ *Elle s'est fait mourir à la tâche.* Elle s'est laissée (ou laissé) tomber.

2. *Assurer* et *persuader* ont deux constructions : *assurer* (ou *persuader*) *quelqu'un de quelque chose* et ... *quelque chose à quelqu'un*. Dans *s'assurer* et *se persuader*, se peut être complément d'objet direct ou non.

▮ *Nous nous sommes assurés de cette nouvelle.*  
 (Comparez : *Nous les avons assurés...*)  
 ▮ *Nous nous sommes assuré des vivres pour six mois.*  
 (Comp. : *Nous leur avons assuré...*)

Quand *persuader* est suivi d'une proposition introduite par *que*, l'accord du participe est libre : *Ils se sont persuadés(s) qu'elle était innocente.*

### **b)** Quand il n'y a pas d'objet direct,

1° *Si le pronom réfléchi est objet indirect*, le participe est invariable.

▮ *Elle s'est nu.* (À qui a-t-elle nu ?) Elle s'est suffi à elle-même. Ils se sont parlé.  
 ▮ *Ils se sont plu dès leur première rencontre.* Les rois qui se sont succédé.

2° Si le pronom est inanalysable (cf. § 297, b), le participe s'accorde avec le sujet.

Ils se sont **échappés**. Elles se sont **souvenues** de leur enfance.  
 Elle s'est **repentie** de sa faute. Ils se sont **plains** de notre absence.  
 Elle s'est **tue**. Comment s'y est-elle **prise** ? Elle s'est **évanouie**.  
 Une bataille s'est **livrée** ici. La muraille s'est **écroulée**.

**Exceptions** : *se rire* (« se moquer, dédaigner »), *se plaire* (« se trouver bien, trouver du plaisir »), *se déplaire* (« ne pas se trouver bien »), *se complaire*, dont le participe passé ne varie pas.

Elles se sont **ri** de nos menaces.  
 Ils se sont **plu** à me tourmenter.  
 Elles se sont **plu** (ou : **déplu**) dans ce lieu.  
 Ils se sont **complu** dans leur erreur.

# L'ADVERBE

## A. GÉNÉRALITÉS

L'**adverbe** est un mot invariable apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

Elle **parle bien**.

Un homme **très pauvre**.

Elle écrit **trop vite**.

Un adverbe peut être formé de plusieurs mots : *bientôt*. Lorsque les mots restent séparés, on parle de **locution adverbiale** : *d'ores et déjà*, *en vain*, *ne pas*, *tout de suite*. — Dans certains cas, les mots sont unis par des traits d'union : *ci-dessus*, *avant-hier*, *sur-le-champ*, etc.

### REMARQUES

1. Certains mots variables, qui s'emploient occasionnellement comme adverbes, peuvent garder de leur valeur première la possibilité de varier : voir les règles de *tout* au § 245, e ; autres exemples au § 198, Rem. 1.

2. L'adverbe peut parfois être complément d'une préposition ou d'une conjonction de subordination (§ 127) ou d'un mot-phrase (§ 129).

Par rapport au verbe, l'adverbe sert de complément autre que complément d'objet ou que complément d'agent. Cependant, *demain*, *hier* et *aujourd'hui* peuvent, comme si l'on avait *le jour de demain*, s'employer comme objets directs, et aussi comme sujets, etc. : *Nous attendrons demain*. — *Demain est un jour de fête*. (Acad.) [Pour *pis*, cf. § 383, Rem. 1.]

Certains adverbes de lieu et de temps s'emploient comme compléments déterminatifs du nom, avec préposition : *Les gens d'ailleurs*. *Les gens d'ici*. Les noms correspondant à des verbes peuvent recevoir des compléments semblables à ceux des verbes (§ 118, d) : *Votre séjour là-bas s'est-il bien terminé ?*

*Non, presque* et *quasi* s'emploient avec des noms comme des éléments de composi-

tion (§ 77, a) : *La non-exécution.* — Une *quasi-certitude*. [Remarquez les traits d'union.] — *La presque totalité*. [On attendrait aussi un trait d'union.]

3. Certains adverbes peuvent avoir un complément : cf. § 126. — Sur le complément des adverbes de quantité, cf. § 386, Rem. 2 et 3, ainsi que § 425.

## 381 Classement des adverbes.

Nous rangeons les adverbes en trois catégories.

### a) Les adverbes de manière.

On peut leur joindre les adverbes d'**aspect** (comp. § 293) et les adverbes de **degré** (parmi lesquels les adverbes de **négation**, qui indiquent le degré nul). Ils répondent souvent à la question : *Comment ?*

#### 1° Adverbes de manière :

ainsi	debout	gratis	pis	vite
bien	ensemble	incognito	plutôt	volontiers
comme	exprès	mal	quasi	(etc.)
comment	franco	mieux	recta	

Il faut y ajouter un très grand nombre d'adverbes en *-ment*, quantité de locutions adverbiales : à *l'envi*, à *dessein*, à *tort*, à *loisir*, à *propos*, *cahin-caha*, etc., et certains adjectifs neutres pris adverbialement avec des verbes : *bon*, *bas*, *haut*, *cher*, *clair*, etc. (§ 199).

#### 2° Adverbes d'aspect, concernant notamment

• Un fait répété : *derechef* (langue écrite), *de nouveau*, à *nouveau ; souvent*.

▮ *Les 9 et 10 juin, le marché s'alourdissait derechef.*  
(Chronique boursière, dans le Monde.)

• Un fait récent ou subit (ce qui concerne aussi le temps : cf. *b* ci-dessous) : à *peine*, *aussitôt*, *incontinent* (littéraire), *subito* (familier), *tout à coup*, *soudain*, *sur-le-champ*, *tout de suite* (§ 392, *d*).

▮ *Je veux que tout soit réglé incontinent.* (Claudel.)

• Un fait imminent : *bientôt*, *incessamment*.

▮ *Les cours reprendront incessamment.*

• Un fait qui dure : *longtemps*, *toujours*.

• Un fait qui se réalise après un délai : *enfin*,  *finalement*.

3° Adverbes de degré : cf. §§ 385-386.

4° Adverbes de négation : cf. §§ 387 et suivants.

### b) Les adverbes de lieu et de temps.

#### 1° Les adverbes de lieu répondent à la question : *Où ?*

ailleurs	çà	dehors	ici	partout
alentour	céans (vieux)	derrière	là (§ 392, a)	près
arrière	ci	dessous	loin	proche (vieux)
autour	contre	dessus	où	
avant	dedans	devant	outré	

À cette liste il faut ajouter un certain nombre de locutions adverbiales, comme : *au-dedans*, *au-dehors*, *ci-après*, *ci-contre*, *en arrière*, *en avant*, *quelque part*, *là-bas*, *là-dedans*, etc.

#### 2° Les adverbes de temps répondent à la question : *Quand ?*

• Les uns situent les faits par rapport au moment où l'on parle : *maintenant*, *tout à l'heure*, *aujourd'hui*, *hier*, *avant-hier*, *demain*, *après-demain*, *autrefois*, *jadis*, *naguère* (cf. § 392, *b*), *dorénavant*, *tantôt* (cf. § 392, *e*).

• D'autres situent les faits par rapport à un autre point de repère que le moment de la parole : *alors*, *depuis*, *ensuite*, *après*, *auparavant*, *avant*, *jusque-là*, *la veille*, *l'avant-veille*, *le lendemain*, *le surlendemain* (ces quatre derniers mots sont aussi des noms), etc.

• D'autres encore s'accrochent des deux points de vue, parfois avec des nuances de sens : *quand*, *déjà*, *encore*, *jamais*, *parfois*, *quelquefois*, *entretemps* (orthographe de l'Académie, 1992), *tard*, *tôt*, *toujours*, *désormais*, *bientôt*, *tout de suite* (§ 392, *d*), *de temps en temps*, etc. (Voir aussi *a*, 2°.)

Certains adverbes enregistrés dans le 1° et le 2° peuvent être considérés comme des prépositions à régime implicite (§ 399).

### c) Les adverbes marquant une relation logique.

1° Une relation positive, de cause à conséquence : *donc*, *partant* (langue écrite), *par conséquent*, *conséquemment* (langue écrite). On y ajoutera *pourquoi* et *que*, qui interrogent sur la cause (avec *que*, la question est oratoire et elle équivaut à une exclamation).

▮ *Mais alors, il n'y aurait plus de surprise, et partant plus d'émotion.* (J. Verne.)  
*Que ne le disiez-vous tout de suite ?*

2° Une relation négative, d'opposition : *cependant*, *néanmoins*, *pour-tant*, *toutefois*, *quand même*, *par contre*, *en revanche*, *ce nonobstant* (littéraire), etc.

▮ *S'il est laid, par contre il est intelligent.* (Dictionnaire général.)

3° Autres cas : *aussi*, *aussi bien*, *d'ailleurs*, *par ailleurs*, *d'autre part*, etc.

Ces adverbes rangés dans le *c*), à l'exception de *pourquoi* et de *que*, sont souvent placés parmi les conjonctions de coordination. Avec cette catégorie, ils ont en commun d'établir un lien avec ce qui précède. Mais ils s'en distinguent par le fait qu'ils occupent une place variable dans la phrase, qu'ils peuvent se combiner avec une véritable conjonction de coordination (*et donc*, *et pourtant*) et, surtout, qu'ils peuvent établir un rapport entre deux éléments qui, comme dans l'exemple de *par contre* ci-dessus, n'ont pas la même fonction (ce qui contredit la notion de coordination : cf. § 105).

#### REMARQUES

1. On distingue souvent aussi une catégorie d'*adverbes de phrase*, comme *certainement*, *certes*, *peut-être*, *vraiment*, *sans doute*, etc. On ne peut les considérer comme en relation avec un terme particulier ; ils sont dans la phrase des éléments *libres*, plus exactement des éléments *incidents* (§ 132, *b*). Nous les rapprocherions plutôt du mot-phrase (§ 411).

2. Indépendamment de la classification suivie ci-dessus, il faut signaler que certains adverbes servent à interroger : *quand*, *comment*, *pourquoi*, *où*, *combien* (et aussi *que*, cf. *c* ci-dessus).

D'autres sont des adverbes exclamatifs : cf. § 385, *d*.

### 382 Formation des adverbes en *-ment*.

Les adverbes en *-ment* sont formés sur des adjectifs, plus précisément sur le féminin des adjectifs.

|| *Grand, grande, grandement. Doux, douce, doucement.*

#### Exceptions.

1° Dans les adverbes en *-ment* correspondant à des adjectifs terminés au masculin par une voyelle (autre que *e* muet), l'*e* féminin de ces adjectifs a disparu.

|| *Vrai, vraiment ; aisé, aisément ; poli, poliment ; éperdu, éperdument.*

#### REMARQUE

L'accent circonflexe marque la chute de l'*e* féminin dans : *assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment, nûment*. Le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 36, Rem. 4) a proposé de supprimer ces accents injustifiés (comparez : *absolument*, etc.).

L'Académie écrit : *gaiement* (*gaîment* est encore dans certains dictionnaires).

2° On a *-ément* au lieu de *-ement* dans certains adverbes : *commodément, confusément, énormément, expressément, intensément, précisément, profondément*, etc.

3° Aux adjectifs en *-ant* et en *-ent* correspondent, respectivement, des adverbes en *-amment* [Amã] et en *-emment* [Amã].

|| *Vaillant, vaillamment ; prudent, prudemment.*

Toutefois, *lentement, présentement* et *véhémentement* suivent la règle générale.

4° Cas particuliers : *Gentil* → *gentiment*. — *Impuni* → *impunément*. — *Bref* → *brèvement*.

Beaucoup d'adjectifs n'ont pas donné naissance à des adverbes en *-ment* : *charmant, fâché, content*, etc.

Quelques adverbes ne dérivent pas d'adjectifs : *diablement, vachement* (très familier), *comment, quasiment*. — D'autres s'expliquent par des faits de langue anciens : *grièvement, notamment, nuïtamment, précipitamment, sciemment, traîtreusement*.

### Degrés des adverbes.

Nous étudions plus loin (§§ 385-386) les adverbes qui se joignent aux verbes, aux adjectifs ou à d'autres adverbes pour exprimer le degré. Nous devons signaler ici que le comparatif de supériorité de quatre adverbes (comme celui de certains adjectifs : § 206) est marqué, non par un adverbe, mais par une forme particulière (qui, avec l'article, sert aussi de superlatif relatif).

**Beaucoup** : *plus, le plus* (\**plus beaucoup*).

**Bien** : *mieux, le mieux* (\**plus bien*).

**Mal** : *pis, le pis* (cf. Rem. 1).

**Peu** : *moins, le moins* (\**plus peu*).

On peut dire que *moins* sert aussi de comparatif d'infériorité à *beaucoup* (\**moins beaucoup*) et *plus* à *peu* (\**moins peu*).

#### REMARQUES

1. Comme comparatif de supériorité de *mal*, on emploie le plus souvent *plus mal*. *Pis* ne subsiste comme adverbe que dans des locutions : *aller de mal en pis* ou de *pis en pis*, *tant pis*, *au pis aller*. (Ne dites pas : \**de mal en pire*, \**de pire en pire*, \**tant pire*.)

*Pis* s'emploie aussi dans des tours non adverbiaux, souvent en concurrence avec *pire*, *pis* étant généralement plus distingué, plus littéraire.

- Comme épithète ou attribut d'un pronom neutre.

|| *Ailleurs, c'était bien pis.* (F. Brunot.)

|| *Il n'y a rien de pis que cela.* (Acad.)

|| *Il est sot et qui pis est méchant.* (Acad.) [Tour figé : § 271, a, Rem.]

Comparez : *Dans la loge ce fut bien pire.* (Montherlant.) — *Or quoi de pire au monde que de perdre son père ?* (Sartre.) — *Ce qu'il y a de pire.* (Acad.) — *Ils sont mal habillés, ce qui est pire.* (R. Nimier.)

- Comme une sorte de pronom nominal neutre.

|| *Elle a fait pis que cela. Dire pis que pendre de quelqu'un.*

- Comme nom.

■ *En mettant tout au pis, il lui restera encore de quoi vivre.* (Acad.)

Comparez : *Le pire, c'est que tout cela aurait pu ne pas arriver.* (Dict. du franç. contemporain.)

2. Le vocabulaire de la musique a emprunté à l'italien des adverbes et leur superlatif absolu : *forte* [fɔʀte], *fortissimo* ; *piano*, *pianissimo* (« très doucement »).

### 384 Place de l'adverbe.

Il est difficile de donner des règles à ce sujet, vu la variété des adverbes. Leur longueur entre en ligne de compte : les adverbes courts sont moins mobiles. Il reste aussi beaucoup de latitude pour les intentions des locuteurs ou pour les choix des écrivains.

**a)** Avec un adjectif, un participe employé adjectivement ou un adverbe, l'adverbe se place en général avant ces éléments.

■ *Voilà une personne très douce, toujours souriante.*  
*Elle court aussi vite que son frère.*

**b)** Avec un verbe.

1° L'adverbe *ne* précède toujours immédiatement le verbe ou ses pronoms personnels compléments conjoints ; mais, si la négation est une locution, les éléments se placent de part et d'autre du verbe ou de l'auxiliaire (aux temps composés), sauf avec un infinitif, où la négation entière est ordinairement préposée.

■ *Je ne travaille pas. Je ne les vois pas. Je n'ai pas travaillé.*  
*Ne pas travailler. Ne pas avoir travaillé.*  
 (Littéraire : *N'avoir pas travaillé.*)

2° Les adverbes exclamatifs et interrogatifs se placent en tête de la phrase (cf. cependant § 140).

■ *Où habitez-vous ? Comme il fait froid !*

3° Autres adverbes.

- Souvent, pour la mise en relief (notamment pour marquer un rapport avec ce qui précède), ou pour des raisons de rythme, l'adverbe, et surtout l'adverbe de lieu et celui de temps, se place en tête de la phrase (ou de la sous-phrase).

■ *Ici s'est livrée la bataille.*  
*Vous m'avez promis de m'aider et cependant vous ne faites rien.* (Acad.)  
*Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. »* (Proust.)  
*Lentement, le sous-marin s'enfonça dans la mer.*

• Lorsque l'adverbe est joint au verbe, il le suit. Mais, si le verbe est à une forme composée, beaucoup d'adverbes de la première et de la troisième catégorie (§ 381, a et c) peuvent se mettre après l'auxiliaire.

■ *L'élève répond clairement. Elle a clairement répondu.*  
*J'ai longtemps vécu en Suisse.*  
 (Mais : *J'ai vécu ailleurs. J'ai travaillé hier.*)

En et y suivent les règles des pronoms personnels conjoints, parmi lesquels nous préférons les ranger : cf. § 257.

## B. ADVERBES DE DEGRÉ

Sans comparaison explicite (degré absolu).

**a)** *En allant du degré faible au degré fort.*

1° Le degré faible s'exprime par *un peu*. *Peu* est proche du degré nul, comme *guère*, qui prend cette valeur en liaison avec la négation *ne* et parfois sans cette négation.

■ *Elle est peu* (ou : *un peu*) *enthousiaste. Il dort peu* (ou : *un peu*).  
*Cette personne n'est guère commode. L'édit royal de paix, récemment promulgué, mais guère observé.* (E. Le Roy Ladurie.)

2° Le degré moyen est exprimé par *assez* et *pas mal*, plutôt familiers.

■ *Je crois que je vais m'amuser assez.* (Fr. Sagan.) *Il est assez drôle.*  
*Ce n'est peut-être pas tout à fait un miracle, mais ça y ressemble déjà pas mal.* (Bemanos.)

*Assez* dans cet emploi est à distinguer d'*assez* marquant la suffisance (cf. b). En Belgique, on dit : *assez bien*.

3° Le haut degré<sup>1</sup> (ou *superlatif absolu*).

- *Très*, seulement avec des adjectifs ou des adverbes.

■ *Elle est très étonnée. Partir très tôt.*

- *Beaucoup*, seulement avec des verbes.

■ *Marie aime beaucoup le poisson.*

Cependant, *beaucoup* s'emploie aussi avec les adverbes *plus*, *moins*, *mieux* : *Il est beaucoup plus* (ou : *moins*) *intelligent.* — *Elle va beaucoup mieux.*  
 On dit aussi *beaucoup meilleur, beaucoup moindre*, mais moins souvent que *bien meilleur* et *bien moindre* : *Ce vin est beaucoup meilleur.* (Acad.) — *La situation faite aux indigènes (...) n'est pas beaucoup meilleure que celle que l'on nous peignait.* (Gide.)  
 — *Je pense que le phénomène concentrationnaire en Chine est beaucoup moindre qu'en U.R.S.S.* (Sartre.)

1. Il peut s'exprimer aussi par des moyens lexicaux : *extrafort, hyper-sensible, superfin, surabondant.*

• *Fort* (considéré comme littéraire en France), *bien*, *extrêmement*, *immensément*, *formidablement* (familier) et d'autres adverbes en *-ment*, avec des adjectifs ou des adverbes aussi bien qu'avec des verbes.

Il frôna les sourcils, qu'il avait **fort** épais. (R. Ikor.)  
Il est **bien** incapable. Marie aime **bien** le poisson.  
Crésus était **immensément** riche.

### b) Nuances spéciales.

*Trop* marque l'excès ; *assez* la suffisance ; *presque*, *quasi*, *quasiment* le caractère incomplet. Pour le caractère complet : *tout* avec des adjectifs ou des adverbes (cf. § 245, e), *tout à fait*, *totalemment*, *complètement* avec des adjectifs ou des adverbes comme avec des verbes.

Vous travaillez **trop**. Vous travaillez **assez** pour réussir.  
Deux jumelles toujours endeuillées et **quasi** muettes. (S. de Beauvoir.)  
Un domaine mental, qu'ils avaient **quasiment** ignoré. (Malraux.)  
Le coupable était **tout** honteux. Mon père est **tout à fait** chauve.

c) *Un degré impliquant une conséquence*, qui n'est pas toujours exprimée (surtout dans des phrases exclamatives).

*Si* pour les adjectifs et les adverbes ; *tant* pour les verbes ; *tellement* pour les uns et pour les autres.

Il est **si** (ou : **tellement**) malade qu'il ne peut se lever.  
Je l'aime **tant** (ou **tellement**) !

#### REMARQUE

*Aussi* fait concurrence à *si* dans des propositions adverbiales de concession (§ 439, b) : *Aussi invraisemblable que cela me paraisse*. (Montherlant.) [Cet emploi a été critiqué, mais il est tout à fait courant, même dans la langue littéraire.]

### d) Dans la phrase exclamative.

*Que*, *comme*, *combien* (langue écrite), *ce que* (familier), *qu'est-ce que* (très familier).

Ce qu'elle est grande ! Qu'est-ce qu'elle travaille !

Dans l'exclamation indirecte, *que* est remplacé par *combien*.

Que je suis content ! → Il m'a dit **combien** il était content.

## Avec comparaison explicite (degré relatif).

### a) Supériorité.

*Plus*, aussi bien avec les adjectifs et les adverbes [ply] qu'avec les verbes [plys] ; *davantage*, seulement avec les verbes.

Elle est **plus** grande que moi. Tu iras **plus** vite que nous.  
Il dort **plus** (ou : **davantage**).

On a contesté que *davantage* puisse être suivi de *que*, introduisant l'élément avec qui on compare. Cette construction, admise à l'époque classique, reste courante.

La flamme pétillante le réconforta **davantage** que la viande musquée et coriace qu'il mâchait. (M. Tournier.)  
Elle (la neige) était **davantage** boue que neige. (B. Clavel.)

### b) Infériorité.

*Moins*, aussi bien avec les adjectifs et les adverbes qu'avec les verbes.

Ma voiture va **moins** vite que la vôtre. Elle aime **moins** le jazz.

### c) Égalité.

*Aussi*, avec les adjectifs et les adverbes ; *autant*, avec les verbes.

Il est **aussi** âgé qu'elle. Elle travaille **autant** que lui.

*Si* (avec des adjectifs ou des adverbes) et *tant* (avec des verbes) peuvent remplacer *aussi*, *autant* lorsque le verbe est négatif ou lorsque la phrase est interrogative.

Nulle part (...) je n'ai trouvé **si** bon accueil qu'à Paris. (Taine.)  
Est-il **si** faible que vous le dites ? (Dict. du franç. contemporain.)  
Je n'ai pas **tant** de chance que vous.

#### REMARQUES

1. *Aussi* signifiant « pareillement » s'emploie lorsque le verbe est affirmatif. S'il est négatif, on dit *non plus*.

Vous le voulez, et je le veux **aussi**.  
On ne peut pas vivre sans pain ;  
On ne peut pas **non plus** vivre sans la patrie. (Hugo.)

2. Lorsque le complément de *plus* ou de *moins* est un numéral cardinal ou renferme un numéral cardinal, ce complément est introduit généralement par *de*, sauf si l'on veut insister particulièrement.

Ce cep portait **plus** [ply] **de** vingt grappes, c'est-à-dire **plus** [plys] **que** vingt grappes. (Litré.)

On dit ordinairement : *plus qu'à demi*, *plus qu'à moitié*, *plus qu'aux trois quarts* (*plus* se prononce [plys]). — *Plus de* est possible encore dans la langue littéraire : *Ma décision, elle était déjà plus d'à moitié prise*. (Loti.)



3. La plupart des adverbes signalés dans les §§ 385 et 386 (excepté ceux qui sont exclus avec les verbes) peuvent être suivis de la préposition *de* et d'un nom. Ils jouent alors le rôle de déterminants indéfinis : cf. § 239, *b*.

Non suivis de la préposition *de* et d'un nom, ils peuvent aussi jouer le rôle de pronoms indéfinis : cf. § 285, *b*.

4. La comparaison d'infériorité et de supériorité peut se faire avec un *ensemble* d'êtres ou de choses ou, pour un même être, avec un ensemble de circonstances ; c'est le **superlatif relatif** : *C'est Jeanne qui travaille le plus. C'est le matin qu'elle travaille le mieux.* C'est par la présence de l'article défini que le superlatif relatif se distingue du comparatif ; voir cependant § 205, *b*.

## C. ADVERBES DE NÉGATION

### 1. NÉGATION PORTANT SUR UN MOT OU UN SYNTAGME AUTRES QUE LE VERBE <sup>2</sup>

#### 387 a) La négation traditionnelle est *non*.

La contestation (...) était restée **non** sanglante. (E. Le Roy Ladurie.)  
Des débiteurs **non** solvables. Une leçon **non** sue. **Non** loin de là.  
**Non** content de vouloir la place, il la voulait pour lui seul.  
Elle a accepté, **non** sans peine. ... **non** sans qu'on doive insister.  
Elle est sévère, **non** injuste. Votre avis, **non** le mien, doit prévaloir.

Remarquez l'absence de trait d'union. — Rappelons qu'avec un nom, il en faut un (§ 77, *a*) : *En cas de non-paiement.*

Dans la langue littéraire, *non* peut être renforcé par *pas* ou *point* (plus littéraire que *pas* : cf. § 389, *a*), lorsqu'il s'agit d'opposer un syntagme à un autre.

Il s'arrête, **non pas** inquiet, mais curieux. (Bemanos.)  
... **non point** petit, mais d'aspect court. (Gide.)

*Non* peut aussi servir de mot-phrase : cf. § 413.

**b) Non** est concurrencé par *pas*, surtout dans la langue parlée, mais aussi dans la langue écrite (qui emploie *point* de la même façon). Cela est fréquent devant un adjectif coordonné à un adjectif positif et devant un participe employé adjectivement. Cela est tout à fait régulier devant un syntagme formé d'un adverbe et d'un adjectif et devant *même*.

2. La négation peut utiliser d'autres procédés que l'adverbe : préposition ou conjonction (*sans, sans que*), préfixes (*impossible*), sens des mots (*refuser*, par rapport à *accepter*), etc. — La présence simultanée de plusieurs mots négatifs peut entraîner des contresens. Par exemple, ne dites pas : *Vous n'êtes pas sans ignorer* (= vous ignorez), au lieu de : *Vous n'êtes pas sans savoir* (= vous savez).

Avec ses leçons **pas** sues et ses devoirs **pas** finis. (Fr. Mauriac.)  
Julien était silencieux et **point** trop troublé. (Stendhal.)  
Un train cahoteur et **pas** pressé. (Colette.)  
L'homme, tout en parlant, le suivait d'un regard **pas** tendre. (Simenon.)  
Dans le parc de La Haye circulent des daims **point** trop sauvages. (Gide.)  
Le digne homme n'avait jamais aimé personne, **pas** même un chien. (G. Sand.)  
Ce charretier avait été tué, mais **pas** exprès. (Hugo.)

On trouve aussi dans cette situation les adverbes *nullement*, *aucunement*, *jamais*, *guère*, *plus*.

... décisions populaires et paysannes, **nullement** approuvées par le pouvoir. (E. Le Roy Ladurie.)  
Leurs yeux, **jamais** fatigués, plongeaient là-bas. (Barrès.)  
Ils nous ont paru (...) mieux écrits, et **guère** plus ridicules que certains romans de nos jours. (Mussel.)  
Un vieux père, une fille **plus** très jeune. (Sartre.)

Le phénomène décrit dans le *b*) s'explique par l'évolution de la négation portant sur un verbe : cf. § 390.

### 2. NÉGATION PORTANT SUR UN VERBE

#### Ne employé seul.

*Ne* est le mot négatif par excellence du point de vue historique. Il suffit encore dans certains cas à marquer la négation, surtout dans la langue écrite.

#### a) Ne s'emploie obligatoirement seul

1° Dans certaines phrases proverbiales ou sentencieuses et dans certaines expressions toutes faites.

Il n'est pire eau que l'eau qui dort. À Dieu **ne** plaise !  
**Ne** vous déplaie. Si ce n'est (= excepté).  
Il n'a garde. Il n'en a cure. Elle n'a de cesse qu'elle ne réussisse.  
Qu'à cela **ne** tienne. Qui ce fut, il n'importe.

2° Avec *ni* répété.

Elle n'avait ni parents ni amis.

3° Avec *que*, adverbe interrogatif ou exclamatif.

Que **ne** le disiez-vous plus tôt ? Que **ne** puis-je partir !

4° Avec *savoir* ou *avoir*, suivis de *que* interrogatif et d'un infinitif.

Elle **ne** sait que devenir. Je n'ai que faire de vos promesses.

## b) Ne s'emploie facultativement seul

1° Dans des propositions au subjonctif dépendant d'un verbe négatif (parfois interrogatif), notamment des propositions conjonctives exprimant la conséquence, des relatives impliquant la même nuance, des propositions dépendant de *ce n'est pas que*.

Y a-t-il quelqu'un qui n'en soit persuadé ?  
Il n'est choc si menu qu'il ne provoque (...) un vaste remuement. (Claudel.)  
Ce n'est pas qu'on n'eût essayé de l'en débarrasser. (A. France.)

2° Avec *cesser*, *oser*, *pouvoir*, surtout aux temps simples et avec un infinitif complément.

Elle ne cesse de parler. Je n'ose vous le promettre.  
Il ne peut se passer de musique.

Avec *savoir*, quand on veut exprimer l'idée de « être incertain ».

Il ne sait s'il doit partir.

Mais quand *savoir* signifie « connaître, avoir la science de », il demande la négation complète.

Je ne sais pas ma leçon. Cet enfant ne sait pas lire.

Au conditionnel, comme équivalent de *pouvoir* au présent, il veut le simple *ne*.

Les hommes ne sauraient se passer de religion. (G. Duhamel.)

3° Avec *si* conditionnel.

Tu ne feras rien de bon si tu n'apprends à vouloir.

4° Devant *autre* suivi de *que*.

Je n'ai d'autre désir que celui de vous être utile.

5° Après le pronom et le déterminant interrogatifs.

Qui ne la connaît ? Quel plaisir n'a son amertume ?

6° Après *depuis que*, *il y a* (tel temps) *que*, *voici* ou *voilà* (tel temps) *que*, quand le verbe dépendant est à un temps composé.

Il a bien changé depuis que je ne l'ai vu.  
Il y a (ou Voici) huit jours que je ne l'ai vu.

7° Quand le verbe a un complément de temps introduit par *de* (parfois par *depuis*).

De ma vie je ne m'étais senti plus gourde. (Gide.)  
Depuis longtemps même, il ne s'était senti si dispos. (Bernanos.)

## Ne est accompagné ordinairement d'un auxiliaire.

a) Lorsque la négation est absolue, c'est-à-dire lorsque le fait lui-même est nié, on joint à *ne* des adverbes ou des mots devenus adverbes : *pas*, *point* (littéraire ou régional), *nullement*, *aucunement* (plus rare).

Une hirondelle ne fait pas le printemps.  
Je ne les en blâme point. (Étiemble.)  
Je ne m'en étais nullement aperçu.

*Mie* est archaïque : *L'averse dont elle semblait ne se soucier mie*. (J. Gracq.)

b) Lorsque la négation est relative, c'est-à-dire lorsqu'on limite la négation ou qu'on la fait porter seulement sur un aspect du fait, *ne* se combine avec des déterminants indéfinis ou des pronoms indéfinis (*aucun*, *nul*, *personne*, *rien*) ou des adverbes (*guère*, *jamais*, *plus* [ply], *nulle part*).

Elle n'a aucune (ou, plus littéraire : nulle) envie de le voir.  
Je ne vois personne (ou : rien).  
Il ne dort guère. Il ne part jamais. Elle ne veut plus le recevoir.

En outre, *goutte* et *mot* s'emploient pour *rien* dans certaines expressions : *ne voir goutte*, *ne dire mot*.

### REMARQUES

1. La plupart de ces auxiliaires n'ont pas, originairement, un sens négatif. Ils peuvent encore s'employer avec une valeur positive, surtout dans la langue littéraire. Pour les déterminants indéfinis et les pronoms indéfinis, voir §§ 240, b, 1° ; 287, a. — *Jamais* a, dans ce cas, le sens de « un jour ».

Je doute qu'aucun d'eux y parvienne.  
Si jamais vous le rencontrez.

2. Aux pronoms indéfinis cités plus haut, on joint parfois *âme qui vive*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*. Mais le premier s'emploie tantôt avec *ne* seul, tantôt avec *ne pas* (comp. § 388, b).

Je n'y connaissais âme qui vive. (Gide.)  
Je n'y connaissais pas âme qui vive.

*Qui que ce soit*, *quoi que ce soit* s'emploient couramment en dehors de toute négation ; cependant, quand ils sont dans une phrase négative, ils sont construits avec *ne* seul (comme *personne* et *rien*).

Je fais ce que je crois devoir faire (...) et n'ai de compte à rendre à qui que ce soit. (R. Martin du Gard.)

c) *Ne ... que* n'a pas vraiment un sens négatif, puisque cette locution équivaut à *seulement*.

Je n'ai que deux costumes.

## REMARQUE

Pour nier la locution restrictive *ne ... que*, la langue moderne insère dans cette locution *pas* ou *point*. Cette construction, quoique vivement combattue par les puristes, est entrée dans l'usage, même littéraire.

Un discours *ne* se compose **pas que** d'idées générales. (Fr. Mauriac.)

## 390 Les auxiliaires devenus négatifs.

À force d'être employés avec *ne*, la plupart des auxiliaires de négation signalés dans le § 389 ont pu prendre une valeur négative à eux seuls, surtout dans la langue parlée (voir aussi §§ 240, a ; 286, a ; 387, b).

## a) Dans des phrases non verbales.

L'abandonner ? **Jamais !**  
**Jamais** deux sans trois. **Rien** de nouveau sous le soleil.  
 Où vas-tu ? — **Nulle part**.  
 Et rien de vivant **nulle part** : **pas** une bête, **pas** un oiseau, **pas** un insecte. (Loti.)

*Pas* concurrence aussi *non* mot-phrase (§ 413, Rem. 2), mais uniquement sous des formes renforcées : *Pas du tout*, *absolument pas*, etc.

b) Dans certains cas, ces emplois se retrouvent aussi dans des phrases verbales : pour *rien*, cf. § 286, a ; pour *pas mal*, cf. § 240, d, 2°. — Pour nier, non le verbe, mais un mot ou un syntagme : cf. § 387, b.

c) Dans la langue populaire, et souvent dans la langue familière (mais davantage à Paris et dans certaines régions comme le Québec), le *ne* disparaît presque systématiquement. Ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour reproduire des paroles.

C'est **pas** rigolo. (...) C'était **pas** ordinaire. (Péguy.)

## REMARQUES

1. Le phénomène décrit dans le c) ne doit pas être confondu avec l'absence de *ne* dans des phrases interrogatives ayant la valeur de déclaratives ; ce tour, qui existait déjà chez les auteurs classiques et même avant, appartient à la langue littéraire.

En distraire des troupes, serait-ce **pas** commettre une infidélité ? (De Gaulle.)

2. Il faut éviter d'omettre *ne* après *on* lorsqu'il s'élide devant une voyelle et ne s'entend donc pas : *On n'a rien sans peine*. *On n'est pas venu*.

## 391 Ne explétif.

Lorsque le locuteur sent dans le contexte une idée de négation, il introduit parfois un *ne* que l'on appelle *explétif*, à la fois parce qu'il peut toujours être omis et parce qu'il ne correspond pas à une négation objective. Ce *ne* est donc facultatif, même si les grammairiens ont essayé de rendre son emploi plus rigide.

Ce *ne* explétif apparaît surtout dans les cas suivants.

a) Souvent, dans les propositions dépendant d'un verbe ou d'un nom exprimant la crainte et construits sans négation.

J'ai peur que (...) ce **ne** soit contre-indiqué de le déranger. (B. Vian.)  
 Sans *ne* : On craint qu'elle leur soit indispensable. (Barrès.)

Si le verbe de crainte est accompagné d'une négation, il ne faut pas de *ne* ; le *ne* est possible pourtant si le verbe de crainte est à la fois interrogatif et négatif.

Je ne crains pas qu'elle vienne.  
 Mais : Ne craignez-vous pas qu'il **ne** vienne ? ... qu'il vienne ? (Littré.)

Dans tous les cas, on met la négation complète s'il y a vraiment négation, c'est-à-dire s'il s'agit d'un effet que l'on craint de voir *ne pas* se produire.

Je crains que ma mère **ne** vienne **pas**.

b) Facultativement, après *éviter que*, *empêcher que*.

Il empêche (...) que la transformation active **ne** s'effectue. (Jean Dubois.)  
 Sans *ne* : Mais la main empêchait qu'on vit la baguette. (Colette.)

## REMARQUES

1. Avec *prendre garde que*, on peut avoir : *Prenez garde qu'on vous voie* ou *Prenez garde qu'on ne vous voie* ou *Prenez garde qu'on ne vous voie pas*. Ces phrases sont synonymes, mais le premier tour est rare et le troisième (où *prendre garde* signifie « veiller ») est souvent considéré comme peu correct.

2. Après *défendre que* ou *interdire que*, on ne met pas de *ne* : *Il a interdit que l'on sorte*.

c) Assez souvent, dans les propositions dépendant d'un verbe exprimant le doute ou la négation (*douter*, *désespérer*, *nier*, *disconvenir*...) et construit négativement ou interrogativement.

Xavier ne doutait pas qu'il **ne** fit semblant de lire. (Fr. Mauriac.)  
 Nierez-vous que Canova et Rossini **ne** soient de grands artistes ? (Stendhal.)  
 Sans *ne* : Je ne nie pas que certaines interviews soient bien pensées. (R. Barthes.)

Lorsque les verbes de doute ou de négation sont construits sans négation et sans interrogation, il ne faut pas de *ne*.

Je doute qu'il réussisse.

d) Très souvent, dans les propositions corrélatives (§ 425) appelées par un adverbe exprimant l'inégalité ou par *meilleur*, *moindre*, *pire*, *autre*.

Pourquoi les montrer plus parfaites qu'elles **ne** sont ? (Maeterlinck.)  
 Sans *ne* : Elle nous voyait plus nombreux que nous l'étions. (Chateaubriand.)

On trouve parfois *ne* après un adverbe d'égalité accompagné d'une négation : *Lawrence n'est donc pas si simple qu'il n'apparaissait*. (Cl. Mauriac.)

**e)** Facultativement, après *il s'en faut que, peu s'en faut que*.

Il *s'en faut de dix francs que la somme entière n'y soit*. (Acad.)  
 Sans *ne* : Il *s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet*. (Acad.)

**f)** Souvent, après *il tient à ... que, il dépend de ... que*, si ces verbes sont pris négativement ou interrogativement.

Il *n'avait tenu qu'à un fil qu'elle ne répondît : la guerre*. (Giraudoux.)  
 Sans *ne* : Il *ne tiendrait pas à eux qu'il reste au monde des malheureux*. (J. Guéhenno.)

S'ils sont construits sans négation et sans interrogation, on ne met pas de *ne* ou on met la négation complète, selon le sens.

Il *tient à moi que cela se fasse, que cela ne se fasse pas*. (Littre.)

**g)** Après les locutions conjonctives *avant que* (facultativement), *à moins que* (souvent).

Il *s'écoula des siècles avant que l'écriture ne servît à fixer les communications de style narratif*. (R.-L. Wagner.)

*À moins qu'ils ne s'amendent, on sévit contre les criminels*. (Étiemble.)  
 Sans *ne* : *La littérature du Moyen Âge renseigne sur l'attention que très tôt, avant même que l'on enseignât le français, les Français et les étrangers accordaient à la qualité d'une bonne prononciation*. (R.-L. Wagner.)

*Impossible de s'évader cette fois, à moins que l'instituteur ait maintenu son refus*. (Fr. Mauriac.)

Parfois après la locution *sans que*, surtout lorsqu'elle dépend d'un verbe négatif : *Le temps de ce conclave ne se passera pas sans que votre prison ne soit changée en un simple exil*. (Stendhal.)

REMARQUE

Dans une phrase comme *Tu ne partiras pas que tu n'aies demandé pardon* (cf. § 429, Rem. 1), le *ne* n'est pas explétif et ne peut être supprimé.

## D. AUTRES ESPÈCES D'ADVERBES

### 392 Observations particulières.

**a)** L'opposition entre *ici*, endroit proche du locuteur, et *là*, endroit plus éloigné, paraît tout à fait simple et utile. On constate pourtant que dans la langue parlée, surtout à Paris, *là* tend à remplacer *ici* : « *Viens là* », dit une mère appelant près d'elle son enfant.

*Être là pour être ici* est plus répandu encore.

On notera que la même évolution favorise *celui-là, cela* (§ 265), *voilà* (§ 410, b), au détriment de *celui-ci, ceci, voici*.

**b)** *Naguère* (étymologiquement, « il n'y a guère ») désigne un passé peu éloigné du moment où l'on parle, alors que *jadis* et *autrefois* se rapportent à un passé plus lointain.

C'est aux choses de *jadis* bien plus qu'à celles de *naguère* qu'elle (ma mémoire) aime à appliquer sa volonté de résurrection. (G. Duhamel.)

**c)** Il ne faut pas confondre *plutôt* en un mot, qui marque la préférence, et *plus tôt*, en deux mots, qui marque le temps et s'oppose à *plus tard*.

Prenez le train *plutôt* que votre voiture.  
 La séance s'est terminée *plus tôt* qu'on ne prévoyait.

**d)** Selon la distinction traditionnelle, *de suite* signifie « sans interruption », et *tout de suite* « sur-le-champ ».

Elle a dormi dix heures *de suite*.  
 Venez *tout de suite*.

Mais ce sens de *de suite* est vieilli (on dit : à *la suite, d'affilée*, etc.), et *de suite*, pour « sur-le-champ », est entré dans l'usage général.

J'aurai donc 300 000 soldats à opposer *de suite* à l'ennemi. (Napoléon.)  
 L'aspect aimable de Bouvard charma *de suite* Pécuchet. (Flaubert.)

**e)** *Tantôt* pour indiquer, dans le jour où l'on est, un futur proche ou un passé récent existe encore dans la langue littéraire et dans le parler de certaines régions.

*Tantôt*, après que l'oncle Octave l'eut présenté, il lui avait pris les mains à deux reprises, *ici*, devant tout le monde. (J. Cabanis.)

Mais, à Paris et dans diverses provinces de la France, *tantôt* a pris le sens restreint de « cet après-midi » ou de « après midi ».

Surtout n'oubliez pas, *tantôt*, trois heures. (Maupassant.)  
 C'est arrivé hier *tantôt*. (M. Aymé.)

*Tantôt ... tantôt ...* s'emploie pour marquer l'alternative, la succession : cf. § 406, b.

# LES MOTS-OUTILS

393 Les **mots-outils** sont des mots invariables qui servent

**a)** Ou bien à **unir** des éléments, — soit de même fonction (*conjonction de coordination*), — soit de fonctions différentes (*préposition ; conjonction de subordination*) ;

**b)** Ou bien à **introduire** un élément (*introduceur*).

## A. LA PRÉPOSITION

394 La **préposition** est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes.

Mon frère **est parti pour** l'Afrique.

La porte **de** la grange **est ouverte**.

On appelle **régime** de la préposition l'élément subordonné qu'elle rattache au mot complété.

Une préposition peut être composée de plusieurs mots : *Depuis*. — Si les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution prépositive** : *À cause de*. — Il y a parfois un trait d'union entre les éléments : *Par-delà*.

### REMARQUES

1. Il arrive que la préposition soit utilisée pour des fonctions qui, normalement, se passent de préposition : épithète, apposition, attribut, sujet, complément d'objet direct. On l'appelle parfois alors *préposition vide*.

Rien **de** nouveau ne s'est produit. La ville **de** Genève.  
Si j'étais **de** vous.

**De** t'avoir parlé m'a fait du bien. (Gide.) Elle ne cesse **de** bavarder.

On peut considérer le *de* comme une sorte d'introduceur de l'infinifitif : § 409, a.

2. Certaines prépositions peuvent avoir un complément (§ 127) : **Bien** avant le jour.

3. *À* et *de* se contractent avec l'article défini *le* et *les* : *La maison du notaire* (§ 215, b).

## Liste des principales prépositions.

À	Derrière	Malgré	Sans
Après	Dès	Moyennant	Sauf
Avant	Devant	Nonobstant (vieux)	Selon
Avec	Durant	Outre	Sous
Chez	En	Par	Suivant
Concernant	Entre	Parmi	Sur
Contre	Envers	Pendant	Touchant
Dans	Hormis	Pour	Vers
De	Hors	Près	
Depuis	Jusque	Proche (vieux)	

On peut y ajouter certains adjectifs (*plein* : cf. § 203, a) ou participes (*vu*, etc. : § 370, a) invariables alors qu'ils sont employés comme attributs antéposés dans des propositions absolues. — On y ajoute souvent *ès*, à l'origine article contracté (§ 215, b).

## Liste des principales locutions prépositives.

À bas de	À seule fin de	De façon de	Grâce à
À cause de	À travers	De la part de	Hors de
À côté de	Au-dedans de	De manière à	Loin de
À défaut de	Au défaut de	D'entre	Lors de
Afin de	Au-delors de	De par	Par-delà
À fleur de	Au-delà de	De peur de	Par-dessous
À force de	Au-dessous de	Du côté de	Par-dessus
À la faveur de	Au-dessus de	En bas de	Par-devant
À la merci de	Au-devant de	En deçà de	Par-devers
À l'égard de	Au lieu de	En dedans de	Par rapport à
À l'encontre de	Auprès de	En dehors de	Par suite de
À l'exception de	Au prix de	En dépit de	Près de
À l'exclusion de	Autour de	En dessous de	Proche de
À l'instar de	Au travers de	En face de	Quant à
À l'insu de	Aux alentours de	En faveur de	Quitte à
À même	Aux dépens de	En plus de	Sauf à
À moins de	Aux environs de	En sus de	Vis-à-vis de
À partir de	Avant de	Face à	(etc.)
À raison de	D'après	Faute de	

On peut avoir aussi deux prépositions qui se suivent, mais dont chacune a sa propre fonction : *Il revenait de chez sa tante*.

*Jusque* se construit souvent avec une autre préposition : § 400, d.

## REMARQUE

La plupart des prépositions qui peuvent s'employer devant un infinitif ont alors la même forme que devant un nom ou un pronom.

■ **Après être parti.** (Comp. : **Après son départ. Après moi.**)

*Avant* fait exception et est remplacé par *avant de* devant un infinitif.

■ **Avant de partir.** (Comp. : **Avant son départ. Avant moi.**)

Certains écrivains et la langue parlée de certaines régions utilisent encore *avant que* de pour *avant de*.

■ **J'aurais été mort avant même que d'être né.** (Cl. Simon.)

## 397 Place de la préposition.

La préposition se place devant son régime.

■ **La porte de la maison est fermée après six heures.**

*Durant*, qui a d'abord été précatif d'une proposition absolue (§ 93, c), en garde la possibilité de suivre le nom dans la langue littéraire : *Et cela cinq années durant.* (A. Camus.) — La locution adverbiale *ce nonobstant* (vieilli) s'explique de la même façon.

## REMARQUE

On intercale parfois entre une préposition et son régime un adverbe ou même un syntagme quelconque : *Les autres acquiescèrent, par jeu, avec, cependant, une trace de gravité.* (A. Camus.) — *J'ai appelé les bourreaux pour, en périssant, mordre la crosse de leurs fusils.* (Rimbaud.)

Les deux éléments de certaines locutions prépositives peuvent être séparés par des adverbes comme *même* ou *donc* : *Avant même d'avoir examiné sa toilette.* (Fromentin.)

## 398 Répétition des prépositions devant des régimes coordonnés.

a) Les prépositions *à, de, en* se répètent ordinairement devant chaque régime.

■ **Il écrit à Pierre et à Jean. Il parle de Pierre et de Jean.  
Elle a voyagé en Grèce et en Italie.**

*À, de, en* ne se répètent pas

1° Quand les membres du régime forment une locution.

■ **École des arts et métiers. Il aime à aller et venir.** (Litré.)  
■ **Il a perdu son temps en allées et venues.** (Acad.)

2° Quand ces membres représentent le même ou les mêmes êtres ou objets.

■ **J'en parlerai à M. Dupont, votre associé.  
J'ai reçu une lettre de mon collègue et ami.**

3° Quand ces membres désignent un groupe ou une idée unique.

■ **Les adresses des amis et connaissances.**

■ **Il importe de bien mâcher et broyer les aliments.** (Litré.)

b) D'une manière générale, les prépositions autres que *à, de, en* ne se répètent pas, surtout lorsque les différents membres du régime sont intimement liés par le sens ou lorsqu'ils sont à peu près synonymes.

■ **Derrière les ennuis et les vastes chagrins.** (Baudelaire.)

En répétant la préposition, on donne à chacun des régimes un relief particulier.

■ **Sans mensonge et sans anxiété.** (Baudelaire.)

Lorsqu'il s'agit d'une locution prépositive, on se contente souvent de répéter le dernier élément de ou à : **Quant à leurs objectifs et à leurs ennemis.** (E. Le Roy Ladurie.)

## Préposition à régime implicite.

Il est fréquent que, par économie, on ne répète pas le régime d'une préposition quand il a déjà été exprimé peu avant et s'il s'agit de **cho-**  
**ses.**

On peut aussi le reprendre par un pronom démonstratif comme *cela* (ou *ça*) : *Avant cela, malgré cela, sans cela*, etc. ; — ou, plus rarement, par un pronom personnel : cf. Rem. 1. L'emploi de locutions adverbiales permet aussi de ne pas exprimer le régime ; notamment, *là contre, là-dessus, là-dessous, là autour*, etc. au lieu de *contre cela*, etc. ou de *contre*, etc. sans régime : *Que faire là contre ?* (Dans le Monde.)

a) Avec les prépositions *après, avant, contre, depuis, derrière, devant*, l'omission du régime appartient à l'usage normal.

■ **Les uns attendent les emplois, les autres courent après.** (Acad.)

■ **Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva contre.** (Acad.)

■ **Le chameau était lancé (...). Quatre mille Arabes couraient derrière.** (A. Daudet.)

On construit aussi *outre* sans régime dans l'expression *passer outre* : *Cette faute est trop grave : je ne puis passer outre.* Mais la formule complète est normalement *passer outre à quelque chose* : *Tota a passé outre à la volonté de sa mère.* (Fr. Mauriac.) Lorsque *outre* a le sens de « en plus de », on emploie la locution adverbiale *en outre* pour *outre cela* : *Il a emporté son parapluie et en outre son imperméable.*

b) À la place des prépositions *dans, hors, sur* et *sous*, on emploie sans régime *dedans, dehors, dessus* et *dessous* (qui sont d'anciennes prépositions).

■ **Je le croyais hors de la maison, il était dedans.** (Acad.)

**c)** Avec les locutions prépositives dont le dernier élément est *de*, on omet régulièrement le régime en même temps que le *de*.

■ *Le palais était fermé, autour veillait une garde nombreuse.* (Acad.)

**d)** Avec les prépositions *avec*, *entre*, *pendant*, *pour*, *sans*, l'omission du régime appartient plutôt à l'usage familier, mais cela se trouve pourtant dans la langue littéraire (surtout *avec*).

■ *Il tenait un mouchoir à pois noirs à la main et s'éventait avec.* (Gide.)

■ *Quelque chose qui vaille (...) qu'on se batte pour.* (P. Barbéris.)

■ *Il écrit des poèmes avec rimes (...) et des poèmes sans.* (J. Follain.)

**e)** Avec les prépositions *à* et *de*, l'omission du régime est impossible parce que les pronoms conjoints *y* et *en* remplacent ce type de syntagmes (cf. § 257).

■ *Parti pour le Québec en janvier, il y est resté plus de deux mois et il en est revenu à Pâques.*

Le pronom *y* peut représenter aussi des syntagmes prépositionnels de lieu introduits par une autre préposition (*dans*, *derrière*, *sur*, etc.) : *Il a oublié la bêche derrière la haie et elle y est restée tout l'hiver.*

#### REMARQUES

1. Dans la langue littéraire, on trouve parfois après les prépositions un pronom disjoint représentant un nom de chose, même lorsqu'il n'y a pas personnification.

■ *Les clairs (...) faisaient sauter leur instrument en l'air et jonglaient avec lui.* (G. Duhamel.)

2. Lorsqu'il s'agit d'un **nom de personne**, le tour normal est de remplacer le nom par un pronom personnel, soit conjoint (préposition omise), soit disjoint, selon les prépositions (cf. § 256, c).

■ *Si je rencontre votre mère, je lui parlerai.  
Pour que le professeur ne me voie pas, je passerai derrière lui.*

On peut avoir *en* et *y* dans certains cas : cf. § 257, Rem. 1. Mais il arrive aussi que l'on utilise les prépositions à régime implicite. Lorsqu'il s'agit d'*après*, *dessus*, etc. (cf. a, b, c ci-dessus), cela est assez courant.

■ *Il court derrière pour la rattraper.* (Dict. du franç. contemp.) [Ou : **après**.]  
■ *Et pour l'échauffer (l'Enfant Jésus) dans sa crèche,  
L'âne et le bœuf soufflent dessus.* (Th. Gautier.)

Plus familier, avec le pronom conjoint objet indirect : *Dès qu'elle met le nez dehors, les enfants lui courent après.* (Bernanos.)

Avec les prépositions *avec*, *sans*, *pour*, la construction sans régime paraît plus nettement populaire.

■ *Maman dévorait des yeux son mari, et nous avec.* (C. Paysan.)

## Observations diverses.

**a)** *À travers* se construit sans *de* ; *au travers* veut toujours *de*. Ces locutions sont synonymes.

■ *On ne voyait le soleil qu'à travers les nuages.* (Acad.)

■ *Au travers de ces brumes âcres apparaissait une certaine argentine.* (M. Butor.)

**b)** On dit correctement : **causer avec quelqu'un**.

Il vaut mieux éviter ° *causer à quelqu'un*, quoique ce tour populaire apparaisse parfois dans la littérature : *Il m'a causé très familièrement.* (R. Rolland.)

Pour *unir* et les verbes analogues, on a le choix : *Me marier avec Albertine.* (Proust.) — *Se marier à un soupirant trop bien peigné.* (A. Camus.) — Ne dites pas ° *marier quelqu'un pour* « l'épouser ».

**c)** **Durant**, **Pendant**. — L'usage ne fait guère de distinction entre ces deux prépositions ; on peut observer toutefois que *durant* concerne une période continue — et que *pendant* s'emploie quand un évènement se produit dans cette durée.

■ *Durant la campagne, les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places.* (Littré.)

■ *C'est pendant cette campagne que s'est livrée la bataille dont vous parlez.* (Littré.)

**d)** **Jusque** se construit avec une préposition : *à* (c'est le cas le plus fréquent), *vers*, *sur*, *chez*, etc.

■ *Jusqu'à la mort, jusqu'en Afrique, jusque sur les toits.*

Il se construit aussi avec les adverbes *ici*, *là*, *où*, *alors*, et avec certains adverbes de degré accompagnant un adverbe de temps ou de lieu.

■ *Jusqu'ici. Jusque-là.* (Remarquez le trait d'union.)

■ *Jusqu'où irez-vous ? Jusqu'alors.*

■ *Je m'étais arrangé pour faire durer jusqu'assez tard ma soirée.* (J. Romains.)

Ne pas omettre *à* dans des expressions comme : *jusqu'à Paris, jusqu'à demain, jusqu'à hier, jusqu'à maintenant, jusqu'à dix heures.*

On peut dire : *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*.

#### REMARQUE

*Jusque* a une variante *jusques* lorsque le mot suivant commence par une voyelle. *Jusque et y compris* [zyskøzeikʁi] est assez courant ; sinon, *jusques* appartient à une langue littéraire assez recherchée.

■ *Jusques à quand coulera le flot des outrages ?* (Barrès.)

**e)** Dans l'usage ordinaire, **près de**, suivi d'un infinitif, signifie « sur le point de » ; **prêt à** signifie « préparé à, disposé à ».

■ *La lune est près de se lever.*

■ *Il se tenait prêt à partir.*

**f)** Ne dites pas : ° *sur la rue*, ° *sur le train*, ° *sur le tram*, ° *sur le grenier* ; mais : **dans la rue**, **dans le train**, **dans le tram**, **dans le grenier** (ou **au grenier**).

Sur la rue est correct lorsqu'il s'agit d'une maison, d'une porte, d'une fenêtre, etc. donnant sur la rue : *On descendit (...) jusqu'au porche sur la rue.* (J. Cabanis.) — Comp. la locution avoir pignon sur rue.

On dit : *sur* (ou : *dans*) *une avenue, sur un boulevard, sur un chemin, sur une route, sur une place.*

On considère généralement ° *sur le journal* comme incorrect. Il est préférable de dire : *Je l'ai lu dans le journal.*

## B. LA CONJONCTION DE SUBORDINATION

**401** La **conjonction de subordination** est un mot invariable qui sert à unir deux éléments de fonctions différentes, dont l'un est une proposition (sujet ou complément).

Le pronom relatif unit aussi une proposition à un autre élément, mais le pronom a d'ordinaire un antécédent, il a une fonction *dans* la proposition et il a un genre, un nombre, une personne, même s'il n'en porte pas visiblement les marques ; ces trois caractères le distinguent de la conjonction de subordination.

La conjonction de subordination peut être composée de plusieurs mots : *quoique*. Lorsque les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution conjonctive** : *parce que*.

Les locutions conjonctives forment un syntagme généralement inséparable. Cependant, on peut intercaler *même* dans *sans que, avant que, alors que*. On trouve aussi dans la langue littéraire *lors même que, lors donc que, puis donc que*.

**Avant même qu'**Abénaud, visiblement ennuyé, ne donnât son avis. (R.-V. Pilhes.)  
**Puis donc qu'**il y avait peu de chances qu'il revînt à moi. (M. Tournier.)

### REMARQUES

- Dans certains emplois, *que* a plutôt un rôle d'introducteur qu'un rôle de conjonction : cf. § 409, a.
- Certaines conjonctions peuvent avoir un complément (§ 127) : **Bien avant qu'il fasse clair.**
- La proposition introduite par la conjonction peut être non verbale.

**Il est des vérités qui sont évidentes bien qu'informulables.** (Saint Exupéry.)

- Sur les divers rapports marqués par les conjonctions et locutions conjonctives de subordination, voir la quatrième partie (§§ 420 et suivants).

## Liste des conjonctions de subordination.

*Comme, lorsque, puisque, quand, que, quoique, si.*

On y joint souvent *combien, comment* et *pourquoi*, qui servent uniquement dans l'interrogation indirecte, mais on ne peut dire que ces mots sont des conjonctions de subordination : 1° ils existent aussi quand il n'y a pas de subordination, c'est-à-dire dans l'interrogation directe : *Pourquoi part-il ? → Je demande pourquoi il part ;* — 2° ces mots ont une fonction dans la proposition ; ce sont donc des adverbes. — Au contraire de la plupart des conjonctions (§ 404, b), ils sont généralement répétés devant des propositions coordonnées : *Je demande pourquoi tu pars et pourquoi je reste.*

Sur la distinction entre *quoique* et *quoi que*, cf. § 272, Rem.

## Liste des principales locutions conjonctives de subordination.

À ce que	D'autant plus que	Outre que
À condition que	D'autant que	Parce que
Afin que	De ce que	Pendant que
Ainsi que	De crainte que	Plutôt que
Alors que	De (telle) façon que	Pour que
À mesure que	De manière que	Pourvu que
À moins que	De même que	Quand même
Après que	De peur que	Sans que
À proportion que	Depuis que	Sauf que
À telle enseigne que	De (telle) sorte que	Selon que
Attendu que	Dès que	Si ce n'est que
Au cas que (où)	Durant que (littér.)	Si peu que
Au fur et à mesure que	En cas que	Si tant est que
Au lieu que	Encore que	Sitôt que
Au point que	En sorte que	Suivant que
Aussi bien que	Étant donné que	Supposé que
Aussitôt que	Excepté que	Surtout que
Autant que	Jusqu'à ce que	Tandis que
Avant que	Loin que	Tant que
Bien que	Lors même que (littér.)	Vu que
Cependant que	Malgré que (§ 439)	(Etc.)
Comme quoi (popul.)	Non moins que	
[§ 149, a]	Non plus que	

**Répétition des conjonctions de subordination** devant des propositions coordonnées.

**a)** La conjonction *que* se répète nécessairement, de même que *si* conjonction de l'interrogation indirecte.

*On dit que deux voitures sont entrées en collision et qu'il y a trois blessés.  
(...) sans bien savoir s'il était secouru ou si au contraire il portait secours.  
(M. Yourcenar.)*



**b)** Les autres conjonctions peuvent se répéter (surtout si les propositions sont nettement distinctes), mais d'ordinaire *que* s'emploie à la place de *comme*, *quand*, *si* conditionnel, *comme si* et à la place des conjonctions ou locutions conjonctives qui se terminent par *que*.

**S'il y a plusieurs sujets et si l'un d'eux est masculin, l'adjectif attribut se met au masculin pluriel.**

**Comme si vous bandiez un arc et que soudain vous ayez lâché sa corde.**  
(M. Butor.)

**Quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d'osier...** (Proust)

**Lorsqu'il faisait noir, que les chiens de la ferme voisine commençaient à hurler et que le carreau de notre petite cuisine s'illuminait, je rentrais enfin.** (Alain-Fournier.)

Il s'agit dans tous ces exemples (a et b) de propositions complètes. Mais si le sujet des propositions est identique, on peut coordonner les prédicats sans répéter le sujet et la conjonction.

**Elle passa dans la chambre de Jacques s'assurer que celui-ci dormait et ne s'était pas découvert.** (Simenon.)

[Ou : ... et qu'il ne s'était pas découvert.]

## C. LA CONJONCTION DE COORDINATION

**405** La **conjonction de coordination** est un mot invariable qui se place entre des éléments de *même fonction* qu'il unit, ou parfois devant chacun de ces éléments.

J'ai **faim et soif.**      Je n'ai **ni faim ni soif.**

Ces éléments peuvent être des phrases ou, à l'intérieur d'une phrase, des éléments qui ont la même fonction par rapport au même mot : cf. § 106. Ces éléments sont parfois de natures différentes : § 107.

Lorsque les conjonctions de coordination unissent des phrases ou des propositions, elles n'ont pas de fonction à l'intérieur de ces phrases ou de ces propositions, ce qui distingue ces conjonctions des adverbes de liaison (§ 381, c).

Les conjonctions de coordination ne peuvent se combiner : \**et ou*, \**et mais*.

Dans l'expression moderne *et/ou* (§ 57), les deux conjonctions ne sont pas combinées, comme l'indique la barre oblique qui les sépare. Par économie, on réunit en une seule deux coordinations distinctes.

**Dans le même groupe et/ou dans d'autres groupes.** (J. Fourastié.)

[= Dans le même groupe et dans d'autres groupes, ou seulement dans d'autres groupes.]

## Liste des conjonctions de coordination.

**a)** Conjonctions de coordination proprement dites : *et*, *ni*, *ou*, *mais*, *car*, *or*.

Les deux dernières ne servent qu'à unir des phrases, c'est-à-dire des suites de mots qui peuvent à elles seules servir de phrases.

**Partez, car il est temps.**

**Elle voulait continuer à jouer ; or il était l'heure de rentrer.**

Les autres peuvent unir des phrases ou des éléments de phrase.

**Mais** (après un premier terme négatif) et **ou** peuvent être renforcés par **bien**.

**La Puerta del Sol n'est pas une porte, (...) mais bien une façade d'église.**

(Th. Gautier.)

**Il paiera, ou bien il sera poursuivi.** (Acad.)

### REMARQUE

\**Car en effet* est généralement blâmé, comme pléonastique : °*Il n'a pas pu venir, car en effet il est malade.*

**b)** Conjonctions ou locutions conjonctives occasionnelles (c'est-à-dire : qui ont aussi d'autres valeurs).

**1° Voire**, souvent renforcé par *même* dans la langue courante.

**Un stage de quelques mois, voire de quelques années.** (Dict. du franç. contemporain.)

**Ce remède est inutile, voire même pernicieux.** (Acad.)

**2° C'est-à-dire** et ses synonymes *soit* (prononcé [swA] devant consonne), *savoir* ou *à savoir*.

**Elle viendra le premier jour qu'elle sera libre, c'est-à-dire lundi.**

**Il m'a prêté l'argent dont j'avais besoin, soit dix mille francs.**

**Le mode que la logique appellerait, savoir l'indicatif sans ne, se rencontre.**

(F. Brunot.) [On pourrait dire : ... à savoir l'indicatif...]

**3° Les formules alternatives soit ... soit ..., soit ... ou ...** (on prononce [swA] devant consonne).

**J'irai en vacances, soit dans le Périgord, soit dans le Limousin.**

**Plusieurs, soit paresse ou prudence, étaient restés au seuil du défilé.** (Flaubert.) [Ou, en ajoutant une virgule : ... soit paresse, soit prudence.]

De même, *tantôt ... tantôt ...*, mais le second *tantôt* peut être précédé de *et* ou de *ou* : *C'est elle-même qui vient faire ses provisions, tantôt en selle, tantôt en voiture.* (Alain-Fournier.) [On pourrait dire : ... ou tantôt en voiture, ... et tantôt en voiture.]

### REMARQUE

Nous avons expliqué au § 381, c pourquoi nous rangeons des mots comme *donc*, *pourtant*, *partant*, etc. parmi les adverbes plutôt que parmi les conjonctions de coordination.

Il y a des mots ou des locutions pour lesquels on peut hésiter davantage, parce qu'ils sont toujours placés entre les éléments qu'ils unissent : *puis, c'est pourquoi, aussi* (exprimant la conséquence) ; cependant ils peuvent se combiner avec *et* ou *mais* : *Il travaille avec ardeur, et puis il se relâche.* (Dict. du franç. contemp.) — *Il n'est pas coupable, et c'est pourquoi je le défends.*

Les pronoms relatifs *quoi* et *où*, précédés d'une préposition, ont parfois un lien assez lâche avec leur antécédent et se rapprochent des conjonctions de coordination (cf. §§ 273, Rem. 1 ; 275) : *Le général Weygand prend acte de mes propositions. Après quoi, il me parle de la bataille.* (De Gaulle.) — Comp. aussi *auquel cas* au § 235.

407

## Répétition des conjonctions de coordination.

**a)** *Ni* se répète d'habitude devant chacun des termes coordonnés (le verbe est alors accompagné de la négation simple *ne*).

|| *Elle ne viendra ni aujourd'hui ni demain.*

Cependant *ni* se place seulement devant le second terme quand celui-ci apporte une sorte de précision supplémentaire (et la négation est alors *ne ... pas*).

|| *Les cassolettes ne doivent pas coûter cher, ni les parfums qu'on y chauffe.* (Étiemble.)

Les écrivains se servent parfois d'un seul *ni* alors que la négation du verbe est *ne*.

|| *Pour ce Dieu caché, les sacrifices humains ni les martyrs ne suffisent.* (Sartre.)  
|| *Je n'avais faim, ni soif.* (H. Bosco.)

**b)** *Et* et *ou* se placent seulement, d'ordinaire, devant le dernier terme coordonné ; s'il y a plus de deux termes, on met une virgule là où il n'y a pas de *et* ou de *ou*.

|| *Une forêt de chênes et de hêtres.*  
|| *Une forêt de chênes, de hêtres et de résineux.*

Cependant, *et* ou *ou* se répètent devant chacun des termes lorsqu'on veut insister.

|| *Ce sera ou lui ou moi.*

Lorsqu'il y a plus de deux termes, *et* et *ou* peuvent être exprimés ou non devant le premier terme.

|| *J'irai, ou ce soir, ou demain matin, ou demain soir.*  
|| *Je me mis à lire avec désuétude les grands romans classiques et Gide et Malraux et les premières traductions de Kafka et de Faulkner.* (Fr. Châtelet.)

Lorsqu'il y a plus de deux termes, on répète parfois aussi *mais* (sauf devant le premier terme, naturellement) : *Je l'ai vu, non pas une fois, mais deux fois, mais trois fois !*

## D. L'INTRODUCTEUR

Nous appelons **introduceur** un mot invariable qui sert à introduire un mot, un syntagme, une phrase.

|| *Voici votre journal. Voici qu'il revient.*

Il se distingue de la préposition ou des conjonctions en ceci qu'il ne sert pas à *unir*.

Cette notion recouvre en partie celle de **présentatif**, que l'on définit souvent de façon sémantique, en disant qu'il sert à désigner quelqu'un ou quelque chose.

Sous cette étiquette, les grammairiens mettent d'habitude *voici* et *voilà*, auxquels certains ajoutent *c'est* (*C'est ici*) et *il y a* (*Il y a dix places de libres*). Nous élargissons cette catégorie.

On appelle souvent complément du présentatif le mot ou le syntagme qu'il introduit (cf. § 128). On peut parler de complément ou de régime de l'introduceur, sauf lorsque l'élément introduit a une autre fonction (comme celle de sujet, etc. : voir § 409).

### Liste des principaux introduceurs.

#### a) Introduceurs proprement dits (invariables).

1° *À* (qui se contracte avec l'article) introduit un nom dans des appels : **Au secours !**  
**Au feu ! À la soupe !**

2° *À bas* introduit un nom dans des cris d'exécration (antonyme : *vive*, cf. b, 4°) : **À bas le fascisme !**

3° *De* introduit

- Un syntagme nominal ou un pronom, pour exprimer la notion de partitif (cf. § 218, Rem.) : *Elle a goûté de tous les plats.*

- Un infinitif, notamment un infinitif de narration (§ 348, a), un infinitif sujet (cf. §§ 95, b ; 349, a) : *Le lendemain, pas de Salavin. Et, cette fois, Édouard de s'inquiéter.* (G. Duhamel.) — *Comme si de pleurer avançait à quelque chose.* (Dict. du franç. contemporain.)

*De* introduit aussi des infinitifs sujets réels ou compléments d'objet direct : *Il importe d'être attentif. — On permet de fumer.*

4° *Dire que* introduit une phrase, pour marquer l'étonnement ou un sentiment analogue : **Dire qu'il s'en est fallu d'un cheveu (...)** *qu'elle ne prenne le vert amande.* (N. Sarraute.)

5° *Est-ce que* introduit la phrase interrogative (§ 139) : **Est-ce que tu as fini ton travail ?**

6° *Ô* introduit le mot en apostrophe (§ 132, a) : *C'est alors, ô nuit, que tu vins.* (Péguy.)

7° *Que* introduit des phrases où le verbe au subjonctif est employé comme prédicat (§ 343 et Rem. 2), notamment des phrases impératives ou optatives : **Que** *votre souhait se réalise !*

8° *Si* introduit une interrogation équivalant à une suggestion : *Si on allait manger un morceau ?*

9° *Voici* et *voilà* : cf. § 410.

## b) Autres introducteurs (tendant à l'invariabilité).

1° *C'est* « présentatif », et spécialement *c'est ... que* (ou : ... *qui*) servant à la mise en relief (§ 152, c). Ils introduisent un nom ou un syntagme nominal, un pronom, un infinitif, un adverbe, une proposition.

■ *C'est le facteur. C'est ici.*

■ *Ce n'est pas que nous soyons satisfaits.*

■ *C'est le facteur qui l'a apporté. C'est ici que l'accident s'est produit.*

■ *C'est seulement quand vous serez parti que nous serons tranquilles.*

L'invariabilité en personne est acquise : *C'est moi. C'est vous.* — En nombre, l'accord est souvent menacé : cf. § 361, b. — Le figement est plus net pour le temps : *Et qui est-ce qui n'a plus su quoi dire ? C'est M. le maire.* (J. Romains.) [= *C'a été...*] — *C'est bien plus tard (...)* qu'elle s'informa systématiquement. (Fr. Mallet-Joris.) [Quelques-uns écriraient encore : *Ce fut...*]

2° *Il y a* « présentatif » introduit un nom ou un syntagme nominal, un pronom (nom ou pronom pouvant être accompagnés d'un attribut), parfois une proposition.

■ *Il n'y a personne. Il y a une dame qui veut vous voir.*

■ *Tout au sommet de la bulle de verre, il y a écrit quelque chose.* (Le Clézio.)

■ *La fatigue leur est venue. Il y avait cette grande chaleur ; il y avait qu'ils n'avaient pas dormi et qu'ils ne mangeaient presque plus.* (Ramus.)

*Il y a*, qui ne peut varier en nombre (comme tous les verbes impersonnels : § 360), varie en mode et en temps. C'est le moins figé des introducteurs du point de vue formel. — Il s'emploie aussi comme une sorte de préposition : *Il est parti il y a une heure.*

3° *Soit* [swA] introduit un syntagme nominal, pour exprimer une hypothèse ou un exemple dans une argumentation.

■ *Soit les propositions* : il a de l'argent, il peut tout. (F. Brunot.)

*Soit* est souvent invariable, comme dans l'exemple ci-dessus. Pourtant, bien des mathématiciens continuent à écrire : *Soient deux triangles...*

4° *Vive* introduit un syntagme nominal, parfois un pronom, dans un cri d'exaltation (antonyme : *à bas*, cf. a, 2°) : **Vive les vacances !**

Le figement est manifeste puisque ce qui suit *vive* peut être un nom inanimé. Cependant, certains font varier *vive* dans l'écriture, c'est-à-dire en nombre, mais non pas en personne : **Vive nous ! Vivent les Longevernes !** (Pergaud.) — On va jusqu'à écrire : **Vivent nous !** (R. Rolland.) Cela est difficilement justifiable. [*Vivons !* aurait un tout autre sens.]

## *Voici* et *voilà*<sup>1</sup>.

### a) Le régime de *voici* et *voilà*.

1° Après *voici* et *voilà*, on peut avoir

• Un nom ou un pronom autre qu'un pronom personnel.

■ *Voilà Pierre. Voici votre manteau. Voilà quelqu'un.*

■ (Avec un *que* exclamatif : *Que voilà un beau raisonnement !*)

Ce nom ou ce pronom peuvent être accompagnés, notamment, d'une relative, d'un attribut, d'un infinitif introduit par *à*.

■ *Voilà quelqu'un qui entre. Voilà notre homme tout penaud.*

■ *Voici quelque chose à boire.*

Lorsqu'il s'agit du pronom neutre *quelque chose*, on peut l'omettre avec l'infinitif ou avec un adjectif au comparatif : *Voici à boire.* — *Voici plus étonnant.*

On considère parfois *voici* et *voilà* comme des prépositions quand ils introduisent un complément de temps à l'intérieur d'une phrase : *Je l'ai connu voici deux ans.*

• Une proposition, soit conjonctive, soit relative (avec un pronom relatif sans antécédent), soit une interrogation indirecte (aussi sous la forme de l'infinitif).

■ *Voilà que le mur s'écroule tout à coup. Voilà qui est fait.*

■ *Voici de quoi nous parlons. Voici comment c'est arrivé. Voici que répondre.*

La proposition interrogative est laissée implicite dans : *Voici comment.* — *Voici avec qui.* — *Voici dans quelles circonstances.*

• Une proposition infinitive après *voici* dans la langue littéraire, surtout avec *venir*.

■ *Voici venir les temps où vibrant sur sa tige*

■ *Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir.* (Baudelaire.)

2° Avant *voici* et *voilà*, on peut avoir

• Un pronom personnel conjoint (sous la forme de l'objet direct), y compris *en*.

■ *Me voici. Les voici. En voilà.*

1. Pour comprendre les emplois de ces deux mots, il n'est pas inutile de connaître leur étymologie : *voici* (sans doute = *vois*, impératif de *voir*) + les adverbes de lieu *ci* (= *ici*) et *là*. — Comparez en wallon : *vo-m'-la* « me voilà », littéralement *vois me là*. La construction de *voici* et *voilà* ressemble assez à celle d'un verbe.

Avec un attribut, une relative, un infinitif : *Le voilà tout étonné.* — *Le voilà qui s'en va.* [N'écrivez pas : °*Le voilà qu'il s'en va.*] — *Nous voilà à les regarder avec stupefaction.*

- Un pronom relatif, avec un antécédent nominal (ou pronominal).

|| *La belle affaire que voilà ! L'homme que voici vous sera utile.*

- 3° Avec régime implicite.

|| « *Voici* », me dit-il en me donnant la clé.

- b)** Le choix entre *voici* et *voilà* suit les mêmes règles que le choix entre *celui-ci* et *celui-là*, *ceci* et *cela* : cf. § 265.

On notera que, comme il en va pour les démonstratifs *celui-là* et *cela*, *voilà* est beaucoup plus fréquent que *voici*, peu usité dans la langue parlée et concurrencé par *voilà* même dans la langue écrite.

|| *Voilà mon excuse : l'intérêt, le plus bas intérêt personnel.* (Th. Maulnier.)

#### REMARQUES

1. *Voilà* s'emploie dans une phrase interrogative (à valeur exclamative), mais uniquement avec la négation : *ne ... pas* ou *pas* seul (comp. § 390, Rem. 1). Par analogie avec l'interrogation ordinaire, caractérisée par l'inversion du pronom personnel sujet (cf. § 138, a), on insère le pronom *il*, précédé de *t*, analogique lui aussi (§ 302, Rem.), que l'on met entre deux traits d'union.

|| *À mon grand étonnement, ne voilà-t-il pas qu'il se fâche !* (Acad.)  
 || *Voilà-t-il pas une instructive histoire ?* (Barrès.)

2. Ce qui est dit de *voici* et de *voilà* s'applique aussi à *revoici* et à *revoilà*.

# LE MOT-PHRASE

Le **mot-phrase** est un mot invariable qui sert ordinairement à lui seul de phrase.

|| *Merci. Bonjour. Bravo ! Zut !*

On parlera de **locution-phrase** à propos d'une suite de mots qui constitue une phrase, sans que le locuteur puisse attribuer une fonction (et parfois un sens) à chacun de ces mots.

|| *Au revoir. À la bonne heure !*

Nous parlerons surtout des mots-phrases ou des locutions-phrases essentiels, mais il y a aussi des mots-phrases ou des locutions-phrases accidentels ou occasionnels : **Attention ! — S'il vous plaît.**

#### REMARQUE

Les mots-phrases servent ordinairement de phrases à eux seuls, mais ils peuvent aussi être accompagnés d'un complément : *Bravo pour votre réussite ! Merci de votre aide. Gare aux coups ! Merci beaucoup ;* — d'un mot mis en apostrophe : *Bonjour, Madame.*

Ils peuvent aussi être des éléments incidents (cf. § 132, b) à l'intérieur d'une phrase : *Cette histoire, qui est hélas ! celle de tant d'autres.* (Courteline.)

## Espèces de mots-phrases.

En tenant compte de leur rôle dans la communication, on peut distinguer trois espèces de mots-phrases.

- a)** Le mot-phrase que nous appelons **objectif** est destiné à un interlocuteur, soit pour établir une communication avec lui (*allô*), soit pour lui faire un message, acquiescement (*oui*), dénégation (*non*), salutation (*bonjour*), ordre (*stop*), félicitation (*bravo*), etc.

Les principaux mots-phrases de ce type sont :

Adieu	Chut !	Motus [mɔtys]	Si
Allô	Gare !	Nenni (§ 413, Rem. 4)	Soit [swAt]
Amen [AMEN]	Halte !	Non	S.O.S. [esoəs]
Bis [bis]	Hello !	O.K. [ɔke]	Stop !
Bonjour	Hep !	Oui	Vivat ! [vivA]
Bonsoir	Hosanna !	Ouste !	Voire (§ 413, Rem. 4)
Bravo !	Hourra !	Pouce !	
Chiche !	Merci	Psst !	

Il y a aussi de nombreuses locutions : *À la bonne heure ! À quoi bon ? Au revoir. Mea culpa. Si fait. Tant mieux. Tant pis.* Très familier : *Mon œil ! Etc.*

Nous rangerions aussi dans cette catégorie des mots ou des locutions que l'on appelle souvent *adverbes de phrase* : *certes, peut-être, sans doute, à coup sûr, bien sûr, etc.* Ils jouent dans la phrase le rôle d'élément incident (§ 132, b), mais ils peuvent aussi servir à eux seuls de phrases :

■ *Une panne de lumière de bord, ça peut être grave ! — Bien sûr.* (Saint Exupéry.)

Un certain nombre de ces mots ou locutions peuvent avoir une proposition dans leur dépendance : *Peut-être que le pharmacien s'était trompé.* (Flaubert.) — Cf. § 420, Rem. 2.

**b)** Le mot-phrase que nous appelons **subjectif** et qui rejoint ce qu'on désigne habituellement par **interjection**. C'est l'expression comme irrésistible d'une sensation ou d'un sentiment (tristesse, joie, etc.). L'interlocuteur joue ici un rôle négligeable. Ces mots-phrases équivalent à des phrases exclamatives.

Principaux mots-phrases de ce type :

Ah !	Chic !	Hein !	Mince !	Ouille !
Aïe !	Fi !	Hélas !	Na !	Peuh !
Bah !	Flûte !	Merde ! (vulgaire)	Oh !	Pouah !
Brrr !	Hé !	Miam miam !	Ouf !	Zut !

On peut y joindre diverses locutions : *Bon sang ! Par exemple !* — ainsi que les invocations et les jurons, souvent altérés et vidés de toute signification précise : *Dame ! Pardi* [étymologiquement, *par Dieu* ! *Tonnerre ! Nom d'un chien ! etc.*

Certains mots-phrases peuvent, selon la situation, appartenir au *a* ou au *b*.

**c)** Le mot-phrase que nous appelons **suggestif**, utilisé par un observateur pour rendre, par imitation approximative, un bruit, parfois un mouvement ; c'est un moyen auquel la bande dessinée recourt souvent.

■ *Je me trouve sur moi (... un scélerat de pistolet chargé. Paf !...*  
(G. Sand.) [= Je tire.]

## Oui, si, non.

Selon l'usage ordinaire, *oui* sert à approuver une phrase affirmative ; *non*, à nier une phrase affirmative ou à confirmer une phrase négative ; *si*, à nier une phrase négative.

■ *Irez-vous ? — Oui.* (= J'irai.)  
■ *Irez-vous ? — Non.* (= Je n'irai pas.)  
■ *Vous n'irez pas. — Non.* (= Je n'irai pas.)  
■ *Vous n'irez pas. — Si.* (= J'irai.)

### REMARQUES

1. *Oui, si et non* ne servent pas seulement de phrases. Ils peuvent constituer une proposition dans le style indirect.

■ *Elle dit que oui, que si, que non.*

Après un *si* conditionnel, *oui* tient lieu aussi d'une proposition ; *non*, dans le même emploi, est agglutiné à la conjonction.

■ *Est-il satisfait de son travail ? Si oui, il n'est pas difficile.*  
■ *Sors-tu maintenant ? Sinon, je partirai sans toi.*

On peut dire *ou sinon* : *Obéis à l'instant, ou sinon tu seras châtié.* (Litré.) — *Sinon* s'emploie aussi pour *si ce n'est* : *Il valait autant qu'eux, sinon mieux.* (Maupassant.) *Oui, si, non* servent aussi de prédicat :

■ *Tu n'iras pas. Moi, si.* (Ou : ... *Moi, oui.*) [En Belgique, *°Moi bien.*]  
■ *J'irai. Toi, non.*

On dit aussi :

■ *Un voyage en Provence ? Pourquoi non ?*  
■ *Irez-vous ou non ?*  
■ *Aller en pension ? J'aimerais mieux non.*

2. L'évolution de la négation portant sur un verbe (§ 390) a fait que *pas* et *point*, d'abord simples auxiliaires, sont devenus les marques essentielles de la négation aux dépens de *ne*.

*Non* lui-même a subi cette concurrence, notamment dans les cas traités dans la Remarque 1. Des emplois comme les suivants sont normaux dans la langue parlée et pénètrent dans la langue écrite :

■ *Pourquoi pas ?* (Acad.)  
■ *J'irai et toi pas. Irez-vous ou pas ? J'aimerais mieux pas.* (Colette.)

*Si pas* pour *sinon* est généralement blâmé. On le trouve pourtant de plus en plus fréquemment : *Il était en passe de devenir bienheureux, si pas tout à fait saint.* (Aragon.)

Comme mot-phrase concurrent de *non, pas* ne s'introduit que s'il est renforcé :

■ *Vous le saviez. — Pas du tout.* (Ou : *Absolument pas*, etc.)

Mais *point* dans la même circonstance est une élégance de la langue littéraire :

■ *Vous la croyez changeante et diverse ? Point.* (Colette.)

Notez que même *du tout*, auxiliaire de l'auxiliaire, est devenu un mot-phrase négatif : *Croyez-vous que je le blâme ? du tout.* (Balzac.)

3. *Si, oui, non* peuvent être renforcés : *Que si. Que oui. Que non. Si fait. Oui-da* (employé encore par plaisanterie). Etc. [<sup>o</sup>*Non fait* ne se dit plus que dans certaines régions.]

4. Il y a de nombreuses autres formules d'approbation et de dénégation, certaines lancées par la mode, comme *O.K.* [oke], emprunté à l'anglais d'Amérique ; comme *d'accord*, que l'on réduit même à *d'ac* dans le langage très familier.

D'autres mots-phrases tombent en désuétude, comme *nenni* (= non), que l'on n'utilise plus que pour imiter le parler paysan, avec des prononciations variées, [nAni], [neni], [neni].

À côté de l'approbation franche, on a des approbations ironiques ou dubitatives, comme *ouais* ou *ouiche*, qui sont des altérations de *oui*, ou comme *voire*, plus littéraire (au sens propre, « vraiment ») : *Je mangerai tes petits dans l'œuf!* — *Voire, dit l'autre. Je bâtirai mon nid si haut, si bas, que tu ne le trouveras pas.* (M. Genevoix.)

## 4

# la phrase complexe

La proposition  
relative

La proposition  
conjonctive

L'interrogation  
indirecte  
et l'exclamation  
indirecte

La **phrase complexe** peut être considérée comme la réunion de plusieurs phrases simples. Cela se concrétise ordinairement par la présence de plusieurs verbes à un mode personnel (ou conjugué : § 291).

**Je crois que vous vous trompez.**

Nous disons : ordinairement, parce qu'une phrase complexe peut être non verbale, c'est-à-dire que le verbe se trouve uniquement dans la proposition sujet, attribut ou complément.

**Merci pour les deux livres que vous m'avez envoyés.**

Inversement, la proposition complément peut être non verbale (cf. § 420, Rem. 1).

**La route devenait plus facile, quoique glissante.** (A. Camus.)

Nous ne parlons de phrase complexe que lorsqu'une phrase joue dans l'autre le rôle de sujet ou de complément et devient donc un élément, un membre de l'autre phrase.

**Qui s'y frotte s'y pique.**  
*Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.*  
**Quand le vin est tiré, il faut le boire.**

Nous appelons **propositions** les membres de phrase qui contiennent un verbe à un mode conjugué (ou, plus précisément, un *prédicat* : § 92) et qui servent de sujet ou de complément.

À côté des propositions où le verbe est un mode conjugué, on trouve des *propositions infinitives* (infinitif accompagné d'un sujet) et des *propositions absolues* (participe ou prédicat non verbal accompagnés d'un sujet) [cf. § 93, c].

**On voyait la rivière monter d'heure en heure.**  
*Ne sortez pas la tête découverte (ou la tête nue).*

(Il ne paraît pas utile de considérer de telles phrases comme des phrases complexes.)

La jonction de plusieurs phrases ou l'insertion d'une phrase dans une autre peuvent ne pas donner naissance à une phrase complexe. C'est le cas dans la coordination, qui laisse à chacune des phrases son caractère particulier (§§ 106 et suiv.). C'est aussi le cas des éléments incidents (§ 132, b).

**Sois attentif, et tu comprendras.**  
*Elle a fait, je vous assure, tout son possible.*

Nous appelons les phrases coordonnées et les phrases incidentes des *sous-phrases*.

## Classement des propositions.

Le procédé le plus simple est de les classer d'après le mot qui les rattache à la phrase dont elles font partie.

**a)** Les **propositions relatives** commencent par un pronom relatif, parfois par un nom accompagné d'un déterminant relatif.

En mai, fais ce qu'il te plaît.

Vous serez peut-être absent, auquel cas vous me préviendrez. (Robert.)

**b)** Les **propositions conjonctives** commencent par une conjonction de subordination ou par une locution conjonctive de subordination.

Quand le bâtiment va, tout va.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

**c)** Les propositions qui servent d'**interrogation indirecte** ou d'**exclamation indirecte** sont à part, puisqu'elles ne sont introduites par aucun mot particulier, à l'exception de l'interrogation globale, qui est introduite par *si*.

Je demande **qui a fait cela**. (Comp. : Qui a fait cela ?)

Tu sais **comme elle est patiente**. (Comp. : Comme elle est patiente !)

Mais : J'ignore **si elle viendra**. (Comp. : Viendra-t-elle ?)

Les **propositions infinitives** et les **propositions absolues** sont aussi à part, mais nous ne leur consacrons pas un chapitre particulier, les indications essentielles étant données dans les §§ 348, b, 3<sup>o</sup> et 93, c.

D'autres types de classement ont été proposés, notamment en tenant compte de la fonction des propositions. Ce procédé a le désavantage de multiplier les catégories (on en distingue douze), de séparer des faits semblables et de regrouper des propositions différentes.

Par exemple, parmi les propositions sujets, il y a des relatives et des conjonctives. Elles diffèrent non seulement par le mot qui les rattache à la phrase, mais aussi par le mode du verbe.

# LA PROPOSITION RELATIVE

La **proposition relative** est une proposition commençant par un pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque*) ou parfois, dans la langue écrite, notamment juridique, par un nom accompagné du déterminant relatif *lequel*.

Vous connaissez la maison **que j'habite** (ou : ... **dans laquelle j'habite**, ... **où j'habite**).

L'homme **dont je me souviens** (ou : ... **de qui je me souviens**) était plus âgé.

**Quiconque s'élève** sera abaissé.

De l'arbre, être collectif, sort l'individu, le fruit détaché, **lequel fruit** fera un autre arbre. (Michelet.)

## REMARQUES

1. Dans les propositions relatives commençant par un pronom relatif complément, le sujet autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on* se met assez souvent après le verbe dans la langue écrite.

... à cause de la position où repose la tête. (Robbe-Grillet.)

Lorsqu'il y a un objet direct, on évite l'inversion du sujet : \*... le panier où dépose la ménagère ses provisions.

2. Dans quelques circonstances particulières, la relative est non verbale.

Il reconnut plusieurs femmes, **parmi lesquelles sa propre sœur**.  
**Dont acte** (cf. § 274, Rem. 4).

3. Dans des phrases comme **Quelque effort qu'il fasse**, il n'atteindra pas cette branche, *que* était sans doute à l'origine un pronom relatif, mais nous étudierons cette construction parmi les propositions conjonctives (§ 439, b).



a) Lorsque le pronom relatif est nominal, c'est-à-dire s'il n'a pas d'antécédent, la proposition relative a la fonction d'un nom.

Sujet : *Qui veut la fin veut les moyens.*

Complément : *Choisis qui tu veux.*

*Elle le raconte à qui veut l'entendre.*

*Il est craint de quiconque l'approche.*

*Il avait l'air ahuri de qui a été réveillé en sursaut.*

*Va où tu veux.*

Attribut : *Comment je devins qui je suis.* (A. Gide.)

b) Lorsque le pronom relatif est représentant, c'est-à-dire s'il a un antécédent, la proposition relative a ordinairement la fonction d'un adjectif épithète.

On distingue d'après le sens

1<sup>o</sup> La relative déterminative, qui restreint l'extension (§ 83) du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative modifierait profondément le message).

*Le Président de la République qui est mort en 1974 est Georges Pompidou.* (Un seul Président est mort en 1974.)

*Il faut recoller un livre dont la couverture est déchirée.*

La relative déterminative ne doit pas être séparée de l'antécédent par une virgule.

2<sup>o</sup> La relative non déterminative (ou explicative), qui ne restreint pas l'extension du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative ne modifierait pas vraiment le message).

*Le Président de la République, qui est le chef des armées, préside les Conseils supérieurs de la Défense nationale.*

(Tous les Présidents sont chefs des armées, selon la Constitution.)

*Il faut recoller votre grammaire, dont la couverture est déchirée.*

La relative non déterminative est ordinairement séparée de l'antécédent par une virgule.

*Lequel* ne peut introduire aujourd'hui qu'une relative non déterminative lorsqu'il est employé comme sujet : *Il se remit à causer avec son voisin l'agronome, lequel trouvait au séjour de la campagne beaucoup d'avantages.* (Flaubert.)

#### REMARQUES

1. La relative fait parfois partie d'une phrase non verbale. Notons particulièrement les phrases exclamatives constituées seulement d'un syntagme nominal et d'une relative ; elles appartiennent surtout à la langue parlée.

*Un Monsieur qui vient déjeuner !* (Colette.)

[Voir aussi l'exemple de Musset dans la Remarque 2.]

2. Une relative contenant le verbe *être* peut être introduite par *que* attribut représentant un adjectif ou un syntagme nominal qui précèdent.

*Insensé que je suis !* (Musset.) [Comparez la Rem. 1 ci-dessus.]

*En jurant comme un vrai Provençal qu'il était.* (A. Daudet.)

Cette relative accompagne souvent une épithète détachée.

*Abrité qu'on était, on ne percevait plus les musiques et les rumeurs de Sérénade.* (Aragon.)

*Ne voyez-vous pas, aveugle que vous êtes, le piège qui vous est tendu ?* (Acad.)

3. Les locutions figées *qui pis est*, *qui mieux est*, *qui plus est* sont des éléments incidents (§ 132, b) : *Il m'a bien accueilli et, qui plus est, il m'a félicité.*

4. La langue littéraire emploie encore le tour classique (non inconnu du français parlé) dans lequel une relative est imbriquée dans une conjonctive objet ou dans une autre relative :

*... ce qui dénote une vertu qu'il n'aurait point aimé qu'on lui reconnût.* (M. Clavel.)  
[Le premier *qu'* est un pronom relatif complément d'objet de *reconnût* ; le second *qu'* est une conjonction.]

*... avec un faux col que je croyais qui n'existait plus.* (Montherlant.)

[*faux col* est antécédent à la fois de *que* et de *qui*. — On dit aussi :

*... dont je croyais qu'il n'existait plus*, ce qui est plus facile à expliquer.]

## Place de la proposition relative.

Dans l'usage ordinaire, la proposition relative suit immédiatement l'antécédent.

*Je signalerai dans ce livre un chapitre qui me paraît beau.*

Il faut éviter, pour la clarté de la phrase, que la relative soit séparée de l'antécédent par un autre nom : *°Je signalerai un chapitre dans ce livre qui me paraît beau.*

L'emploi de *lequel* (qui varie en genre et en nombre) permet souvent d'éviter les ambiguïtés : cf. § 276.

Dans la langue écrite surtout, la relative se rapportant au sujet est parfois rattachée au prédicat (comme l'épithète et l'apposition détachées : cf. §§ 120 et 121, b).

*Une servante entra, qui apportait la lampe.* (Gide.)

*La ligne est brisée que définissent autrefois les pères fondateurs du mouvement.* (Dans le Monde.) [La longueur de la relative justifie le déplacement.]

Lorsque l'antécédent est un pronom personnel conjoint, il est impossible que la relative le suive immédiatement.

*Elle est là qui dort. Le voilà qui part. Je l'ai vu qui sortait.*

Dans une langue plus recherchée, la relative précède parfois l'antécédent : *Il regarde qui vient par le sentier sinueux Violaine toute dorée.* (Claudel.)  
Comme dans l'exemple cité au § 417, Rem. 3, *qui plus est* (etc.) peut précéder la phrase dans laquelle cette relative incidente est insérée.

419

## Le mode dans la proposition relative.

**a)** La relative est le plus souvent à l'**indicatif**<sup>1</sup>.

▮ *Je cherche le médecin qui **peut** (ou : qui **pourrait**) me guérir.*

**b)** Le **subjonctif** est employé quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

▮ *Je cherche un médecin qui **puisse** me guérir.*

Le subjonctif est particulièrement fréquent

**1°** Lorsque la relative se trouve après un verbe négatif ou dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle.

▮ *Il n'y a pas d'homme qui **soit** immortel.  
Est-il un trésor qui **vaille** le sommeil ? (A. France.)  
S'il existe un homme qui **ait** une telle expérience, je l'**engage**.*

Mais l'indicatif reste possible si la réalité du fait n'est pas mise en cause.

▮ *On n'estime pas l'homme qui **est** versatile.  
Y a-t-il un train qui **part** avant midi ?  
S'il existe un homme qui **a** une telle expérience, je l'**engage**.*

Le subjonctif s'introduit aussi par attraction après un verbe au subjonctif : *Quelle que soit la réponse que nous **fassions***. (Péguy.) — L'indicatif est également possible : *Quelque abrupt que soit le roc que nous **gravissons***. (G. Duhamel.)

**2°** Lorsque l'antécédent est accompagné d'un superlatif relatif ou d'un adjectif de sens analogue (*seul, premier, dernier*).

▮ *Le meilleur ami qu'**ait** l'homme, c'est le chien.  
Cette pharmacie est la seule que je **connaisse** dans le quartier.*

Mais l'indicatif se rencontre aussi.

▮ *Il a épousé la plus belle femme qu'**il a pu** trouver. (Bloy.)  
Les visites de Swann avaient été les dernières qu'**elle avait reçues**. (Proust.)*

**c)** L'**infinitif** sans sujet est employé dans des cas où la relative implique l'idée de *devoir* ou de *pouvoir*.

▮ *Je cherche un endroit où **dormir** en paix.*

On a peut-être ici une interrogation indirecte.

1. Rappelons que le conditionnel est aujourd'hui rangé parmi les temps de l'indicatif : cf. § 337 et la note.

# LA PROPOSITION CONJONCTIVE

420

Les **propositions conjonctives** sont des propositions commençant par une conjonction (ou une locution conjonctive) de subordination.

Nous traitons à part des interrogations indirectes commençant par *si* (§ 444).

Nous y distinguons trois espèces.

**a)** Les **propositions conjonctives essentielles**, qui sont ordinairement introduites par *que* et qui remplissent des fonctions nominales essentielles, notamment celles de sujet et de complément d'objet.

▮ *Qu'**elle se trompe** est certain. Il est évident qu'**elle se trompe**.  
Je dis qu'**elle se trompe**.*

**b)** Les **propositions corrélatives**, qui sont introduites par *que* et qui sont appelées par un terme (adverbe ou adjectif) de la phrase ou de la proposition dont elles font partie.

▮ *Il a une telle faim qu'**il mangerait n'importe quoi**.  
Il est plus grand que je **ne pensais**.*

**c)** Les **propositions adverbiales**, qui sont ordinairement introduites par une autre conjonction de subordination que *que* et qui ont la fonction d'un complément adverbial.

▮ *Quand le chat est parti, les souris dansent.  
Vous reviendrez si vous **voulez**.*

## REMARQUES

1. Les propositions conjonctives peuvent être non verbales, notamment les corrélatives, les adverbiales de cause, de manière (cf. § 433, b, Rem.), de concession, de condition.

Tantôt, par économie, on se dispense de répéter des éléments déjà donnés dans le contexte.

▮ *Nous connaissons nos signaux mieux qu'un prêtre son bréviaire.* (A. Chamson.)  
*Cette caisse est plus haute que large. Il fait moins froid qu'hier.*  
*J'ai planté là le comptoir de mon père comme vous l'École de théologie.*  
(M. Yourcenar.)

Tantôt on se dispense d'exprimer des éléments jugés non indispensables pour la communication.

▮ *Toute mélodie s'efface, dès qu'apparue.* (Marie Noël.)  
*Quoique absente, je penserai souvent à vous.* (Th. Gautier.)  
*Venez aussitôt que possible. Venez vous-même si possible.*

2. Lorsque des phrases (ou sous-phrases) sont coordonnées sans conjonction de coordination, il arrive qu'on les lie par la conjonction *que*, transformant ainsi la deuxième phrase (ou sous-phrase) en une proposition qu'on pourrait appeler pseudo-proposition parce qu'elle est la partie la plus importante du message (la première phrase ou sous-phrase équivalant à une proposition de temps ou de condition).

▮ *Elle était à peine remise qu'elle retomba malade.* (Robert méthodique.)  
*Partait-il seul pour Paris qu'elle s'empressait de prévenir M<sup>me</sup> Marliani.* (A. Maurois.)

On peut expliquer de même un exemple comme le suivant, où le premier élément est un mot-phrase : *Peut-être qu'il viendra.* (Acad.) [Comp. : *Peut-être viendra-t-il.*]

## A. LA PROPOSITION CONJONCTIVE ESSENTIELLE

421

Nous appelons **conjonctives essentielles**<sup>1</sup> des propositions conjonctives qui remplissent dans la phrase (ou, éventuellement, dans une proposition) des fonctions essentielles : cf. § 422. Elles sont introduites ordinairement par la conjonction de subordination *que*.

▮ *Il faut que tu répondes. Je sais que tu répondras.*

1. On les appelle parfois *conjonctives pures*. On a proposé aussi *conjonctives par que*, mais cela ne paraît pas satisfaisant (il y a d'autres conjonctives par *que*), pas plus que les appellations plus traditionnelles de *complétives* (il ne s'agit pas toujours d'un complément) ou de *substantives* (le substantif a d'autres fonctions). — Que le sujet ou l'objet soient des fonctions essentielles, cela est visible. Pour les noms et les adjectifs, ils reçoivent des compléments équivalant à ceux des verbes auxquels ces noms et adjectifs correspondent.

Cependant, lorsque les propositions correspondent à un syntagme nominal introduit par une préposition (complément de verbe, d'adjectif), elles peuvent être introduites par *à ce que, de ce que*.

▮ *Il s'attend à ce que je revienne.* (Acad.) [Comp. : ... à mon retour.]  
*Cela provient de ce qu'il n'y a pas de surveillance.* (Acad.)  
[Comp. : ... du manque de surveillance.]

Mais là où le simple *que* est possible, il est souvent considéré comme plus élégant.

▮ *On s'attend que le clergé nous prêche la charité fraternelle.* (J. Green.)  
*Elle se plaint que la vie est (ou soit) chère.* (Dict. du franç. contemporain.)

On doit dire *informer que, avertir que* et non *de ce que*.

À *ce que* introduit même parfois une proposition complément d'objet direct (parce que à peut introduire un infinitif ayant cette même fonction), mais cela n'est pas vraiment admis dans la langue soignée : *Je demande à ce qu'elle dure autant que la vie.* (Apollinaire, dans une lettre familière.)

On trouve aussi en *ce que, sur ce que* : *Son erreur consiste en ce que... Il insiste sur ce que...* (Plus souvent : ... en ceci que..., ... sur le fait que...)

La langue populaire introduit parfois le style indirect (§ 147, b) par *comme quoi* (locution conjonctive venue sans doute de l'interrogation) : *Germain raconta comme quoi il avait été forcé de ramener la petite Marie.* (G. Sand.)

## REMARQUE

La proposition infinitive joue parfois le même rôle qu'une proposition conjonctive essentielle : *Je vois grandir votre autorité.* (Comp. : *Je vois que votre autorité grandit.*) — Comme elle n'est pas introduite par une conjonction, nous ne l'étudions pas ici. Voir § 348, b, 3<sup>e</sup> et les Remarques.

422

## Fonctions de la proposition conjonctive essentielle.

### a) Sujet et surtout sujet réel.

▮ *Que le problème soit politique est hors de doute.* (J.-J. Servan-Schreiber.)  
*D'où vient qu'on ne vous a pas vu hier ?*  
*Il faut que tu me répondes.*

Comme sujet placé en tête de la phrase, le plus souvent la proposition est reprise par redondance sous la forme d'un pronom démonstratif neutre ou d'un nom de sens vague (*chose*, etc.). La langue ordinaire dirait, dans l'exemple cité plus haut : ... *cela est hors de doute*, ou : ... *la chose est hors de doute*. Le sujet est parfois placé après le prédicat.

▮ *Cela m'étonne qu'elle ne m'ait pas averti.*

## REMARQUE

Dans une phrase comme *L'essentiel est que vous soyez en bonne santé*, on se demande si la proposition est sujet ou attribut. D'après les critères adoptés au § 100, Rem. 3, nous la considérons comme sujet.

**b) Complément d'objet, direct ou indirect.**

Je voudrais que tu m'accompagnes. Elle dit que je me suis trompé.  
Je ne doute pas qu'il soit content.

Pour les propositions introduites par *à ce que, de ce que*, cf. § 421.

**c) Complément d'un nom**

(ce nom correspond à un verbe : cf. § 118, e, 2°).

Elle a exprimé le souhait que vous l'accompagniez.  
L'idée que Poi de Carotte est quelquefois distingué amuse la famille. (J. Renard.)

**d) Complément d'un adjectif**

(ou d'un participe employé adjectivement).

Fourreau (...) souriait d'une façon narquoise, jaloux de ce qu'ils avaient en  
divertissement au-dessus de sa compétence. (Flaubert.)  
Jean demeura un peu froissé que son frère eût parlé de cela. (Maupassant.)

L'emploi de la conjonction *que* (ou de *ce que*) distingue ce type de propositions compléments d'adjectifs de celles qui sont présentées dans le § 427.

**e) Régime de voici, voilà.**

Voilà qu'il se met à pleuvoir.

**Le mode dans la proposition conjonctive essentielle**

**423** L'indicatif est le mode ordinaire, lorsqu'il n'y a pas d'intention particulière, notamment dans les cas suivants.

**a)** Après les verbes (ou les noms ou les adjectifs) marquant la certitude et la vraisemblance.

Il est certain, sûr, évident (ou : je sais, je suis sûr) que vous vous trompez.  
Il est probable que nous partons demain.

Si ces verbes sont accompagnés d'une négation ou s'ils sont dans une phrase interrogative, ou dans une proposition conditionnelle, on recourt plutôt au subjonctif : § 424, b. Au contraire, on met souvent l'indicatif après les verbes de doute employés négativement : *Il ne faisait pas de doute qu'il m'avait percé à jour.* (Giono.) — *Je ne doute pas qu'il fera tout ce qu'il pourra.* (Littré.) — *Tiffauges ne doutait pas qu'il abdiquerait désormais.* (M. Tournier.) — Mais le subjonctif reste possible.

**REMARQUE**

Après **il semble**, quand ce verbe est accompagné d'un complément d'objet indirect (*il me semble*), on met presque toujours l'indicatif.

Il lui semblait qu'il était temps de partir.

Lorsqu'il n'y a pas d'objet indirect, le subjonctif est plus fréquent que l'indicatif, au moins dans la langue écrite.

Il semblait que ce fût une armée en marche. (Malraux.)  
Mais : *Il semble qu'on le voit déjà ce portrait.* (Giono.)

Si *il (me) semble* est construit négativement ou interrogativement, le subjonctif est très fréquent, sans être obligatoire : *Il ne (me) semble pas qu'il soit malade.*

**b)** Après un verbe (ou un nom) exprimant une opinion (*croire, espérer...*), une déclaration (*dire...*), une perception (*entendre, voir...*).

Je crois, je dis, je vois que nous nous sommes trompés.  
Je m'aperçois que nous nous sommes trompés.  
Elle lui a fait partager sa conviction que tout se passerait bien.

Si ces verbes sont accompagnés d'une négation ou s'ils sont dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle, on a plutôt le subjonctif : § 424, b.

**REMARQUE**

*Espérer* dans son sens propre implique le futur : *J'espère qu'elle reviendra.* — Mais il prend aussi le sens de « aimer à croire, penser » et admet alors le présent ou un temps du passé : *J'espère qu'il travaille.* (Littré.) — *J'avais espéré qu'il travaillait.* (Littré.)

**c)** Après *voici* et *voilà*.

Voici que la nuit vient. Et voilà que tu veux me quitter !

**124** Le subjonctif est employé quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait, et notamment dans les cas suivants.

**a)** Après les verbes (ou les noms ou les adjectifs ou les locutions) marquant la nécessité ou la volonté, la possibilité, le doute ou la négation ou exprimant un sentiment <sup>2</sup>.

Il faut, il est nécessaire, il importe que nous partions très tôt.  
Je veux, j'ordonne, je demande, je désire, je souhaite qu'on me réponde.  
Empêchez qu'elle ne sorte.  
Il est possible que le train soit en retard.  
Il est douteux (ou je doute) qu'elle vienne encore aujourd'hui.  
Il nie que les choses se soient passées ainsi.  
C'est dommage qu'il ait tant plu.  
Je crains qu'elle ne fasse fausse route.  
Je me réjouis, je m'étonne qu'elle revienne déjà.  
La crainte qu'elle ne revienne pas me poursuit.

Pour les verbes de doute employés négativement, voir § 423, a.

2. Même quand le fait a une pleine réalité, mais on envisage sans doute qu'il aurait pu ne pas se produire.

## REMARQUES

1. Après *arrêter, décider, décréter, établir, exiger, mander, ordonner, prescrire, régler, résoudre*, on met l'indicatif quand, dans le style direct, cet ordre ou cette décision sont ou seraient à l'indicatif.

Le conseil arrêté qu'on ne **passera** plus par cette rue.  
Le tribunal a décidé que la donation **était** nulle. (Acad.)

2. Lorsque les verbes (ou les adjectifs) de sentiment sont suivis d'une proposition introduite par **de ce que**, on met l'indicatif ou le subjonctif (qui devient plus fréquent).

Elle se fâchait de ce qu'il **n'avait** plus d'orgueil. (Zola.)  
Il s'étonne de ce qu'il **ne soit pas venu**. (Acad.)  
Les parents se plaindront de ce que le cochon **ne fût pas encore rentré**. (M. Aymé.)

3. **Se plaindre que** admet le subjonctif ou l'indicatif.

Elle **se plaint** que la vie **est** (ou **soit**) chère. (Dict. du franç. contemporain.)

**b)** Après les verbes (ou les noms ou les adjectifs) exprimant la certitude, la vraisemblance (cf. § 423, *a*), une opinion, une déclaration, une perception (cf. § 423, *b*), quand ils sont accompagnés d'une négation ou qu'ils sont dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle.

Il **n'est pas certain** (ou **Je ne suis pas certain**) qu'il **viene** ce soir.  
Est-il certain qu'il **viene** ce soir ?

S'il **est vrai** que tu **aies** une bicyclette, prête-la-moi.  
Je **ne crois pas**, je **ne dis pas**, je **ne vois pas** que nous nous **soyons trompés**.  
Croyez-vous que nous nous **soyons trompés** ?  
Si vous croyez que nous nous **soyons trompés**,...

Il arrive cependant que, même construits négativement, ces verbes soient suivis de l'indicatif si l'on veut marquer la réalité du fait.

Il **n'est pas certain** qu'elle **viendra** ce soir.  
Je **ne crois pas** que c'**était** si dangereux. (Dict. du franç. contemp.)  
Je **ne crois pas** que je **ferai** rien pour rendre plus apparent le squelette. (R. Martin du Gard.)

L'indicatif permet d'exprimer des nuances temporelles absentes au subjonctif (surtout si l'on évite l'imparfait et le plus-que-parfait : cf. § 346, Rem. 4).

## REMARQUE

Après certains verbes comme *admettre, entendre, dire, prétendre...*, la proposition équivalait tantôt à une phrase déclarative, tantôt à une phrase impérative ; on emploie l'indicatif dans le premier cas, le subjonctif dans le second.

J'**entends** [= je perçois par l'ouïe] qu'on **vient**. J'**entends** [= je veux] qu'on **viene**.  
Je **dis** [= je déclare] qu'il **part**. Je **lui dis** [= je commande] qu'il **parte**.

**c)** Quand la proposition sujet ou complément d'objet direct est en tête de la phrase.

Que tu **prennes** une telle décision, cela me **surprend**.  
Qu'il **se soit trompé**, il le sait.

**d)** Après les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que*.

Je **ne vais pas** au cinéma ; **non que** cela me **dépense**, mais je **n'ai pas** le temps.

## B. LA PROPOSITION CORRÉLATIVE

425

Nous appelons **propositions corrélatives** des propositions introduites par *que* (ou *pour que* : Rem. 1) et qui sont commandées par un mot de la phrase ou de la proposition dont elles font partie.

Elle **est plus malade que je ne pensais**.  
Il **a tellement parlé qu'il est enroué**.

On range souvent ces propositions parmi les adverbiales (ou circonstancielles). Elles se distinguent pourtant de celles-ci : 1° elles sont appelées par un mot corrélatif ; — 2° elles sont introduites par *que* ; — 3° elles ne dépendent pas d'un verbe : *Elle travaille avec tant de passion qu'elle oublie l'heure* ; — 4° elles sont nécessaires ; si elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte : *Il mange moins maintenant (qu'il ne mangeait auparavant)* ; — 5° elles ne peuvent être mises en tête de la phrase ; s'il y a un déplacement, il entraîne aussi le mot corrélatif : **Plus que tout, j'aime la tranquillité**.

Cependant, des expressions comme *si bien que, de telle sorte que, de telle manière que, à tel point que* sont dans certains cas des locutions conjonctives dont les éléments ne se séparent plus et qui introduisent la proposition : *Pierre a trop mangé, de telle sorte qu'* (ou : *si bien qu')* **il a été malade**. — Les remarques présentées ci-dessus (sauf le 5°) ne sont plus valables, et l'on est fondé à ranger ces propositions parmi les adverbiales : cf. § 434.

De la même façon, *d'autant que* peut être considéré comme une locution de subordination marquant la cause : cf. § 431.

Les termes qui appellent une proposition corrélative sont

## 1° Des adverbes.

- Adverbes de degré (§§ 385-386) : *plus, davantage* (§ 386), *moins, aussi, autant* ; — *si, tellement, tant, au point*.
- Adverbes comparatifs synthétiques (§ 383) : *mieux, pis*.
- *Ailleurs, autrement*.

## 2° Des adjectifs.

- Adjectifs comparatifs synthétiques (§ 206, *a*) : *meilleur, moindre, pire*.
- *Autre, même, tel*.

## REMARQUES

1. On peut ranger parmi les propositions corrélatives celles qui sont appelées par *assez, suffisamment, trop*, et qui sont introduites par *pour que*.

Il **m'a fait trop de bien pour que j'en dise du mal**.

Ne pas insérer un *que* devant le *pour* : \*Elle m'a fait trop de bien **que** pour que j'en dise du mal. De même lorsque *pour* est suivi immédiatement d'un infinitif : \*Il est trop poli **que** pour être honnête. Dites : Il est trop poli pour être honnête.

2. Dans le cas de *Plus on est de fous, plus on rit*, il y a coordination, et nous préférons parler de *phrases* (ou de sous-phrases) corrélatives.

## 426 Le mode dans la proposition corrélatrice.

On peut distinguer deux espèces de propositions corrélatives.

**a)** Le mot corrélatif exprime un degré comparaison explicite : c'est le cas de tous les mots cités dans le § 425, à l'exception de *tellement* (et de certains emplois de *si*, *tel*, *tant* : voir *b*). La proposition indique le repère à quoi l'on compare. Elle est toujours à l'*indicatif*.

▮ *Cette chambre est moins grande que je ne l'avais cru.*

De même, lorsque *d'autant* se combine avec un comparatif pour exprimer la proportion.

▮ *On le croyait d'autant moins que sa défense était plus compliquée.* (Maupassant.)

### REMARQUES

1. La proposition corrélatrice est souvent non verbale (cf. § 420, Rem.).

▮ *Elle est plus grande que son frère.*

2. Lorsque le sujet de la proposition est autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on*, il peut se placer avant ou après le verbe.

▮ *La mer était plus impressionnante que ne l'imaginait l'enfant.*  
Ou : ... que l'enfant ne l'imaginait.

S'il y a un complément d'objet direct autre qu'un pronom personnel conjoint, l'inversion ne se fait pas : *Elle sait mieux sa leçon qu'une actrice ne sait son rôle.*

**b)** Le mot corrélatif exprime un degré *sans* comparaison explicite : c'est le cas de *tellement* et, dans certains de leurs emplois, de *si*, *tant* et *tel*. La proposition exprime la conséquence. Elle se met d'ordinaire à l'*indicatif*.

▮ *Il est si habile (ou : il a une telle habileté) qu'il est sans rival.*

On met le *subjonctif*

1° Si le verbe principal est négatif ou si la phrase est interrogative.

▮ *Il n'est pas si habile qu'il soit sans rival.*  
*Est-il si habile qu'il soit sans rival ?*

2° Si la proposition inclut une nuance de but, notamment quand le verbe principal exprime la volonté ou la nécessité.

▮ *Il faut faire une enceinte de tours*  
*Si terrible que rien ne puisse approcher d'elle.* (Hugo.)

3° Après *assez ... pour que*, *trop ... pour que*, *suffisamment ... pour que* (cf. § 425, Rem. 1).

▮ *Cette affaire est trop grave pour que nous la prenions à la légère.*

## C. LA PROPOSITION ADVERBIALE

427

Les **propositions adverbiales** (on dit aussi : *circonstancielles*) sont des propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination diverses (rarement *que* seul) et qui jouent dans la phrase le rôle de compléments non essentiels (§ 111, a) et adverbiaux (§ 111, c).

▮ *Nous partirons quand le soleil se lèvera, ... si le soleil est levé, ... quoique le soleil ne soit pas levé.*

Elles peuvent être aussi des compléments d'adjectifs et des compléments de noms.

J'ai trouvé un homme

heureux

parce que tout lui réussissait.

J'ai hérité de mon père

un canif

comme on n'en fait plus.

### REMARQUES

1. Dans les propositions adverbiales, le sujet autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on* peut se mettre après le verbe, dans la langue écrite. Cela est particulièrement fréquent dans les propositions de temps, de comparaison et d'opposition.

▮ *Dès que m'attire un décor, un objet...* (S. de Beauvoir.)  
*Comme ont fait nos prédécesseurs...* Si grand que soit cet avantage.

S'il y a un objet direct sous forme nominale, le sujet se met nécessairement devant le verbe : *Dès qu'un décor attire les regards.* Mais non : \**Dès qu'attire un décor les regards.*

2. La proposition adverbiale peut être non verbale : cf. § 420, Rem. 1.

3. Devant des propositions coordonnées, il arrive que l'on ne répète pas la conjonction, mais qu'on la remplace par *que* (cf. § 404, b).

▮ *Quand elle reviendra et qu'elle verra...* S'il revient et qu'il voie...

Cela n'a pas d'influence sur le mode, sauf quand *si* est remplacé par *que* : § 442, Rem. 2.

4. La proposition absolue joue le même rôle que la proposition adverbiale.

▮ *Les premiers brocs vidés il en réclama d'autres.* (M. Duras.)  
[Comp. : *Quand les premiers brocs furent vidés...*]

Comme elle n'est pas introduite par une conjonction, nous ne l'étudions pas ici. Cf. § 93, c.

D'autres constructions équivalent du point de vue *sémantique* à des propositions adverbiales, mais non du point de vue *grammatical*, car elles ne sont pas introduites par une conjonction, et elles ne comportent pas l'association d'un sujet et d'un prédicat.

- Le gérondif (§ 356) : **En faisant un effort, vous y arriverez.** [Comp. : *Si vous faites un effort...*]
- L'épithète détachée (§ 120) : **Assis, vous étendez vos jambes.** (M. Butor.) [Comp. : *Lorsque vous êtes assis...*]
- L'apposition détachée (§ 121, b) : **Observateur attentif, il ne laisse rien échapper.** [Comp. : *Parce qu'il est un observateur attentif...*]

## 428 Espèces de propositions adverbiales.

On divise les propositions adverbiales en sept catégories, d'après le sens :

- 1° Propositions de **temps** (question *quand* ?) ;
- 2° Propositions de **cause** (question *pourquoi* ?) ;
- 3° Propositions de **manière** (question *comment* ?) ;
- 4° Propositions de **conséquence** ;
- 5° Propositions de **but** (question *pourquoi* ?) ;
- 6° Propositions de **concession** ;
- 7° Propositions de **condition**.

Il ne nous a pas paru nécessaire de définir ces catégories (sauf la sixième), qui empruntent leurs dénominations à la langue ordinaire.

### REMARQUES

1. Les conjonctions de subordination seront réparties d'après leur valeur fondamentale. Dans certains contextes, elles peuvent être considérées comme équivalant à des conjonctions qui ont une autre valeur fondamentale.
2. On remarquera l'absence du lieu parmi les catégories énumérées ci-dessus. En effet, le lieu s'exprime, non par une proposition conjonctive, mais par une proposition introduite par *où*, c'est-à-dire une proposition relative (cf. § 416) : **Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.** — **Allez où vous voulez.**
3. On range parfois parmi les adverbiales ou circonstanciellées des propositions introduites par des locutions conjonctives indiquant une sorte d'addition (*outre que*) ou de restriction (*sauf que, excepté que, etc.*).

**Outre qu'elle est intelligente, elle est très active.**  
**Sauf qu'il avait tellement grossi, il avait gardé bien des choses d'autrefois.** (Proust.)

Cependant, plus d'un grammairien considère que l'on n'a pas ici une véritable locution conjonctive, mais une préposition suivie d'une proposition conjonctive essentielle, comme, dans *Excepté quand il est absent*, on a une préposition suivie d'une proposition conjonctive adverbiale.

Ce caractère de conjonctive essentielle apparaît clairement quand la proposition apporte une correction à un complément essentiel qui précède : *Elle a tout prévu, sauf qu'il pleuvrait.*

## 1. PROPOSITION ADVERBIALE DE TEMPS

### Conjonctions de subordination.

**a)** Le fait exprimé par le verbe principal est antérieur au fait exprimé par le verbe de la proposition<sup>3</sup> : *avant que*<sup>4</sup>, *d'ici à ce que*, *d'ici que*, *jusqu'à ce que*.

En outre, *en attendant que*, qui n'est pas tout à fait figé et qu'on pourrait décomposer en un gérondif et un *que* introduisant une conjonctive essentielle.

*Jusqu'à tant que* est archaïque ou régional : *Je n'y vais pas, jusqu'à tant qu'il pleuve.* (M. Pagnol.)

**b)** Les deux faits sont simultanés : *comme, pendant que, tandis que, en même temps que, tant que*, outre *alors que*, qui implique d'habitude une nuance d'opposition.

Locutions anciennes, attestées encore dans la langue littéraire : **Cependant que** les parachutistes tombaient dans les vignes (...), **le canon tonnait.** (J. Audiberti.) — **Durant que** j'hésitais, elle me reconnut. (Colette.)

En outre, des locutions qui ne sont pas vraiment figées et qu'on pourrait décomposer.

- Avec un *que* ou un *où* relatifs : *au moment où, au moment que* (littéraire), *à l'heure où, à l'instant où, etc.* ; — *aujourd'hui que, à présent que, maintenant que* ; — *chaque fois que, toutes les fois que.*
- Avec un *que* introduisant une conjonctive corrélatrice (§ 425) : *aussi longtemps que.*

**c)** Le fait exprimé par le verbe principal est postérieur au fait exprimé par le verbe de la proposition : *après que, dès que, aussitôt que, sitôt que* (plus littéraire), *depuis que, une fois que.*

*Du moment que* a vieilli en ce sens.

**d)** *Quand et lorsque* (surtout usité dans la langue écrite) servent aussi bien pour la simultanéité que pour la postériorité.

3. Ou, si l'on veut, le fait exprimé dans la proposition est postérieur au fait exprimé par le verbe principal. Et l'inverse pour le c.

4. Pour le temps employé après *avant que*, voir § 346, note 3.

## REMARQUES

1. On emploie le simple *que* (en dehors du cas où il remplace une autre conjonction dans la coordination : § 427, Rem. 3)

• Pour indiquer une simultanéité ou une quasi-simultanéité, une succession immédiate (ces propositions sont des pseudo-propositions : § 420, Rem. 2).

▮ *La pluie avait cessé que* [= alors que] *nous allions encore à toute vitesse.* (Duhamel.)  
 Je n'avais pas ouvert la porte *que* [= quand] *Marie m'apostropha.*  
 Il avait à peine terminé son repas *que* [= quand] *la cloche sonna.*

• Avec le sens « tant que » et le subjonctif, après un verbe construit négativement, et notamment après la locution *n'avoir de cesse*, proprement « n'avoir pas de repos ».

▮ *Je ne me relèverai pas que vous ne m'ayez donné votre bénédiction.* (Montherlant.)  
 À votre place, je n'aurais de cesse *que* *je ne sois définitivement fixé.* (R. Ikor.)

2. La proposition temporelle est parfois la partie la plus importante du message.

▮ *Le soir tombait quand ma mère rentra enfin.*

C'est le cas dans les phrases signalées dans la Remarque 1.

## 430 Emploi du mode.

a) Quand il y a postériorité ou simultanéité (au sens défini dans le § 429), on met l'*indicatif*.

▮ *Quand nous aurons fini, nous partirons.*  
 Comme Isabelle **entra**, la cloche sonna.  
 On entre en classe après que la cloche **a sonné**.

C'est une innovation du XX<sup>e</sup> siècle que de faire suivre *après que* du subjonctif. Cet usage se répand de plus en plus, bien qu'il contredise la règle ci-dessus et bien qu'il ait beaucoup d'adversaires parmi les grammairiens : *Après qu'ils aient versé leur sang.* (Duhamel.) — *Après que vous m'ayez assis dans une île.* (Saint-John Perse.)

b) Quand il y a antériorité, on met le *subjonctif*.

▮ *J'irai le voir avant qu'il parte.*  
 Je resterai ici jusqu'à ce que vous **reveniez**.

Après *jusqu'à ce que*, on met parfois l'*indicatif* quand on veut marquer la réalité du fait.

▮ *Ils demeurèrent prostrés jusqu'à ce qu'une main leur toucha l'épaule.* (Fr. Mauriac.)

## 2. PROPOSITION ADVERBIALE DE CAUSE

## 431 Conjonctions de subordination.

*Comme, parce que, puisque*, — ainsi que des locutions dont le premier élément est un participe passé : *étant donné que, attendu que, vu que.*

En outre, *d'autant plus que, d'autant que* (littéraire), *surtout que* (qui a été discuté, mais qui est courant), *à cause que* (régional ou archaïque).

On y joint parfois : *sous (le) prétexte que.*

## 432 Emploi du mode.

On emploie l'*indicatif*.

▮ *Il a vendu sa maison, parce qu'elle était trop grande pour lui.*  
 L'eau n'allait pas chauffer d'un coup, surtout qu'il n'avait pas de couvercle. (M. Butor.)

## REMARQUE

Rappelons que les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que*, au moyen desquelles on écarte une fausse cause, se construisent avec le subjonctif. Mais il ne s'agit pas de propositions adverbiales (cf. § 424, d).

La locution *faute que*, d'ailleurs assez rare, est parfois considérée comme marquant une fausse cause. Elle est suivie du subjonctif.

▮ *S'ils la négligent, c'est en partie faute qu'on leur en ait montré l'intérêt.* (R.-L. Wagner.)

## 3. PROPOSITION ADVERBIALE DE MANIÈRE

## 433 Conjonctions et emploi du mode.

Les propositions répondant à la question **comment ?** sont fort variées et nous croyons devoir traiter ensemble des conjonctions qui les introduisent et du mode employé.

a) *De manière que, de façon que, de sorte que* impliquent une conséquence, réalisée ou non. Si elle est réalisée, on met l'*indicatif* ; si elle ne l'est pas (ce qui revient à une idée de but), on met le subjonctif.

▮ *Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde est satisfait.*  
 Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde **soit satisfait**.

Il est parfois difficile de distinguer ces propositions de celles qui ressortissent plutôt au but ou à la conséquence. Cf. §§ 436 et 434.

*De manière à ce que, de façon à ce que, locutions critiquées, mais courantes* (elles sont dues à l'analogie avec *de manière à* + infinitif), sont toujours suivies du subjonctif et impliquent toujours le but : *Elle plaçait son éventail de façon à ce qu'il pût le prendre.* (Stendhal.)

b) *Comme, ainsi que, de même que* indiquent la comparaison ou la conformité et sont suivies de l'*indicatif*.

▮ *Elle vous a traité comme elle aurait traité son fils.*  
 Elle m'a traité comme je m'y attendais.

*Selon que* s'emploie encore parfois pour indiquer la conformité, notamment dans le style biblique : *Selon qu'il est écrit.*



## REMARQUE

Après les conjonctions marquant la comparaison, la proposition est très souvent non verbale (cf. § 420, Rem. 1) : le locuteur laisse tomber par économie tous les éléments déjà donnés dans le contexte. Le verbe ainsi omis peut ne pas être de la même personne, du même nombre, du même temps, que le verbe exprimé auparavant. La proposition peut se réduire à un syntagme nominal, à un pronom personnel disjoint, à un adverbe, à un syntagme prépositionnel, à une proposition conjonctive adverbiale (incluse dans la conjonctive introduite par *comme*).

Elle est enthousiaste **comme moi**, ... **comme son frère**.  
Elle le dorlotait **comme jadis**, ... **comme dans son enfance**,  
... **comme quand il était enfant**, ... **comme s'il était encore un enfant**.

Cette réduction est si fréquente, si naturelle, qu'il est parfois difficile de restituer la proposition complète. Par exemple, dans *Elle le considérait comme un enfant*, on est fondé à analyser *un enfant* comme l'attribut du complément d'objet direct *le* (cf. § 114).

**c)** *À mesure que*, *au fur et à mesure que* indiquent une proportion et sont suivis de l'indicatif.

Elle reculait à mesure que j'avançais.

On n'emploie plus guère, avec cette valeur, *selon que*, *suivant que*, à proportion que.

**d)** *Sans que*, qui est suivi du subjonctif, est difficile à classer. La proposition qui suit peut être considérée comme une adverbiale de manière, ou comme une adverbiale de conséquence (conséquence non réalisée).

Les dents lui poussèrent sans qu'il pleurât une seule fois. (Flaubert.)

Au lieu de *sans que*, la langue littéraire emploie *que ... ne* (plus le subjonctif) après un verbe construit négativement.

Il ne voit pas un brin d'herbe à terre, qu'il ne vous dise comment cela s'appelle en latin. (Musset.)

## 4. PROPOSITION ADVERBIALE DE CONSÉQUENCE

### 434 Conjonctions de subordination.

La conséquence n'a pas de conjonctions qui lui soient propres.

**a)** *De façon que*, *de manière que*, *de sorte que*, *en sorte que* sont des locutions qui impliquaient primitivement la manière et qui en sont arrivées à pouvoir exprimer la conséquence (la manière étant alors exprimée par un autre élément de la phrase).

Il a mangé goulument, de sorte qu'il a été malade.

**b)** Dans *si bien que*, *tant et si bien que*, *de telle façon que*, *de telle manière que*, *de telle sorte que*, *à tel point que*, *au point que*, un complé-

ment de manière contenant un mot corrélatif (*si*, *tant*, *tel*, *au point*) s'est réuni avec le *que* introduisant la proposition corrélatrice (cf. § 425).

Il a mangé goulument, si bien qu'il a été malade.

## REMARQUE

La conséquence est parfois introduite par *que* seul.

Les commandes pleuvaient à l'abbaye que c'était une bénédiction. (A. Daudet.)

Cette proposition peut être rapprochée des corrélatives (§ 426, b) ; ici, le degré n'est pas exprimé par un adverbe, mais par le ton ainsi que par le sens du verbe principal.

### 435 Emploi du mode.

On met l'indicatif, comme on le voit dans les exemples du § 434.

Pour *sans que*, analysable comme exprimant une conséquence non réalisée, cf. § 433, d. — Le but (cf. § 436) peut être considéré comme une conséquence non encore réalisée.

## 5. PROPOSITION ADVERBIALE DE BUT

### 436 Conjonctions de subordination.

**a)** Locutions marquant exclusivement le but.

- *Afin que*, *pour que* ; — à seule fin que implique un but unique ;
- *De crainte que*, *crainte que* (littéraire), *de peur que* équivalent à *afin que ... ne ... pas*.

## REMARQUE

*Que* s'emploie parfois après un impératif ou un équivalent de l'impératif.

Ôte-toi de là, que je m'y mette.

**b)** Locutions marquant aussi la manière (§ 433, a), mais qui expriment parfois le but (la manière étant éventuellement exprimée dans la phrase par un autre élément).

Il se décidait à se rendre sur le terrain, en avertissant les sergents, de façon qu'ils arrivassent au moment même où le duel commencerait. (Nerval.)

C'est notamment le cas des locutions critiquées, mais courantes de façon à ce que, de manière à ce que, qui sont toujours suivies du subjonctif : Il n'élèvera ses bâtiments que les uns après les autres, de façon à ce que les services aient toujours quelque abri. (Barrès.)

### 437 Emploi du mode.

On emploie toujours le subjonctif.

Elle lui a donné un bonbon pour qu'il se tienne tranquille.

## 6. PROPOSITION ADVERBIALE DE CONCESSION

**436** La proposition de concession indique qu'il n'y a pas eu la relation logique attendue entre le fait que cette proposition exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce en particulier une cause n'ayant pas eu l'effet prévisible.

|| Elle est venue **bien qu'elle soit malade**.

### REMARQUE

Cette définition ne s'applique pas à un cas comme : *Il semble dépasser le but, au lieu qu'il l'atteint à peine*, où il s'agit d'écarter un fait (exprimé dans la première partie) au profit d'un autre (exprimé dans la deuxième partie, qui n'a donc rien de circonstanciel). De telles constructions sont difficiles à classer. Comp. § 428, Rem. 3.

### **439** Conjonctions de subordination.

**a)** Conjonctions (ou locutions) proprement dites : *bien que, quoique, encore que* (littéraire), *malgré que*.

*Malgré que*, en dehors de l'expression *malgré qu'il en ait* (cf. b, ci-dessous), a été critiqué ; il est pourtant entré dans l'usage, même littéraire : *Malgré que je fusse mal satisfait de mon arrestation, il y mit de la courtoisie*. (Vigny.)

### REMARQUE

Sur *que* seul marquant la concession, cf. § 343, b.

**b)** Dans beaucoup de propositions de concession, un terme appartenant à cette proposition est détaché en tête de la proposition et rappelé par le pronom relatif *que* (cf. § 272, e, Rem.).

|| *Si têtù qu'il soit, il devra céder*. (On dit aussi : *Aussi têtù...* [§ 385, c, Rem.], *Pour têtù...* [littéraire], *Quelque têtù...* [très littéraire], *Tout têtù...* [cf. § 440].)  
*Quel que soit son talent, elle ne réussira pas*.  
*Où qu'il aille, il sera mal reçu*.  
*Quoi qu'on dise, ce film est médiocre*. [À distinguer de *quoique*, cf. a.]  
*Qui que ce soit qui le dise, je n'en crois rien*.

L'expression littéraire *malgré que j'en aie* « malgré moi » se rattache aussi à cette construction : *Mathias, malgré qu'il en eût, appuya sur la droite*. (Robbe-Grillet.)

### REMARQUES

1. Au lieu de *si* (ou : *aussi*) *grand qu'il soit*, on peut écrire aussi : *si* (ou : *aussi*) *grand soit-il*.
2. *Le que* n'étant plus senti aujourd'hui comme un pronom relatif, il paraît préférable de ranger ces propositions parmi les conjonctives.

### **440** Emploi du mode.

En général, le verbe de la proposition adverbiale de concession se met au *subjonctif*.

|| *Bien que le train soit en retard, nous ne manquerons pas le bus*.  
*Si mince qu'il soit, un cheveu fait de l'ombre*.

Seule exception, *tout ... que* admet l'indicatif aussi bien que le subjonctif.

|| *Tout ivre qu'il était, il a paru très intéressé*. (Simenon.)  
*Tout simple qu'il soit, il a déjà deviné*. (Fr. Mauriac.)

Le subjonctif s'emploie même quand le fait est bien réel, mais celui-ci est en quelque sorte rejeté du réel, parce qu'il n'a pas les conséquences attendues.

### REMARQUE

La règle selon laquelle la proposition de concession se met au subjonctif n'est pas toujours respectée, même par les auteurs soigneux (et cela depuis longtemps). L'indicatif tend à s'introduire notamment dans les cas où le subjonctif n'a pas les moyens d'exprimer les temps avec la même précision que l'indicatif (cela est encore accentué par le recul de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif).

|| *Il est encore plein de vie, bien que ses longues jambes ne le porteront nulle part*. (Bernanos.)

## 7. PROPOSITION ADVERBIALE DE CONDITION (HYPOTHÉTIQUE)

### **441** Conjonctions de subordination.

**a)** *Si*, conjonction de condition par excellence.

Dans la langue littéraire, on emploie parfois *que si* en tête de phrase : *Que si par ironie on les emploie au pluriel, on dit des madames, des mademoiselles*. (F. Brunot.)

**b)** Des locutions : à *moins que* (« sauf si »), *pour peu que, pourvu que, (pour) autant que, moyennant que* (littéraire).

On peut y joindre des expressions qui ne sont pas entièrement figées : *en admettant que, supposé que, dans la mesure où* et diverses expressions où entrent les noms *cas, condition, éventualité, hypothèse* et les relatifs *que* ou *où*.

**c)** *Soit que ... soit que, soit que ... ou que, suivant que, selon que* s'emploient lorsque la condition est sous forme d'alternative.

### REMARQUES

1. La proposition de condition peut être non verbale : § 420, Rem. 1. — Pour *sinon*, cf. § 413, Rem. 1.
2. Sur *que* seul marquant la supposition, cf. § 343, b.

## Le mode dans la proposition de condition

442 Le verbe des propositions introduites par *si* se met à l'*indicatif* (en dehors du cas signalé dans *b*).

Il faut insister sur le fait que parmi les temps de l'indicatif, le futur et le conditionnel sont exclus : cf. § 337, note, ainsi que la Rem. 3 ci-dessous.

a) S'il s'agit d'une simple condition, on emploie les temps de l'indicatif avec leur valeur ordinaire, sauf que le présent et le passé composé s'emploient après *si* au lieu du futur et du futur antérieur.

Si tu **admets** cette opinion, tu as tort.  
Si tu **as admis** cette opinion, tu as eu tort.  
Si tu **pars** demain, tu auras du beau temps.  
Si demain le mal a **empiré**, vous me rappellerez.

b) S'il s'agit d'une condition présentée comme imaginaire ou irréaliste, on emploie après *si*, dans la langue ordinaire, l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, tandis que le verbe principal est au conditionnel présent ou passé (selon que les faits concernent le présent ou le futur ou bien le passé).

Si tu **admettais** cette opinion, tu aurais tort.  
Si tu **avais admis** cette opinion, tu aurais eu tort.

Lorsqu'il s'agit du passé, la langue littéraire admet le plus-que-parfait du subjonctif, soit à la fois après *si* et pour le verbe principal, soit pour l'un des deux verbes seulement.

Je **fusse tombée** s'il ne m'**eût tenue**. (Chr. Rochefort.)  
Si j'**avais eu** son adresse, je l'**eusse mise** à la torture. (Chr. Rochefort.)  
S'il **fût venu**, je l'**aurais su**. (Littré.)

### REMARQUES

1. Il arrive que le fait présenté par le verbe principal soit postérieur au fait présenté par le verbe de la conditionnelle, ou inversement.

Si j'**avais suivi** vos conseils l'an dernier, je **serais maintenant** moins malheureux.

2. Après que remplaçant *si* au début d'une proposition coordonnée (§ 404, b), on met normalement le subjonctif.

Si le film **intéresse** et qu'on le **suive** avec attention, on n'**entend pas** la musique. (Ét. Gilson.)

Cette règle est loin d'être toujours respectée, même dans la langue écrite : *Si vous êtes pauvre et que vous épousez une femme riche...* (S. de Beauvoir.)

3. Le futur et le conditionnel sont possibles après *si* dans les cas suivants.

• Quand la supposition porte sur un verbe sous-jacent (*s'il est vrai que, si on estime que, etc.*) : *Qui donc attendrons-nous s'ils ne reviendront pas ?* (Hugo.)

• Après (*c'est*) à peine, tout au plus, (*c'est*) tout juste, du diable : *Tout au plus si j'aurais eu la prudence, moi, de donner un sou à la femme.* (Giono.)

• Après *comme si* introduisant une phrase exclamative : *Comme si je n'aurais pas été capable de me défendre !* (J. Schlumberger.)

• Après *si* de l'interrogation indirecte : *Je ne sais s'il viendra.*

443 Propositions de condition introduites par une autre conjonction que *si*.

a) On met le subjonctif après à moins que, pour peu que, pourvu que, en admettant que, supposé que, à supposer que, soit que ... soit que, soit que ... ou que.

Nous irons nous promener, à moins qu'il ne **pleuve**.  
On te pardonnera, pourvu que tu **fasses** des excuses.

b) On met l'indicatif ou, plus souvent, le subjonctif après à (la) condition que, sous la condition que, moyennant que, autant que, pour autant que.

Je vous donne cet argent à condition que vous **partirez** demain ou que vous **partiez** demain. (Littré.)

c) On met l'indicatif (surtout le conditionnel) après au (dans le, pour le) cas où, dans l'éventualité où, dans l'hypothèse où.

Au cas où une complication se **produirait**, faites-moi venir. (Acad.)

Le subjonctif se trouve parfois dans la langue littéraire, surtout après la locution vieillie en (au) cas que : *En cas qu'il vienne.* — *Au cas que nous soyons d'accord sur ce point.* (Acad.)

d) On met l'indicatif après selon que, suivant que, dans la mesure où.

Ce mot a trois ou deux syllabes, selon que vous **prononcerez** l'e muet ou non.

# L'INTERROGATION INDIRECTE ET L'EXCLAMATION INDIRECTE

**444** Les propositions exprimant l'interrogation indirecte et l'exclamation indirecte ont ceci de particulier qu'elles n'ont pas de mot spécifique pour les introduire, à part le *si* qui marque l'interrogation globale. Elles commencent par les mêmes mots qui caractérisent l'interrogation directe, avec de rares modifications (cf. § 149, b et c).

▮ *Quand pars-tu ? → Je demande quand tu pars.*

Il y a aussi des modifications dans l'ordre des mots.

## REMARQUES

1. L'interrogation indirecte est amenée, non seulement par des verbes contenant explicitement l'idée d'interrogation, mais aussi par des verbes comme *dire, savoir*, etc. ou par les introducteurs *voici, voilà*.

▮ *Elle m'a demandé si j'avais faim. Tu ne m'as pas dit si tu avais faim.  
Tu sais quand il reviendra. Voici quel chemin tu suivras.*

L'exclamation indirecte est amenée par des verbes comme *voir, savoir*, etc.

▮ *Tu vois comme elle a changé. Tu sais combien j'aime le silence.*

Ces propositions sont le plus souvent des objets directs, mais elles peuvent avoir d'autres fonctions, celle de sujet notamment.

▮ *Peu importe qui l'a fait.  
C'est étonnant comme il a changé* (avec redondance : § 131, c).

2. La proposition d'interrogation indirecte partielle peut être réduite au mot interrogatif (comme l'interrogation directe, d'ailleurs).

▮ *Dis-moi où. Je ne sais qui.*

3. Si conjonction marquant l'interrogation indirecte doit se répéter au début de chaque proposition coordonnée (sauf si le sujet lui-même n'est pas répété).

▮ *Je me demande s'il l'a vu et s'il l'a reconnu.  
(Mais : Je me demande si Marie l'a vu et l'a reconnu, ou : ... l'a vu et reconnu.)*

## **445** Emploi du mode.

On garde dans l'interrogation (ou l'exclamation) indirecte le mode qui se trouve dans l'interrogation (ou l'exclamation) directe correspondante, indicatif ou infinitif.

▮ *Où vas-tu ? → Je demande où tu vas.  
Où aller ? → Je me demande où aller.*

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- A**
- a* (son), 10, c, Rem.
- à* : répétition, 398, a ; *causer, unir, marier, à, avec*, 400, b ; *à moi (lui) signalé*, 256, c, 2° ; *à introducteur*, 409, a, 1°.
- Abréviation, 41 ; 79, c.
- Absolue : construction ~, 111, a ; — *proposit.* ~, 93, c ; 370, a.
- À cause que*, 431.
- Accent (graphique) : ~ aigu, 35 ; — ~ circonflexe, 36 ; sur *dû, mù, etc.*, 325, a ; sur les adv. en *-iment*, 382, Rem. ; — ~ grave, 35.
- Accent (phonétique), 20.
- Acception, 84.
- Accord, 151 ; de l'adjectif, 202 ; de l'attribut, 104 ; du déterminant, 212 ; du participe passé, 369 ; du pronom, 249 ; du verbe, 357.
- À ce que*, 421.
- Active : voix ~, 294, a.
- À demi*, 201, a.
- Adjectif, 61, b ; 187 ; — degrés, 205 ; — féminin, 188 ; — place, voir Épithète ; — pluriel, 195 ; — adjectifs invariables, 197. — Adjectifs composés, 187, Rem. 1 ; variabilité, 198. — Adj. employés comme adv., 199 ; adj. occasionnels, 200.
- Adjectif déterminatif voir Déterminant.
- Adjectif indéfini, 246.
- Adjectif ordinal, 224.
- Adjectif possessif, 228, Rem. 2.
- Adjectif verbal, 187, Rem. 2 ; 351-353.
- Admettre que* : mode, 424, b, Rem.
- Adverbe, 62, a ; 380. — Complément de l'~, 126. — Degrés, 383. — Espèces, 381 ; de degré, 385 ; de négation, 387 ; exclamatif et interrog., 142, a, 1° ; 381, c, Rem. 2 ; 384, b, 2° ; 385, d ; pronominal, 257 ; en *-ment*, 382. — Place, 384. — L'~ comme déterminant et comme pronom, 359 ; 376 ; 386, Rem. 3.
- Adverbial : complém. ~, 111, c ; 116 ; — *propos.* adverbiale, 427.
- Æ* (digramme), 27.
- Agent : complém. d'~, 117.
- Agir (s')*, 298, a et Rem. 2.
- Aïeul* : plur., 182, b.
- Aigle* : genre, 166, Rem.
- Ail* : plur., 181.
- ail* : noms en ~, 181.
- Aimer* : conjugaison, 313.
- Ainsi que* équivalent à *et*, 204, Rem. 3 ; 366.
- Air* : avoir l'~, 203, c.
- âtre* : verbes en ~, 325, d.
- al* : adjectifs en ~, 196 ; noms en ~, 180.
- Alinéa, 45, Rem.
- Aller* (semi-auxiliaire), 309 ; ~ (en) + gérondif, 356.
- Alphabet, 27.
- Ambassadeur* : fém., 172, b.
- Ame qui vive*, 389, b, Rem. 2.
- Amour* : genre, 159.
- Amuïssement, 5, Rem.
- Anacoluthie, 91, d.
- Ancien français, 3.
- Andalou* : fém., 169 ; 192.
- Anglais : mots ~, 69, a ; leur pluriel, 185, c.
- Angora*, 201, e.
- Antécédent, 151, c et note ; 248, a.
- Antonymes, 85.
- Apostrophe, 24 ; 39. — Mots en ~, 132, a.
- Apposition, 118, c ; 124, b ; accord, 122 ; construction, 121 ; 210, a, 1°.
- Après-midi* : genre, 158, a.
- Après que* : mode, 430, a.
- Archaïsme, 63, a, Rem.
- Argot, 4.
- Arrêter que* : mode, 424, a, Rem. 1.
- Article, 213 ; absence, 210 ; répétition, 211. — ~ défini, 214 ; dans le superlatif, 205, b et Rem. 1 ; contracté, 25, b ; 215,

- b*; élidé, 215, *a*. — ~ indéfini, 216. — ~ partitif, 218.
- Articulation, 5.
- Aspect, 293; 381, *a*.
- Assez : comme pronom, 286, *c*, 1<sup>o</sup> et *e*; ~ *de*, 240, *d*, 2<sup>o</sup>, et *f*; assez ... *pour*, 425, Rem. 1; 426, *b*, 3<sup>o</sup>.
- Assise(s), 176, Rem. 1.
- Astérisque, 43.
- Atone : syllabe ~, 20, Rem. 1.
- À (*au*) travers, 400, *a*.
- Attendu, 370, *a*.
- Attribut, 100, *b*; accord, 104; avec déterminant, 210, *a*, 1<sup>o</sup>; nature, 102; place, 103; — pron. pers. ~, 255, *b*, 3<sup>o</sup>. — ~ du compl. d'objet, 114.
- au* : noms en ~, 178, *a*.
- Aucun : déterminant, 239, *a*, 1<sup>o</sup> et Rem.; 240, *a* et *b*; — pronom, 286, *a*; 287, *a*, 1<sup>o</sup>; *d'aucuns*, 286, *b*.
- Aussi, 386; — ~ ... *que* (propos. de concession), 385, *c*, Rem.; 439, *b*; — ~ ... *soit-il*, 439, *b*, Rem.
- Autant, 286, *c* et *e*; 386; — (*pour*) ~ *que*, 443, *b*.
- Au (*à*) travers, 400, *a*.
- Autre, 224, Rem. 4; 246, *a*; 285, *b*, 2<sup>o</sup>; 287, *b*; — suivi de *ne* explétif, 391, *d*.
- Autre chose, 287, *b*, 2<sup>o</sup>; 288, *b*, 1<sup>o</sup>.
- Autru, 287, *b*, 3<sup>o</sup>.
- Auxiliaires : verbes ~, 299, *c*; 306-309. — ~ de la négation, 389.
- Avant *que* : mode, 430, *b*; temps, 346, note 3; *ne* explétif, 391, *g*.
- Avant (*que*) *de*, 396, Rem.
- Avec : avec régime implicite, 399, *d* et Rem. 2; — équivalent à *et*, 366, Rem.
- Avérer (s'), 102, *b*.
- Avoir : conjuguais, 310; — comme auxiliaire, 306; 308.
- Avoir l'*air*, 203, *c*.
- Ayant cause, ayant droit, 184, *b*, 4<sup>o</sup>, Rem. 3; 352, *a*.
- B**
- Banal : pluriel, 196.
- Barman : fém., 171; plur., 185, *c*.
- Barre oblique, 57.
- Bayer, 315, *b*, 3<sup>o</sup>.
- Beau, *bel*, 25, *a*; fém., 192.
- Beaucoup, 385, *a*, 2<sup>o</sup>; degrés, 383. — Comme pronom, 285, *b*; 286, *c*; 288, *b*, 2<sup>o</sup>; — *de*, 239, *b*; 240, *d*, 2<sup>o</sup>.
- Bel, 25, *a*.
- Bémal, 201, *e*.
- Béni, bénit, 316, *a*.
- Bien : fém., 192.
- Bien : degrés, 383; — ~ *de*, 287, *a*, 1<sup>o</sup>; *d'aucuns*, 286, *b*.
- Billion, 221, Rem. 2.
- Bleu : pluriel, 178, *a*; 195, *b*.
- Bon : comparatif, 206, *a*.
- But : propos. de ~, 436.
- C**
- C (lettre), 31.
- Ça, 263.
- Çà, 263, *c*.
- Caduc : fém., 191, *d*.
- Calque, 67.
- Capitales, 27.
- Capot (adj.), 201, *e*.
- Cardinal, 220; 258; — au lieu de l'ordinal, 223; — en chiffres, 44.
- Cas : *au ~ où*, *en ~ que*, etc., 443, *c*.
- Cause : propos. de ~, 431.
- Causer *à*, avec, 400, *b*.
- Ce : déterminant, 25, *d*; 234. — Pronom, 267; accord du verbe, 361. — *Ce que* exclamatif, 142, *a*, 1<sup>o</sup>.
- Ceci, 263.
- Cédille, 31, *c*; 38; — dans les verbes en -*ce*r', 315, *a*.
- Cela, 263.
- Ce *n'est pas que* : mode, 424, *d*.
- Cent, 221, Rem. 2; — multiplié, 222, *b*, 2<sup>o</sup>; — *et un*, 222, *a*.
- Certain, 239, *a*, 3<sup>o</sup>; 241.
- C'est, 361; — ~ ... *que*, ... *qui*, 152, *c*; 409, *b*, 1<sup>o</sup>.
- C'est-à-dire, 406, *b*, 2<sup>o</sup>.
- Cet, 25, *d*; 234.
- Chacun, 286, *e*, 1<sup>o</sup>; ~ et le possessif, 231; (*tout un* ~, 124, *c*).
- Changements de catégorie, 81.
- Chanteur : fém., 172, *b*.
- Chaque, 240, *b*, 2<sup>o</sup>; comme pronom, 285, *a*.
- Charmeur : fém., 172, *c*.
- Chasseur : fém., 172, *c*.
- Châtain : fém., 197, Rem.
- Chic, 201, *e*.
- Chiffres arabes ou romains, 44.
- Chose comme indéfini, 287, *a*, 3<sup>o</sup>.
- Ci (adverbe), 40, *b*, 5<sup>o</sup>; 234, Rem.; 265; — *ci-joint*, *ci-inclus*, etc., 370, *b*.
- Ci (pronom), 263, *c*.
- Ciel : pluriel, 182, *c*.
- Cinq, 221, Rem. 1.
- Circonstanciel voir Adverbial.
- Ciseau(x), 176, Rem. 1.
- Coï : féminin, 192.
- Collectif : nom ~, 155, *b*; comme sujet, 358.
- Combien : 278; 279; ordinal, 224, Rem. 4; ~ *de*, 238, Rem.
- Comme : équivalent à *et*, 204, Rem. 3; 366, *b*; — *~ quoi*, 149, *a*; 421; — *~ si*, 433, *b*, Rem.
- Comparaison : propos. adverbiale de ~, 433, *b*.
- Comparatif, 386; des adjectifs, 205; des adverbes, 383.
- Complément : 110. — ~ ab-solu, 93, *c*. — De l'ad-jectif, 125; de l'adverbe, 126; de la conj. de sub-ordination, 127; de l'introducteur, 128; du mot-phrase, 129; du nom, 118, *d*; de la pré-position, 127; du pronom, 124. — ~ du verbe, 111; ~ adverbial, non adverbial, 111, *c*; direct, indirect, 111, *b*; essentiel, non essentiel, 111, *a*; — ~ d'agent, 117; — ~ d'objet, 112; *sa* nature, 113; *sa* place, 115.
- Composition, 77; ~ savante, 78.
- Compris : accord, 370, *a*.
- Concession : propos. de ~, 438-440.
- Concordance des temps, 346.
- Condition : propos. de ~, 441-443.
- Conditionnel, 291, *a*, 1<sup>o</sup>; ~ présent, 337; formes, 324, *e*; — passé, 338; — ~ surcomposé, 339, *b*.
- Conjointes : formes ~ du pronom personnel, 252, *c*, 254.
- Conjonction de coordination, 62, *d*; 130, *a*, 3<sup>o</sup>; 405; — répétition, 407.
- Conjonction de subordination, 62, *c*; 130, *a*, 2<sup>o</sup>; 401; — répétition, 404; ~ de comparaison et accord, 204, Rem. 3; 366.
- Conjugaison, 290; — ~ morte, vivante, 312; — 1<sup>er</sup> ~, 312-313; observations sur certains radicaux, 315; — 2<sup>e</sup> ~, 312, 314; — ~ impersonnelle, 321; ~ interrogative, 322; ~ passive, 319; — pronominale, 320; ~ des verbes intrans. avec *être*, 317.
- Conséquence : propos. de ~, 434.
- Consonnes : sons, 12; — lettres, 28.
- Contraires, 85.
- Coordination, 106; ~ explicite, implicite, 109; voir Conjonction.
- Copule, 100-101.
- Corrélatifs : termes ~, 108, Rem. 1; propos. corrélatives, 425.
- Couleur : adj. de ~, 197.
- Coupure en syllabes, 17.
- Coûté : accord, 372.
- Crochets, 54.
- Croisement, 80, *c*.
- Croître, 325, *d*, Rem.
- Cru : accord, 374.
- Crû, 325, *a*.
- Désinence, 60, Rem. 3; 299, *a*.
- Désobéi (passif), 294, Rem. 3.
- Des plus, des moins*, etc. + adjectif, 203, *d*.
- De suite*, 392, *d*.
- Détachement, 152, *b* et *c*. — Apposition détachée, 121, *b*; épithète détachée, 120.
- Déterminant, 61, *c*; 118, *a*; 207; — absence, 210; accord, 212; place, 209; répétition, 211. — ~ démonstratif, 233; ~ exclamatif, 237, *b*; ~ indéfini, 239; ~ interrogatif, 237, *a*; ~ numéral, 220; ~ possessif, 226; ~ rela-tif, 235.
- Deux, 221, Rem. 2.
- Deuxième, second, 224, *b*.
- Deux points, 51.
- Devoir : semi-auxiliaire, 309; ~ précédé de *ce*, 361, Rem. 2.
- Dialectes, 3.
- Diérèse, 15; 16, Rem. 1.
- Digramme, 30.
- Diminutif, 41, note.
- Dire *que*, 409, *a*, 4<sup>o</sup>; mode, 424, *b*, Rem.
- Déclarative : phrase ~, 89, *a*; 133.
- Décléter *que* : mode, 424, *a*, Rem. 1.
- De façon à *ce que*, 433, *a*; 436, *b*.
- Défectifs : verbes ~, 323, *b*.
- Degré : adverbes de ~, 385.
- Degrés des adjectifs, 205; des adverbes, 383.
- Délíce(s), 159.
- De manière à *ce que*, 433, *a*; 436, *b*.
- Demî, 201, *a*; — *la demie de 8 heures*, 225, *b*.
- Démonstratifs : déterminants ~, 233; pronoms ~, 262.
- Derechef, 381, *a*, 2<sup>o</sup>.
- Dérivation, 70; ~ impropre, 81.
- Dernier-né, 198, *c*, Rem. 1.
- Des : art. indéfini, 216; art. partitif, 219.
- Discours rapporté, 147-150.
- Disjoints : formes ~ du pronom pers., 252, *c*; 253; 256.
- Disjonction, 26.
- Distributifs, 286, *e*, 1<sup>o</sup>.
- Dit : accord, 374; — *ledit*, 354, *b*, Rem. 2.
- Dix, 221, Rem. 2.
- Docteur : fém., 172, *c*.
- Donné : ~ à + infin., 377, Rem. 2; *étant* ~ 370, *a*.
- Dont, 274.
- Doublets, 64; 68.
- Doublette, 31, *c*.
- Douter *que* : mode, 424, *a*; 423, *a*.
- Du (partitif), 218-219.
- Dâ : accent circonflex., 325, *a*; — accord, 374.
- Durant, 397; 400, *c*; ~ *que*, 429, *b*.
- Du tout, 413, Rem. 2.

## E

*E* muet, 11; 26, N.B.; — en poésie, 16, Rem. 2; — élision, 23, c; 24, b. — *e* ou *-é*, finale de la 1<sup>re</sup> pers., 300, a et Rem. — *eau*: noms en ~, 169; adj. en ~, 192. — Écriture, 1; 27. — Élément: ~ incident, 132, b; ~ libre, 132; ~ redondant, 131. — *-eler*: verbes en ~, 315, b, 1<sup>o</sup>. — Élision, 23; 26; ~ de l'article, 215, a. — Ellipse, 91, a. — *Empereur*: fém., 172, b. — *Emphase* voir *Mise* en relief. — Emprunts, 67. — *En* (pronom), 257; 399, e; — en ou le possessif, 230; — et accord du partic. passé, 378. — *En* (prépos.): répétition, 398, a. — *Enchanteur*: fém., 172, c; 193, a. — *Énième*, 224, Rem. 4. — *Entendre* que: mode, 424, b, Rem. — *Entre*: élision, 24, b, 4<sup>o</sup>. — *Épithète*, 118, b; — sa place, 119; ~ détachée, 120; 121, b. — *Ès*, 215, b. — *Espèce*: genre, 239, b, Rem. 2. — *Espérer* que: temps, 423, b, Rem. — *Est-ce* que, 139; 409, a. — *Et*, 406-407; — dans les numéraux, 222, a; — *et/ou*, 57; 405. — *État*: plur., 180. — *État donné*, 370, a. — *Et cetera*, 52, Rem. 1; 287, b, 4<sup>o</sup>; — abréviation, 41; 42, a, 2<sup>o</sup>. — *-eter*: verbes en ~, 315, b, 1<sup>o</sup>. — *Être*: conjug., 311; — auxiliaire, 307; 308; couple, 101; — ayant pour sujet *ce*, 361.

Étymologie, 2; — ~ populaire, 64; 80, c; 86. — *Eu* à + infinitif, 377, Rem. 2. — *-eu*: noms en ~, 178, a. — *-eur*: adj. en ~, 193; noms en ~, 172. — Évolution sémantique, 86. — *Excepté*, 370, a; — ~ *que*, 428, Rem. 3. — Exclamatif: adverbe ~, 385, d; déterminant ~, 237, b; 238; pronom ~, 278, Rem. — Phrase exclamation, 89, b; 141; — exclamation indirecte, 149, c; 444.

*Exiger* que: mode, 424, a, Rem. 1. — Explétif: mot ~, 132, c, Rem.; *ne* ~, 391. — *Exprès*: fém., 190, d. — *Express* (adj.), 201, e. — Extension: ~ d'un mot, 83; ~ de sens, 86, b.

## F

*Faire*: *se ~ fort* de, 201, c. — *Fait* + infin., 377. — Familier: registre ~, 4. — Familles de mots, 64. — *Faute* que, 432, Rem. — *Favori*: fém., 169; 192. — Féminin des adjectifs, 188; — des noms, 165; radical différent, 173; pas de marque, 166; ~ insusité, 174. — *Femme* pour marquer le féminin, 174. — *Fermée*: syllabe ~, 16. — *Feu* (adjectif), 201, b. — *Figuré*: sens ~, 86. — *Finales* des personnes verbales, 300-305. — *Finir*: conjug., 314. — *Fleurir*, 316, b. — *Fol*, 25, a. — Fonds primitif, 65. — *Force* comme déterminant, 239, b. — *Fort*: adv. de degré, 385, a; — *se faire ~ de*, 201, c.

*Fou*, *fol*, 25, a; — fém., 169; 192. — *Foudre*: genre, 158, b. — *Fractions*, 224, Rem. 5; et accord, 203, b. — *Frais*: fém., 191, c; — *franche éclosé*, 198, Rem. 1. — *Franc*: fém., 168; 191, d. — Français régional, 3. — *Francien*, 3. — *Futur*: ~ antérieur, 336; ~ surcomposé, 339, a; — ~ simple, 335; formes, 324, d.

## G

*G* (lettre), 32. — *Garde* dans les noms composés, 184, b, 4<sup>o</sup>, Rem. 2; — *prendre ~ que*, 391, b, Rem. — *Gaulois*: mots ~, 66, a. — *Ge* (digramme), 32, c. — Genre des noms, 156. — *Gens*, 162. — Germaniques: mots ~, 66, b. — *Gérondif*, 291, b, 3<sup>o</sup>; 356. — *Gouverneur*, *gouvernante*, 171, b. — *Grammaire*, 2. — *Grand*: ~ ouvert, 198, c, Rem. 1; ~-mère, etc., 201, d. — *Graphie*, 29. — *Grasses*, 27. — *Grec*: fém., 168; 191, d. — *Grecs*: mots ~, 68, b. — *Gu* (digramme), 32, b. — *Guère*, 286, e, 2<sup>o</sup>; 385, a, 1<sup>o</sup>. — *Guillemets*, 55.

## H

*H* (lettre), 13, Rem. 2; 26, a. — *Haut la main*, 203, a. — *Hébreu*: fém., 194, b; — plur., 178, a; 195, b. — *Heure*: indication de l'~, 225.

Hiatus, 16. — *Hier*, 380, Rem. 2; non-dissolution, 26, b, Rem. — Homonymes, 84. — *Hôte*: fém., 163, Rem. 1. — *Huis*, *hüssier*, 26, b, 3<sup>o</sup>. — *Huit*: pronom., 221, Rem. 2; disjonction, 26, d, 1<sup>o</sup>. — *Huitante*, 221. — *Hyène*, 26, b, Rem. — *Hymne*: genre, 160.

## I

*Idéal*: plur., 180. — *Il* y a, 298, a; 409, b, 2<sup>o</sup>. — *Imparfait* de l'indicatif, 329; formes, 324, c; — ~ du subjonctif, 346, b; formes, 324, d. — *Impératif*, 291, a, 2<sup>o</sup>; 340; — formes, 324, a et b; — temps, 341. — *Phrase impérative*, 89, d; 143. — *Impérative* indirecte, 149, d. — *Impersonnel*: verbe ~, 298; conjugaison, 321; accord, 360; participe passé, 373.

*Incident*: élément ~, 132, b. — *Incise*: phrase ~, 132, c. — *Indéfinis*: adjectifs ~, 246; articles ~, 216; déterminants ~, 239; pronoms ~, 285; pronoms relatifs ~, 272, Rem. — *Indicatif*, 291, a, 1<sup>o</sup>; 327. — *-indre*: verbes en ~, 325, b. — *Infinitif*, 291, b, 1<sup>o</sup>; 347; — temps, 350; — infinitifs sujets, 365; — proposition infinitive, 348, b. — *Interjection*, 62, f; 412, b. — *Interpeller*, 315, b, 1<sup>o</sup>, Rem. 2. — *Interrogatifs*: mots ~, 136; 140; déterminants ~, 237, a; pronoms ~, 278. — *Conjugaison interrogative*, 322. — *Phrase interrogative*, 89, c; 135. — *Interrogation*: ~ directe, indirecte, 135, Rem. 1;

149, b; 444; — ~ globale, partielle, 136; — ~ oratoire, 135, Rem. 2. — *Interview*: genre, 158, b. — *Intestat*, 201, e. — *Intonation*, 21; 133; 137; 140; 141; 143. — *Intransitifs*: verbes ~, 296. — *Introduceur*, 62, e; 130, b; 408. — *Inversion*, 91, c; ~ du sujet, 97.

*-issime*, 206, 2<sup>o</sup>. — *-issimo*, 383, Rem. 2. — *Italiens*: mots ~, 69, a; — pluriel, 185, c. — *Italique*, 27.

## J — K

*Jamais*, 389, b et Rem. — *Journeau*: fém., 169; 192. — *Jusque(s)*, 23, c, note; 400, d; — *jusqu'à ce que*, 430, d. — *Juxtaposition*, 109, b. — *Kaki*, 201, e.

## L

*L* mouillé, 15. — *L'* (pronom) et accord du participe passé, 375. — *Là*, 392, a; — trait d'union, 40, b, 5<sup>o</sup>; — dans les démonstratifs, 234, Rem.; 264; 265; — *là* + adverbe, 40, b, 5<sup>o</sup>; 399. — *Laissez* + infinitif, 377; ~ à + inf., 377, Rem. 2. — *Langue d'oc*, ~ d'oïl, 3. — *La plupart*, voir *Plupart*. — *Lasse*: de guerre ~, 203, f. — *Latin*: ~ ~ vulgaire, 3. — *Mots latins*, 65; 68, a; leur pluriel, 185. — *Le, la, les* (articles), 214; dans le superlatif relatif, 205, Rem. 1. — *Le, la, les* (pronoms) attributs, 255, b, 3<sup>o</sup>. — *Ledit*, 354, b, Rem. 2.

*Le peu* de et l'accord, 359, a, Rem. 1; 376, b, Rem. — *Lequel*: détermin., 235; — pron. rel., 269, b; 276; — pron. interr., 284. — *Lettres*, 1; 27; — noms des ~ et disjonction, 26, e. — *Leur*, adj. poss., 228, Rem. 2; *le* ~, 259. — *Lexicographie*, *lexicologie*, 1; lexique, 2; 59. — *Liaison*, 22; 26; — mots de ~, 130, a. — *Linguistique*, 2. — *Linot*, *-otte*, 161, b. — *Locuteur*, 1. — *Locution*, 77; ~ adverbiale, 380; — ~ conjonctive, 401; 403; — ~ prépositive, 394; 396; — ~ verbale, 290, Rem. — *Locution-phrase*, 411. — *Lorsque*, 429, d; élision, 24, b, 1<sup>o</sup>. — *L'un*: ~ et l'autre, 368; ~ ou l'autre, 241; 367, Rem. — *Lunette(s)*, 176, Rem. 1.

## M

*Madame*: plur., 184, a. — *Maint*, 240, d, 2<sup>o</sup>. — *Maître*: fém., 170, a; 194, a. — *Majuscules*, 27; 33. — *Mal*: degrés, 383. — *Malgré* que, 439, a et b. — *Malin*: fém., 192. — *-man*: fém., 171; plur., 185, c. — *Mander* que: mode, 424, a, Rem. 1. — *Manière*: propos. adverbiale de ~, 433. — *Marier*: construction, 400, b. — *Mastoc*, 201, e. — *Mauvais*: comparatif, 206, a. — *Maximum*: fém., 194, c; plur., 185, c. — *Meilleur*, 206, b, 1<sup>o</sup>. — *Même*, 246, c; 285, b; 287, d; — trait d'union, 40, b, 6<sup>o</sup>.

*Mémoire* : genre, 160.  
*Mément* : adverb. en ~, 382.  
*Métaphore*, 86, *d.*  
*Métonymie*, 86, *c.*  
*Mi*, 201, *a.*  
*Mie*, auxil. de négation, 389.  
*Mien*, adjectif, 228, Rem. 2 ;  
*le* ~, 259.  
*Mieux*, 383 ; — *des* ~, 203,  
*d.*  
*Mille*, 222, *b*, 3<sup>o</sup> ; ~ *et un*,  
222, *a*, 2<sup>o</sup> ; — *mil*, 223,  
Rem. 1.  
*Milliard*, *million*, 221, Rem.  
3.  
*Minimum* : fém., 194, *c* ;  
plur., 185, *c.*  
*Minuscule*, 27.  
*Mise en relief*, 90, *c* ; 152.  
*Mode* : genre, 160.  
*Modes du verbe*, 291 ; 327  
*et suiv.* — Dans l'inter-  
rog. et l'exclam. indirec-  
tes, 445. — Dans la  
proposition conjonctive  
adverbiale de but, 437 ;  
de cause, 432 ; de con-  
cession, 440 ; de condi-  
tion, 442 ; de consé-  
quence, 435 ; de maniè-  
re, 433 ; de temps, 430.  
— Dans la propos. con-  
jonctive corrélatrice, 426.  
— Dans la propos. con-  
jonctive essentielle, 423.  
— Dans la propos. rela-  
tive, 419.  
*Moindre*, 206, *b*, 1<sup>o</sup>.  
*Moins*, 383 ; ~ *de* *ou que*,  
386, Rem. 2 ; ~ *de deux*,  
359, *a*, Rem. 2 ; *des* ~,  
203, *d.*  
*Mol*, 25, *a.*  
*Mon* : au fém., 25, *c* ; 228.  
Monème, 58, Rem.  
*Monsieur* : abréviation, 41 ;  
fém., 163, Rem. 1 ;  
plur., 184, *a.*  
*Morphème*, 58, Rem.  
*Morphologie*, 2.  
*Mort-né*, 198, *c.*  
*Mot*, 1 ; 58 ; — ~ mis en  
apostrophe, 132, *a.* —  
Espèces, 60 ; — mots  
composés, 77 ; exclama-  
tifs, 142, *a* ; explétifs,

132, *c.* Rem. ; expres-  
sifs, 82 ; grammaticaux,  
62, *e* ; interrogatifs,  
136 ; 140 ; invariables,  
62 ; de liaison, 130, *a* ;  
populaires, 65 ; 68 ; sa-  
vants, 68 ; variables,  
61. — Origine, 63 ; —  
familles de mots, 64.  
*Mot-phrase*, 62, *f* ; 411.  
*Mots-outils*, 62, *e* ; 130 ;  
393.  
*Mots-valises*, 80, *c.*  
*Mou*, *mol*, 25, *a* ; fém., 192.  
*Moustache(s)*, 176, Rem. 2.  
*Mû*, 325, *a.*  
*Muet* : *e* ~ voir *E* ; lettres  
muettes, 30, *d.*

N

*Naguère*, 392, *b.*  
*Ne*, 388 ; omission, 390 ; ex-  
plétif, 391 ; *ne ... que*,  
389, *c* ; *ne ... pas que*,  
389, *c*, Rem. ; *ne ... pas*  
*rien*, 286, *a.*  
Négation, 90, *a* ; 387, no-  
te 2. — Adverbe de ~,  
387 ; sa place, 384, *b.* —  
Avec l'article paritif,  
219, Rem. 2. — Mot-  
phrase de ~, 413.  
Néologisme, 63, *b.*  
*Neuf* (numéral), 221,  
Rem. 2.  
Neutre : pronom ~, 249, *a*,  
2<sup>o</sup> et *b*, 2<sup>o</sup>.  
*Ni*, 406-407 ; joignant des  
sujets, 367.  
*Nier que* : mode, 424, *a.*  
Niveaux de langue, 4.  
*Noël*, 158, *b* ; 210, *a*, 4<sup>o</sup>.  
Nom, 61, *a* ; 153. — Com-  
plément du ~, 118, *d* ;  
123 ; — nombre du ~,  
175 ; marques du pluriel,  
177. — ~ accidentel,  
186. — ~ animé,  
155, *a* ; genre, 161 ;  
marques du fém., 165.  
— ~ collectif, 155, *b* ;  
accord du verbe, 358 ;  
du participe passé, 376.  
— ~ commun, 154. — ~

composé, 153, Rem. ;  
pluriel, 184. — ~ em-  
prunté, plur., 185. — ~  
inanime, 155, *a* ; genre,  
157. — ~ propre, 154 ;  
et déterminant, 210, *b* ;  
pluriel, 183.  
Nombre : dans les adjectifs,  
195 ; dans les noms,  
175 ; dans les verbes,  
295.  
*Nombre* : *bon* ~, 359, *b* ;  
(*bon*) ~ *de*, 239, *b.*  
Nominal : pronom ~, 248, *b.*  
Nominalisation, 81.  
*Non*, 387 ; 413 ; ~ *compris*,  
370, *a* ; ~ *plus*, 386,  
Rem. 1 ; ~ *que*, 424, *d.*  
*Nonante*, 221.  
Non verbale : phrase ~, 88 ;  
145.  
*Notre* après *chacun*, 231.  
*Nôtre*, adjectif, 228,  
Rem. 2 ; *le* ~, 259.  
*Nouveau*, *nouvel*, 25, *a* ;  
fém., 192 ; — ~ *partic.*  
passé, 198, *c.*  
*Nouveau-né*, 198, *c.*  
Noyau d'un syntagme, 1.  
*Nu*, 203, *a.*  
Nul : déterm., 240, *a* et *b* ;  
pron., 286, *a.*  
Numéraux, voir Cardinal,  
Ordinaux.

O

*Ô*, 409, *a*, 6<sup>o</sup>.  
*Obéir* : passif, 294, Rem. 3.  
Objet : complém. d'~, 117.  
Oc : langue d'~, occitan, 3.  
*Octante*, 221.  
*Œ* (digramme), 27 ; 30, *b*,  
Rem.  
*Œil* : plur., 182, *a.*  
*Œuvre* : genre, 160.  
Oïl : langue d'~, 3.  
*-ôître* : verbes en ~, 325, *d.*  
*Ōn*, 289.  
Onomatopées, 82.  
*Onze*, *onzième* : disjonction,  
26, *d*, 3<sup>o</sup>.  
Optative : phrase ~, 89, *d* ;  
144 ; 342-343.

Ordinaux, 224 ; en chiffres,  
44, *b*, Rem.  
*Ordonner que* : mode, 424,  
*a*, Rem. 1.  
*Orge* : genre, 158, *b.*  
*Orgue* : genre, 159.  
Orthographe, 2 ; 29 ; — in-  
fluence du latin, 68, *a.*  
Orthophonie, 2.  
*Ou*, 406-407 ; — accord  
avec des noms joints par  
*ou*, 204, Rem. 1 ; 367.  
*-ou* : noms en ~, 178, *b.*  
*Où*, 275 ; 279.  
*Ouate* : disjonction, 26, *b*,  
Rem.  
*Oui*, 413 ; disjonction, 26, *b*,  
Rem.  
*Outre que*, 428, Rem. 3.  
Ouverte : syllabe ~, 16.

P

Pâques, 160.  
Parallèle : genre, 160.  
*Pardoner* : construction,  
294, Rem. 3.  
Parenthèses, 53.  
Paronymes, 84.  
*Partant* (adverbe), 381, *c.*  
Participle, 291, *b*, 2<sup>o</sup> ; 351.  
— ~ passé, 354 ; accord,  
369 ; — ~ passé compo-  
sé et surcomposé, 355.  
— ~ présent, 352. —  
Proposition ~, 351.  
Parties du discours, 60.  
*Pas*, 387, *b* ; 413, Rem. 2 ;  
— ~ *mal*, 286, *c*, 1<sup>o</sup> ; — ~  
*mal de*, 240, *d.*  
*Passé* : accord, 370, *a.*  
Passé : ~ antérieur, 333 ; ~  
composé, 331 ; ~ simple,  
330 ; ~ surcomposé, 334,  
*a* ; — du gérondif,  
356, Rem. 1 ; de l'im-  
pér., 341, *b* ; de l'infin.,  
350 ; — du partic., 354 ;  
accord, 369 ; ~ composé  
et surcomposé, 355 ; —  
du subj., 345, *b* ; ~ sur-  
composé, 345, *c.*  
Passive : voix ~, 294, *b* ;  
319.

Pause, 19.  
*Pêcheur* : fém., 172, *c.*  
*Pendant*, *durant*, 400, *c.*  
*Période* : genre, 160.  
*Personne* (pronom), 286, *a* ;  
287, *a*, 1<sup>o</sup>.  
Personne grammaticale, 227,  
*a* ; 251 ; 295 ; — finales  
des personnes verbales,  
300-305.  
*Pesé* : accord, 372.  
*Petit* : comparatif, 206, *a.*  
*Peu* : degrés, 383 ; (*un*) ~,  
adv., 385, *a*, 1<sup>o</sup> ; pro-  
nom, 286, *e*, 2<sup>o</sup> ; (*un*) ~  
*de*, 240, *d* ; — *le* ~ *de* et  
l'accord, 359, *a*, Rem.  
1 ; 376, Rem.  
*Peut-être*, 134, *a* ; 412, *a* ; ~  
*que*, 134, *a*, Rem. 2, et  
*b*, Rem. ; 420, Rem. 2.  
Phonème, phonétique, pho-  
nologie, 2 ; 5 ; 6 ; —  
phonétique syntactique,  
18.  
Phrase, 1 ; 87. — Éléments  
fondamentaux, 92. —  
Espèces, 88 ; — ~ active,  
90, *b* ; — ~ affirmative,  
90, *a* ; — ~ complexe,  
88 ; 414 ; — phrases  
coordonnées, 106, *a* ; —  
~ déclarative, 89, *a* ;  
133 ; — ~ emphatique,  
90, *c* ; — ~ exclamative,  
89, *b* ; 141 ; — ~ impé-  
rative, 89, *d* ; 143 ; —  
incise, 132, *c* ; — ~ in-  
terpellative, 89, *d* ; 144,  
Rem. ; — ~ interrogative,  
89, *c* ; 135 ; — ~ néga-  
tive, 90, *a* ; ~ neutre,  
90, *c* ; — non verbale,  
88 ; 145 ; — ~ optative,  
89, *d* ; 144 ; — ~ passi-  
ve, 90, *b* ; — ~ simple,  
88 ; — ~ verbale, 88.  
*Pire*, 206, *b*, 1<sup>o</sup> ; 383, Rem.  
1.  
*Pis*, 383 et Rem. 1.  
Place de l'adverbe, 384 ; de  
l'apposition, 121 ; de  
l'attribut, 103 ; du complé-  
ment du nom, 123 ;  
du compl. d'objet, 115 ;  
du compl. non essentiel,

116, *c* ; de l'épithète,  
119-120 ; du sujet, 98.  
*Plaire* : *se* ~ *que*, mode,  
424, *a*, Rem. 3.  
*Plein*, 203, *a* ; *plein de* (dé-  
term.), 239, *b* ; 240, *d.*  
Pléonasme, 91, *b.*  
*Plupart* : *la* ~, 285, *b* ; 286,  
*c*, 5<sup>o</sup> ; 288, *b*, 2<sup>o</sup> ; 359,  
*b* ; — *de*, 239, *b* ; 359,  
*a*.  
Pluriel : des adjectifs, 195 ;  
— des noms, 177 ; noms  
accidentels, 186 ; noms  
composés, 184 ; noms  
empruntés, 185 ; noms  
propres, 183. — ~ de  
majesté, de modestie, de  
politesse, 251.  
*Plus* : et l'article, 205, *b* et  
Rem. 1 ; ~ *d'un*, 359, *a*,  
Rem. 2 ; ~ *de*, ~ *que*,  
386, Rem. 2 ; *des* ~,  
203, *d* ; ~ *tôt*, *plutôt*,  
392, *c.*  
*Plusieurs* : déterm., 240, *c* ;  
pron., 286, *b* ; 288, *b*, 2<sup>o</sup>.  
Plus-que-parfait : de l'indic.,  
332 ; surcomposé, 334,  
*b* ; — du subj., 346, *b.*  
*Plutôt*, *plus tôt*, 392, *c.*  
*Point* (adv.), 387, *b* ; 389,  
*a* ; 413, Rem. 2.  
Point (ponctuation), 46 ; ~  
abréviatif, 42 ; ~ d'ex-  
clamation, 48 ; ~ d'inter-  
rog., 47 ; ~ virgule, 50.  
— Points de suspension,  
52 ; deux points, 51.  
Points cardinaux et la ma-  
juscule, 33, *b*, 3<sup>o</sup>.  
Polysyllabe, 84.  
Polysyllabe, 16.  
Ponctuation, 45.  
*Pop*, 201, *e.*  
Populaire : niveau ~, 4 ; —  
mots populaires, 68, *a* ;  
Possessifs : adjectifs, 228,  
Rem. 2 ; déterminants,  
226 ; pronoms, 259 ; —  
avec *chacun*, 231.  
*Possible*, 203, *e.*  
*Pour peu que*, 443, *a.*  
*Pouvoir* : *ce peut être*, 361,  
Rem. 2.  
Prédéterminant, 208.



Prédicatif, 92 ; 100.  
Préfixes, 70 ; 75.  
*Premier*, 223 ; 224, *b* ;  
abréviation, 44, Rem.  
*Premier-né*, 198, *c*, Rem. 1.  
*Prendre garde que*, 391, *b*,  
Rem.  
Préposition, 62, *b* ; 130, *a*,  
1° ; 394 ; — vide, 394,  
Rem. 1 ; ~ à régime implicite,  
399 ; — son complément, 127 ; —  
place, 397 ; répétition,  
398.

*Près de, prêt à*, 400, *e*.  
*Prescrire que* : mode, 424,  
*a*, Rem. 1.

Présent de l'indicatif, 328 ;  
du subj., 345.

Présentatif, 408.  
*Prés* : élision, 24, *b*, 3°.

*Prêt à, prêt de*, 400, *e*.  
*Prétendre que* : mode, 424,  
*b*, Rem.

Pronom, 61, *d* ; 247 ; —  
représentant ou nominal,  
248 ; accord, 249. — ~  
démonstratif, 262 ; — ~  
indéfini, 285 ; — ~ in-  
terrogatif, 278 ; — ~ nu-  
méral, 258 ; — ~ per-  
sonnel, 251 ; formes  
conjoints, 252, *c* ; 254-  
255 ; formes disjointes,  
252, *c* ; 256 ; explétif,  
251, *c* ; réfléchi,  
252, *d* ; — ~ possessif,  
259 ; — ~ relatif, 268 ;  
~ relatif indéfini, 272,  
Rem.

Pronomale : voix ~, 294,  
*c* ; — verbes pronomi-  
naux, 297 ; conjug.,  
320 ; accord du part.  
passé, 379.

Propos, 94, Rem. 2.

Proposition, 88, *b*, 1° ; 414.  
— Espèces, 415 ; ~  
compl. de nom, 118, *e* ;  
— ~ absolue, 93, *c* ;  
370, *a* ; — conjunctive,  
420 ; espèces, 420 ;  
~ conjonctive adverbiale,  
427 ; de but, 436 ; de  
cause, 431 ; de conces-  
sion, 438 ; de condition,

441 ; de conséquence,  
434 ; de manière, 433 ;  
de temps, 429 ; — ~  
corrélatif, 425 ; — ~  
conjonctive essentielle,  
421 ; — ~ infinitive,  
348, *b*, 3° ; — ~ partici-  
pe, 351 ; — ~ relative,  
118, *e*, 1° ; 416.

Provençal, 3.  
Proverbes, 77, Rem. 2.  
*Pu* : accord, 374.  
*Puisque* : élision, 24, *b*, 1°.

## Q

*Qu* (digramme), 30, *a* ; 31,  
*b*.

*Quantième*, 224, Rem. 4.  
Quantifiants, 240.

*Quantité de*, 239, *b*.  
*Quart*, 224, Rem. 5 ; *le ~ de*  
*8 heures*, 225, *b*.

*Que* (adverbe), 381, *c*, 1° ;  
385, *d*.

*Que* (conjonction) : répi-  
tition, 404, *a* ; ~ rempla-  
çant une autre conjonc-  
tion, 404, *b* ; 427,  
Rem. 3 ; 442, Rem. 2 ; ~  
+ pseudo-proposition,  
420, Rem. 2.

*Que* (introduceur), 143, *b* ;  
144 ; 409, *a*, 7°.

*Que* (pron.) : relatif, 269, *a* ;  
272 ; ~ *je sache*, 272, *a* ;  
— interr., 283.

*Quel*, 237 ; ~ *que*, 244,  
Rem. ; 439, *b*.

*Quelconque*, 246, *b*.  
*Quelleque*, 244 ; élision, 24,  
*b*, 3°.

*Quelleque chose*, 287, *a*, 1° ;  
288, *b*, 1°.

*Quelqu'un*, 287, *a*, 1° ; 288,  
*a*, 1°.

*Qu'est-ce que* : exclamatif,  
142, *a*, 1°.

*Qui* : pron. rel., 269, *a* ;  
271 ; accord du verbe,  
362 ; ~ *plus est*, etc.,  
132, *b* ; 271, *a*, 1°,  
Rem. ; 417, Rem. 3 ; —  
pron. indéfini distributif,

286, *e* ; — ~ *de droit*,  
287, *c* ; — pron. interr.,  
282.

*Quiconque*, 269, *b* ; 277 ;  
287, *a*, 1°.

*Quoi* : pron. rel., 269, *a* ;  
273 ; pron. interr., 283 ;  
*comme* ~, 149, *a* ; 421 ;  
~ *que, quoique*, 272,  
Rem.

*Quoique*, 272, Rem. ; 439,  
*a* ; élision, 24, *b*, 1°.

## R

*R* (son), 6 ; 14, *b*, 3°.

Radical, 60, Rem. 3 ; 71,  
Rem. 1 ; 299, *b*.

Réciproques : verbes pro-  
nom. ~, 297, *a*, 2°.

*Recrû*, 325, *a*.

Redondance, 91, *b* ; 131 ;  
152, *a* ; du sujet, 99.

Redoublement, 80, *a*.

*Redû*, 325, *a*.

Réduction, 41, Rem. 1 ; 79.

Réfléchi : pronom ~, 252,  
*d* ; — verbe ~, 297, *a*,  
1° ; accord du part.

passé, 379.

Régional : français ~, 3.

Registres, 4.

Relatif : détermin. ~, 235 ;  
pronom ~, 268 ; ~ indé-  
fini, 272, Rem. — Pro-  
position relative, 416.

*Relevée*, 225, *a*.

Reprise voir Redondance.

Représentant : pronom ~,  
248, *b*.

Restriction de sens, 86, *a*.

*Rien*, 286, *a* ; 287, *a*, 1° ;  
288, *b*, 1° ; place, 115,  
*d* ; *ne... pas ~*, 286, *a*.

*Rigolo* : fém., 192.  
*Roccoco*, 201, *e*.  
*Rompre*, 325, *c*, 2°.  
*Rosat*, 201, *e*.

## S

-s à l'impér., 301, Rem.  
*Sache* : *je ne ~ pas que, que*  
*je ne ~*, 343, Rem. 1.

*Saint*, 33, *c*.

*Sandwich*, 67 ; 185, *c*.

*Sans* : *n'être pas ~ ignorer*,  
387, note ; — ~ *que*,  
391, *g* ; 433, *d*.

*Sauf*, 203, *a* ; — ~ *que*, 428,  
Rem. 3.

*Sauveur* : fém., 194, *b*.  
*Savoir* et la négation, 388,  
*a*, 4° et *b*, 2° ; *je ne*  
*saurais*, 337, *b*, 2° ; voir  
*Sache*.

*Savoir* (conj. de coordin.),  
406, *b*, 2°.

*Second*, 224, *b*.

Sémantique, 2 ; 83.

*Semble* : *il (me) ~ que*, 423,  
*a*, Rem.

*Sème*, 83.

*Sémi*, 201, *a*.

Semi-auxiliaires, 299, *c* ;  
309.

Semi-voyelles, 15 ; 26, *b*.

Sens, 83.

*Sept* : prononc. 221, Rem. 2.  
*Septante*, 221.

*Sr* (adv.), 385, *c* ; 386.

*Si* (conj.), 149, *b* ; 441 ;  
442 ; 444 ; — élision,  
23, *b* ; — *si ce n'est*,  
361, *b*, 1°.

*Si* (mot-phrase), 413.

*Siè*, 54, note.

*Sten* : adjectif, 228, Rem. 2 ;  
*le ~*, 259.

Sigles, 41, Rem. 1 ; 42, *a*,  
Rem. 1.

Signes : ~ graphiques, 27 ; ~  
graphiques auxiliaires,  
34 ; ~ de ponctuat., 45.

Signification, 83.

*Six* : prononc., 221, Rem. 2.

*Snob*, 166 ; 201, *e*.  
*Soi*, 252, *d*, Rem.

*Soi-disant*, 256, Rem.  
Soigné : registre ~, 4.  
*Soit*, 406, *b*, 2° et 3° ; 409, *b*,  
3° ; 412, *a*.

*Solde* : genre, 160.  
*Son* (déterm.) : au fém., 25,

*c* ; 228 ; — *son, sa, ses*  
avec *chacun*, 231.

## T

Sons, 1 ; 5.  
*-soudre* : verbes en ~, 325,  
*b*.

Sous-phrase, 88, *b*, 2° ; 414.

Soutenu : registre ~, 4.

*Speaker* : fém., 170, *b*.  
*Sterling*, 201, *e*.

Style direct, indirect, 147 ;  
indirect libre, 150.

Stylistique, 2.

*Su* : accord, 374.

Subjonctif, 291, *a*, 3° ; 342 ;  
emploi des temps, 345.

Subordination, 110. — Élé-  
ments subordonnés à  
l'adjectif, 125 ; à l'ad-  
verbe, 126 ; à la con-  
jonction de subord.,  
127 ; à l'introduceur,  
128 ; au mot-phrase,  
129 ; au nom, 118 ; à la  
prépos., 127 ; au pro-  
nom, 124 ; au verbe,  
111.

Substantif voir Nom.

Suffixes, 70-74 ; marquant  
le fém., 170.

*Suite* : (*tout*) de ~, 392, *d*.

Sujet, 94 ; absence, 97 ; na-  
ture, 96 ; place, 98 ; re-  
prise, 99 ; — apparent,  
réel, 95.

Superlatif : ~ absolu (haut  
degré), 385, *a*, 2° ; dans  
les adj., 206 ; dans les  
adv., 383, Rem. 2 ; —  
relatif, 386, Rem. 4 ;  
dans les adj., 205 ; dans  
les adv., 383.

*Sur* (prépos.), 400, *f*.

Surcomposés : temps ~, 299,  
*c* ; 318.

*Surtout que*, 431.

Syllabe, 16 ; — syllabation  
graphique, 17.

Syllepse, 151, Rem. 2.

Symboles, 43.

Synérèse, 15 ; 16, Rem. 1.

Synonymes, 85.

Syntaxme, 1.

Syntaxe, 1.

*Tant*, 286, *c* ; 385, *c* ; 386.

*Tantôt*, 392, *e* ; 406, *b*, 3°.

*Tel*, 241 ; 243 et Rem. 1 ; *un*  
~ 287, *a*, 3° ; — *quel*,  
243, Rem. 3 ; ~ *que*,  
243, Rem. 2 et 3.

Temps : ~ du verbe, 292 ; ~  
simples, composés, sur-  
composés, 299, *c* ; 318 ;  
— concordance des  
temps, 346 ; — emploi  
des ~ du gérondif, 356 ;  
de l'impér., 341 ; de  
l'indic., 328-339 ; de  
l'inf., 350 ; du partic.,  
352 ; 354-355 ; du subj.,  
345-346 ; — Propos. ad-  
verb. de ~, 429.

*Terre-plein* : plur., 184, *b*,  
1°.

Thème, 94, Rem. 2.

*Tien* : adj., 228, Rem. 2 ; —  
*le ~*, 259.

*Tiers*, 224, *b*, Rem. 4 ; fém.,  
191, *c*.

Tilde, 34.

Tiret, 56.

Titres : disjonction, 26, *e*.

*Ton* (déterm.) : au fém., 25,  
*c* ; 228.

*Tonal* : plur., 196.

Tonique : syllabe ~, 20,  
Rem. 1.

*Tout*, 239, *a*, 4° ; 240, *e* ;  
245 ; place, 115, *d* ; —  
adv., 25, *e* ; 245, *e* ; —  
*... que* : mode, 439, *b* ; ~  
*plein de*, 239, *b*.

Trait d'union, 40 ; dans les  
numéraux, 222, *a* et *b* et  
Rem.

*Traître* : fém., 194, *a*.

Transitifs : verbes ~, 296.

*Travail* : plur., 181.

*Travers* : à ~, au ~, 400, *a*.

Tréma, 32, *b*, Rem. 3 ; 37 ;  
192.

Trigramme, 30.

*Trois*, 221, Rem. 2.

*Trop ... pour*, 425, Rem. 1 ;  
426, *b*, 3°.

*Turc* : fém., 168 ; 191, *d*.  
*Tutti quanti*, 287, *b*, 5°.

## U

*Uhlán* : disjonction, 26, *c*.  
*Ululer* : disjonction, 26, *c*.  
*Un* : disjonction, 26, *d*, 2° ;  
— art. indéf., 216 ; —  
numéral, 221 et Rem. 1 ;  
225 ; — *l'~* et *l'autre*,  
368 ; *l'~* ou *l'autre*, 241 ;  
367, Rem. ; accord du  
verbe après *~ des ... qui*,  
*~ de ceux qui*, 362, *b*, 3°.  
*Unième*, 224, *b*.  
*Unir* : construction, 400, *b*.

## V

*Vacance(s)*, 176, Rem. 1.  
*Vaincre*, 325, *c*, 2° ; *vainc-t-il*, 302, Rem.  
*Vainqueur* : fém., 194, *b*.  
*Val* : plur., 180.  
*Valu* : accord, 372.  
*Va-t'en*, 301, Rem.  
*Vécu* : accord, 372.  
*Vengeur* : fém., 172, *c* ; 193,  
*a*.  
Verbale : phrase non *~,* 88 ;  
145.  
Verbe, 61, *e* ; 290. — Ac-  
cord, 357-368. — Aspect,  
293. — Compléments,  
111-117. — Mo-

des, 291 ; 327-356. —  
Personnes et nombre,  
295. — Temps, 292 ;  
327-356. — Voix, 294.  
Verbes : auxiliaires, 299,  
*c* ; — défectifs, 323, *b* ;  
326 ; — impersonnels,  
298 ; 321 ; accord,  
360 ; — irréguliers,  
312 ; 323, *a* ; 326 ; —  
pronominaux, 297 ; con-  
jug., 320 ; accord du  
part. passé, 379 ; — ré-  
guliers, 312 ; — transi-  
tifs, intrans., 296. —  
conjugés avec *avoir*,  
306 ; avec *avoir* et *être*,  
308 ; avec *être*, 307 ;  
317 ; — en *-être*, 325, *e* ;  
en *-cer*, 315, *a*, 1° ; en  
*-dre*, 325, *d* ; en *-eler*,  
*-eter*, 315, *b*, 1° ; en *-ger*,  
315, *a*, 2° ; en *-guer*, 315,  
*a*, 2°, Rem. ; en *-indre*,  
325, *b* ; en *-ire*, 325, *f* ; en  
*-oître*, 325, *e* ; en *-quer*,  
315, *a*, 2°, Rem. ; en  
*-soudre*, 325, *b* ; en *-yer*,  
315, *b*, 3° ; — ayant [e] à  
l'avant-dernière syll.,  
315, *b*, 2° ; ayant [a] à l'a-  
vant-dernière syll., 315,  
*b*, 1°.

*Vieux, vieil*, 25, *a* ; — fém.,  
169 ; 192.  
Villes : genre des noms de  
*~,* 158, *b*.  
*Vingt* : prononc., 221, Rem.

2 ; *quatre-vingt(s)*, 222,  
*b*.  
Virgule, 49.  
*Vive*, 409, *b*, 4°.  
Vocabulaire, 59.  
*Voici, voilà*, 410.  
*Voire* : semi-auxiliaire, 294,  
Rem. 4.  
*Voire*, 406, *b*, 1° ; 413, Rem.  
4.  
Voix du verbe, 294.  
*Vôtre* : adj., 228, Rem. 2 ; *le*  
*~,* 259.  
*Voulu* : accord, 374.  
Voyelles : sons, 8 ; longueur,  
10, *d* ; — lettres, 28.  
*Vu*, 370, *a*.

## X, Y, Z

*X* (lettre), 17, *b* ; 28 ; —  
désinence verbale, 300,  
*c* ; 301 ; — marque du  
plur., 178 ; 195, *b*. —  
Comme détermin., 240,  
*c* ; comme pronom,  
287, *a*.  
*Y* (lettre), 17, *b* ; 26, *b*.  
*Y* (pronom), 257 ; 399, *e* ;  
— *y compris*, 370, *a*.  
*-yer* : verbes en *~,* 315, *b*,  
3°.  
Yod, 15 ; 26, *b*, 1°.  
Zéro, 220, Rem. 2.

# TAB DES MATIÈRES

Avant-propos .....	5
Alphabet phonétique. Abréviations et symboles .....	8
Préliminaires .....	9
<b>1 Les sons, les lettres, les mots</b>	
CHAPITRE I LES SONS .....	15
A. Généralités .....	15
B. Voyelles .....	16
C. Consonnes .....	18
D. La syllabe .....	20
E. Phonétique syntaxique .....	22
CHAPITRE II LES SIGNES ÉCRITS .....	30
A. L'écriture .....	30
B. L'orthographe .....	31
C. Les signes auxiliaires .....	37
D. Abréviations et symboles .....	40
E. La ponctuation .....	43
CHAPITRE III LES MOTS .....	51
A. Généralités .....	51
B. Classement des mots .....	52

C. <i>Origine des mots</i> .....	55
1. Le fonds primitif .....	56
2. Les emprunts .....	56
3. Les formations françaises .....	59
La dérivation .....	59
La composition .....	63
Autres procédés .....	64
D. <i>Le sens des mots</i> .....	67

## 2 La phrase

CHAPITRE I <b>GÉNÉRALITÉS</b> .....	71
CHAPITRE II <b>LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA PHRASE VERBALE</b> .....	76
A. <i>Le sujet</i> .....	78
B. <i>Le prédicat</i> .....	82
CHAPITRE III <b>COORDINATION ET SUBORDINATION</b> .....	87
A. <i>La coordination</i> .....	88
B. <i>La subordination</i> .....	90
1. Les éléments subordonnés au verbe .....	91
2. Les éléments subordonnés au nom .....	100
3. Les éléments subordonnés au pronom .....	106
4. Les éléments subordonnés à l'adjectif .....	107
5. Les éléments subordonnés aux mots invariables .....	107
CHAPITRE IV <b>AUTRES ÉLÉMENTS DANS LA PHRASE</b> .....	109
CHAPITRE V <b>PARTICULARITÉS DES DIVERS TYPES DE PHRASES</b> .....	113
A. <i>La phrase déclarative</i> .....	113
B. <i>La phrase interrogative</i> .....	115
C. <i>La phrase exclamative</i> .....	119
D. <i>La phrase impérative et la phrase optative</i> .....	120
E. <i>La phrase non verbale</i> .....	122
F. <i>La phrase complexe</i> .....	123
CHAPITRE VI <b>LE DISCOURS RAPPORTÉ</b> .....	124
CHAPITRE VII <b>L'ACCORD</b> .....	129
CHAPITRE VIII <b>LA MISE EN RELIEF</b> .....	131

## 3 Les parties du discours

CHAPITRE I <b>LE NOM</b> .....	135
A. <i>Généralités</i> .....	135
B. <i>Le genre du nom</i> .....	137
1. Les noms inanimés .....	138
2. Les noms animés .....	140
C. <i>Le nombre du nom</i> .....	149
CHAPITRE II <b>L'ADJECTIF</b> .....	157
A. <i>Les marques du féminin</i> .....	157
B. <i>Les marques du pluriel</i> .....	162
C. <i>Les adjectifs invariables</i> .....	163
D. <i>L'accord de l'adjectif</i> .....	166
E. <i>Les degrés de l'adjectif</i> .....	169
CHAPITRE III <b>LE DÉTERMINANT</b> .....	172
A. <i>Généralités</i> .....	172
B. <i>Les articles</i> .....	177
1. L'article défini .....	178
2. L'article indéfini .....	179
3. L'article partitif .....	180
C. <i>Les déterminants numériques</i> .....	181
D. <i>Les déterminants possessifs</i> .....	186
E. <i>Les déterminants démonstratifs</i> .....	190
F. <i>Les déterminants relatifs</i> .....	191
G. <i>Les déterminants interrogatifs et exclamatifs</i> .....	191
H. <i>Les déterminants indéfinis</i> .....	192
CHAPITRE IV <b>LE PRONOM</b> .....	203
A. <i>Généralités</i> .....	203
B. <i>Pronoms personnels</i> .....	206
C. <i>Pronoms numériques</i> .....	215
D. <i>Pronoms possessifs</i> .....	216
E. <i>Pronoms démonstratifs</i> .....	217
F. <i>Pronoms relatifs</i> .....	222
G. <i>Pronoms interrogatifs</i> .....	228
H. <i>Pronoms indéfinis</i> .....	231

CHAPITRE V <b>LE VERBE</b> .....	241
A. <i>Généralités</i> .....	241
B. <i>Les formes du verbe</i> .....	248
1. Finales des personnes .....	250
2. Les auxiliaires .....	253
3. Les verbes réguliers .....	257
4. Les verbes irréguliers .....	265
C. <i>Emploi des modes et des temps</i> .....	281
1. Indicatif .....	281
2. Impératif .....	288
3. Subjonctif .....	289
4. Infinitif .....	293
5. Participe .....	295
6. Gérondif .....	298
D. <i>Accord du verbe</i> .....	299
1. Cas d'un seul sujet .....	299
2. Cas de plusieurs sujets .....	303
E. <i>Accord du participe passé</i> .....	305
1. Participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire <i>être</i> .....	305
2. Participe passé employé avec l'auxiliaire <i>avoir</i> .....	307
3. Participe passé des verbes pronominaux .....	311
CHAPITRE VI <b>L'ADVERBE</b> .....	313
A. <i>Généralités</i> .....	313
B. <i>Adverbes de degré</i> .....	319
C. <i>Adverbes de négation</i> .....	322
1. Négation portant sur un mot ou un syntagme autres que le verbe .....	322
2. Négation portant sur un verbe .....	323
D. <i>Autres espèces d'adverbes</i> .....	328
CHAPITRE VII <b>LES MOTS-OUTILS</b> .....	331
A. <i>La préposition</i> .....	331
B. <i>La conjonction de subordination</i> .....	336
C. <i>La conjonction de coordination</i> .....	338
D. <i>L'introducteur</i> .....	341
CHAPITRE VIII <b>LE MOT-PHASE</b> .....	345

## 4 La phrase complexe

CHAPITRE I <b>LA PROPOSITION RELATIVE</b> .....	353
CHAPITRE II <b>LA PROPOSITION CONJONCTIVE</b> .....	357
A. <i>La proposition conjonctive essentielle</i> .....	358
B. <i>La proposition corrélatrice</i> .....	363
C. <i>La proposition adverbiale</i> .....	365
1. Proposition adverbiale de temps .....	367
2. Proposition adverbiale de cause .....	368
3. Proposition adverbiale de manière .....	369
4. Proposition adverbiale de conséquence .....	370
5. Proposition adverbiale de but .....	371
6. Proposition adverbiale de concession .....	372
7. Proposition adverbiale de condition .....	373
CHAPITRE III <b>L'INTERROGATION INDIRECTE ET L'EXCLAMATION INDIRECTE</b> .....	376
<b>Index</b> .....	379
<b>Table des matières</b> .....	389